

JE PARLE FRANÇAIS

NIVEAU B2



NATURE DES ÉPREUVES

- **CO** Compréhension de l'oral
- **CE** Compréhension des écrits
- **PE** Production écrite
- **PO** Production orale



Cadre européen commun de référence pour les langues

14 dossiers

Constantin TEGOS

niveau avancé du CECRL
B2
CD en supplément
utilisateur indépendant



EDITIONS TEGOS

LIVRES, CD & CD-ROM DES EDITIONS TEGOS

- 1. Je parle français - Niveaux Delf Prim A1 & Delf A1 + Corrigés + 2CD 2012**
(Certification DELF-DALF - Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 2. Je parle français - Niveaux Delf Prim A2 & Delf A2 + Corrigés + 2CD 2012**
(Certification DELF-DALF - Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 3. Je parle français - Niveau Delf B1 + Corrigés + 3CD 2013**
(Certification DELF-DALF - Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 4. Je parle français - Niveau Delf B2 + Corrigés + 2CD 2014**
(Certification DELF-DALF - Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 5. Je parle français - Niveau Dalf C1 + Corrigés + 2CD 2016**
(Certification DELF-DALF - Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(10 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 6. Je parle français - Niveau Dalf C2 + Corrigés + 3CD 2015**
(Certification DELF-DALF - Niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(10 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 7. Réussir le nouveau DELF - Niveau A1 + Corrigés + 2CD 2007**
(Certification DELF-DALF - Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 8. Réussir le nouveau DELF - Niveau A2 + Corrigés + CD 2006**
(Certification DELF-DALF - Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 9. Réussir le nouveau DELF - Niveau B1 + Corrigés + CD 2006**
(Certification DELF-DALF - Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 10. Réussir le nouveau DELF - Niveau B2 + Corrigés + CD 2014**
(Certification DELF-DALF - Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 11. Réussir le nouveau DALF - Niveau C1 + Corrigés + 2CD (B' édition) 2014**
(Certification DELF-DALF - Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(12 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 12. Réussir le nouveau DALF - Niveau C2 + Corrigés + 4CD (édition en ligne) 2014**
(Certification DELF-DALF - Niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL)
(12 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orales)
- 13. Réussir la production écrite des niveaux B1/B2 2007**
(La méthodologie de la production écrite avec 28 exemples des niveaux DELF B1, B2 et Sb B2 - CECRL)
- 14. Réussir la Compréhension orale - Niveaux DELF B1/B2 + Corrigés + 2CD 2009**
(44 dossiers d'exercices d'écoute : écouter, comprendre et répondre - CECRL)
- 15. Réussir la production écrite des niveaux C1/C2 2008**
(La méthodologie de la production écrite avec 24 exemples des niveaux DALF C1, C2 - CECRL)
- 16. Réussir le Résumé et le Compte rendu + Corrigés 2015 (en ligne)**
(42 dossiers-exemples avec corrigés - CECRL)
- 17. Réussir la Synthèse & l'Exposé + Corrigés 2015 (en ligne)**
(20 dossiers-exemples avec corrigés - CECRL)
- 18. Bonjour les enfants 1 & 2 - Méthode de français à partir de 9/10 ans 2005**
(Μέθοδος Εγκριμένη από το Υπουργείο Παιδείας - Agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale)
(Méthode adaptée au Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL et à la nouvelle certification - DELF A1)
- 19. Certification en Langue Française - KPg A (A1/A2) + Corrigés + 2CD (M1, M2, M3, M4) 2010**
(Εγκριμένο από το Υπουργείο Παιδείας - Agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale)
(10 Dossiers avec exercices de production écrite, orale et de compréhension écrite & orale - Κρατικό Πιστοποιητικό Γλωσσομάθειας)
- 20. Certification en Langue Française - KPg B (B1/B2) + Corrigés + 4CD (M1, M2, M3, M4) 2011**
(Εγκριμένο από το Υπουργείο Παιδείας - Agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale)
(10 Dossiers avec exercices de production écrite, orale et de compréhension écrite & orale - Κρατικό Πιστοποιητικό Γλωσσομάθειας)
- 21. Certification en Langue Française - KPg C (C1/C2) + Corrigés + 3CD (M1, M2, M3, M4) 2014**
(10 Dossiers avec exercices de production écrite, orale et de compréhension écrite & orale - Κρατικό Πιστοποιητικό Γλωσσομάθειας)
- 22. Le Guide de la Traduction 2002**
(96 textes - domaines divers - français \leftrightarrow grecs traduits avec vocabulaire)
- 23. e-DICOTEGOS Français \leftrightarrow Grec / English \leftrightarrow Greek - Dictionnaires Électroniques (CD-ROM) 2015**
(Εγκριμένα από το Υπουργείο Παιδείας - Agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale)
(Dictionnaires interactifs avec plus de 400.000 mots et phrases, phonétique autocorrective, synonymes, exercices de grammaire & traducteur automatique)
- 24. LABO "First Certificate in English" (FCE) - Interactive Method (CD-ROM) 2002**
(91 interactive oral exercises for preparation FCE - Cambridge, Michigan)
- 25. "Les Animaux et leurs Hommes" - Étude interculturelle du recueil de P. Éluard 2015**
(Livre bilingue avec la traduction des poèmes en grec)

EDITIONS TEGOS

Voutsina 39, 155 61 Holargos Athènes - Grèce - Tel. & Fax. (+30) 210 65 20 212

Courriel : ktegos@yahoo.fr - Site : www.editionstegos.com

ISBN 978-960-8268-25-8

Toute représentation, traduction, adaptation ou reproduction, même partielle, par tous procédés, en tous pays, faite sans autorisation écrite de C.TEGOS, est illicite et exposerait le contrevenant à des poursuites judiciaires. Réf.: lois 238/1970, 4301/1979, 100/1975, 3565/1958, 4252/1962 et loi 11 mars 1957. Copyright © - C. TEGOS - T - Tous droits réservés - 2015.

JE PARLE FRANÇAIS - Niveau DELF B2
DIPLÔMES - CECRL

2

• version numérique à usage strictement personnel selon le droit d'auteur •

EDITIONS TEGOS
www.editionstegos.com

AVANT-PROPOS

Chers collègues et chers candidats,

Les Éditions TEGOS sont fières de vous présenter la nouvelle collection de manuels pour l'apprentissage du français "**Je parle français - Niveau B2**", conçue pour bien préparer l'apprenant/candidat, ici, au **Niveau Delf B2 du CECRL**, dit **avancé**, par des épreuves écrites et orales de simulation au format des quatre parties de l'examen **Delf B2** selon les descripteurs de la Commission nationale du DELF et du DALF et les standards définis par ALTE et par le Conseil de l'Europe.

Dans "**Je parle français - Niveau B2**", l'apprenant/candidat se retrouve au cœur de l'action et de son apprentissage : il observe ; il écoute ; il interagit ; il déduit ; il construit ; il argumente ; il donne son opinion ; il rédige ; il est placé en contexte réel ; il simule des situations de communication ; il s'évalue à l'écrit et à l'oral ; il prend conscience des points langagiers dont il a besoin pour communiquer.

Dans "**Je parle français - Niveau B2**", l'apprenant/candidat découvre qu'il est arrivé quelque part, qu'il voit les choses différemment et qu'il a acquis une nouvelle perspective. À ce niveau, il se concentre sur **l'efficacité de l'argumentation** : *défense d'une opinion, développement d'un point de vue sur un sujet en soutenant tour à tour les avantages et les inconvénients, argumentation logique, négociation et concession, situations hypothétiques...*, sur **l'aisance dans le discours social** : *il comprend dans le détail ce que l'on lui dit dans une langue standard courante même dans un environnement bruyant ; prendre l'initiative de la parole, prendre son tour de parole au moment voulu et clore la conversation ; s'adapter aux changements de sens, de style et d'insistance qui apparaissent normalement dans une conversation...*, et sur **un nouveau degré de conscience de la langue** : *il corrige ses fautes qui ont débouché sur des malentendus et contrôle consciemment le discours pour les traquer.*

Les épreuves proposées dans "**Je parle français - Niveau B2**", calquées au format du **Niveau B2 du CECRL** nous aident à :

- a. identifier rapidement le niveau exact des connaissances acquises à l'écrit et à l'oral,
- b. répertorier facilement les manques et les carences grammaticaux syntaxiques,
- c. évaluer avec fiabilité et exactitude la production et la compréhension orales grâce à l'étalonnage des épreuves et aux barèmes de notation proposés à la fin du livre.

Dans le cadre de la certification française DELF/DALF, notre ouvrage fournit des outils nécessaires à la préparation de la production orale. À cet effet, nous proposons pour les sept premiers dossiers des éléments d'initiation, appelés, **supports écrits et oraux** liés au sujet de l'épreuve orale dont l'objectif est *la présentation et la défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur*, répondant ainsi aux attentes des apprenants/candidats comme à celles des examinateurs. Ainsi, le support écrit comprend un texte inhérent au document déclencheur à titre de complément d'informations, d'une part, et le support oral, trois documents sonores, propose des opinions, des points de vue et des prises de position afin de dispenser des connaissances supplémentaires aidant à la prise de parole argumentée, d'autre part.

De plus, le présent livre "**Je parle français - Niveau B2**" permet aux professeurs de bien s'informer sur le contenu et la nature des épreuves de la production orale et de savoir gérer le temps disposé et de préparer les apprenants/candidats à l'examen du diplôme d'études en langue française, **Niveau B2 du CECRL**, à la production orale avec évaluation progressive et suivie.

Ce livre est, donc, composé de deux parties évaluant les quatre compétences :

- **I.** - La partie écrite (14 dossiers) : la production des écrits et la production écrite
- **II.** - La partie orale (14 dossiers) : la compréhension de l'oral et la production orale

Chaque compétence est évaluée à part égale (25/100), avec prise en compte d'une note minimale requise par épreuve (5/25). La durée totale des épreuves collectives de **Delf Niveau B2** est de 2h30 min. Quant à la durée de l'épreuve individuelle, la production orale, est d'environ 00h20 min avec une préparation de 0h30min. Le seuil de réussite pour obtenir le diplôme de **Delf Niveau B2** est de 50/100. Ce diplôme est normalement atteint entre 500-560 heures d'enseignement.

Nous vous rappelons que des **corrigés + transcriptions + 2 CD¹** audio sont mis à votre disposition. Ainsi, nous vous proposons dans le CD1 les quatorze documents sonores de la partie II (la compréhension de l'oral) et dans le CD2 les **supports oraux** et les simulations-réponses proposées des sept premiers dossiers de la partie II (la production orale).

À cet égard, il est évident que les dossiers étudiés et complétés par les apprenants/candidats constituent à coup sûr des données de base pour bien se préparer à l'examen de **Delf Niveau B2**.

Avec les sept simulations-réponses de la partie II (la production orale) proposées dans le CD2, l'apprenant/candidat se voit améliorer son niveau de la compréhension orale et celui de la production orale. C'est dire que l'écoute des simulations-réponses le reconforte dans l'acquisition des savoirs/connaissances et le motive dans l'expression de ses idées et opinions. L'écoute des simulations-réponses réalisées par des locuteurs natifs, outre sa fonction de support de référence à l'(auto)-correction, se révèle un outil pédagogique ludique - interactif et une stratégie créatrice de prise de parole indispensables pour les apprenants/candidats afin d'évaluer leurs compétences linguistiques inhérentes aux domaines requis de niveau B2.

Enfin, nous vous signalons que vous pouvez consulter notre site, www.editionstegos.com, afin de vous informer des dernières publications des Éditions TEGOS.

Pour tout contact: ktegos@yahoo.fr ou ktegos@editionstegos.com

DELF - NIVEAU B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

DELFB2 - nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents écrits : - texte(s) à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone ; - texte(s) argumentatif(s).	1h 00min	/25
Production écrite Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique...).	1h 00min	/25
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : - exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (2 écoutes). - interview, bulletin d'informations, etc. (1 seule écoute). <i>Durée maximale des documents : 8min</i>	30min environ	/25
Production orale Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur.	20min environ <i>Préparation : 30min</i>	/25
Durée totale des épreuves collectives : 2h 30min		
* Note totale sur 100 * Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100 * Note minimale requise par épreuve : 5/25		

Enfin, nous vous remercions de votre confiance, et vous souhaitons que vos efforts soient couronnés de succès.

L'auteur

¹ Les deux CD et les transcriptions sont disponibles en supplément.

SOMMAIRE

Avant-propos p. 3

PREMIÈRE PARTIE : Compréhension des écrits et Production écrite p. 7

Consignes pour réussir la partie écrite p. 8

Dossier N° 1: " Le réchauffement climatique / Les TIC "	p. 9
Dossier N° 2: " Les langues étrangères / Le programme Erasmus "	p. 14
Dossier N° 3: " L'avenir du livre / L'espace « pollué »"	p. 18
Dossier N° 4: " Le téléphone mobile / Le monde de l'entreprise de demain "	p. 22
Dossier N° 5: " Le permis de conduire électronique / L'école autrement "	p. 27
Dossier N° 6: " Suivre l'actualité / Les vacances scolaires "	p. 32
Dossier N° 7: " La location saisonnière / Les algues comestibles "	p. 36
Dossier N° 8: " Promenades nocturnes / Le paiement électronique "	p. 41
Dossier N° 9: " Les conditions de travail / Le recyclage des meubles "	p. 45
Dossier N° 10: " La technologie Wi-Fi / La sécurité routière "	p. 50
Dossier N° 11: " Le télétravail / Le vote électronique "	p. 55
Dossier N° 12: " La précarité chez les jeunes / Un diplôme avant tout "	p. 60
Dossier N° 13: " Les nouveaux médicaments / S'orienter et orienter sa vie "	p. 65
Dossier N° 14: " Voyager dans l'espace / L'engagement des jeunes"	p. 70

DEUXIÈME PARTIE : Compréhension de l'oral et Production orale p. 75

Consignes pour réussir la partie orale p. 76

Dossier N° 1: " Des congés payés à volonté / La restauration collective "	p. 78
Dossier N° 2: " Les vacances « mobiles » / Les règles de savoir-être "	p. 82
Dossier N° 3: " L'art de la table / Histoires culinaires "	p. 86
Dossier N° 4: " Génération Y / Les nouvelles tendances des consommateurs "	p. 90
Dossier N° 5: " L'éducation / Se préparer à la vie active "	p. 94
Dossier N° 6: " Les jeux d'argent / L'huile d'olive "	p. 98
Dossier N° 7: " La langue française / La tomate "	p. 102
Dossier N° 8: " Faire la cuisine / Les grandes surfaces "	p. 106
Dossier N° 9: " La scolarisation des personnes à mobilité réduite / Le surimi "	p. 109
Dossier N° 10: " Le crowdfunding / Le miel "	p. 112
Dossier N° 11: " Les destinations estivales / Blocage de la vie professionnelle "	p. 115
Dossier N° 12: " Les soldes / Les devoirs de vacances "	p. 118
Dossier N° 13: " Le e-commerce / Une appli de secours "	p. 121
Dossier N° 14: " Voler de ses propres ailes / Le stress électronique "	p. 124

à Alexandra

PREMIÈRE PARTIE :

- ▶ **Compréhension des écrits**
- ▶ **Production écrite**

Consignes pour réussir la Partie Écrite - DELF niveau B2

S'agissant de la **partie écrite** du diplôme **DELF B2**, le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* définit le contenu des connaissances requises selon l'apprentissage par les tâches suivantes :

i. Comprendre : *l'apprenant est capable de lire et de comprendre des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue ; il peut comprendre un texte littéraire contemporain en prose.*

ii. Écrire : *l'apprenant peut écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à ses intérêts ; il peut écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée ; il peut écrire des lettres qui mettent en valeur le sens qu'il attribue personnellement aux événements et aux expériences.*

La partie écrite est composée de deux types d'épreuves :

A- Compréhension des écrits : Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents écrits : texte(s) à caractère informatif (espace français et/ou francophone) et texte(s) argumentatif(s).

La réponse aux questions est faite en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée. La durée de cette épreuve est de 1h et compte pour un total de 25/100 points. La note minimale requise est de 5/25.

B- Production écrite : Épreuve en une partie.

Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article, critique, ...). La durée de cette épreuve est de 1h et compte pour un total de 25/100 points. La note minimale requise est de 5/25.

Quant à l'**évaluation** des compétences linguistiques à l'**écrit**, elle tient compte des descripteurs proposés par le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*.

BARÈME DE NOTATION - PRODUCTION ÉCRITE : 25 points

Prise de position personnelle argumentée sous forme d'une contribution à un débat, lettre formelle, article, critique, etc.									
Respect de la consigne Respecte la situation et le type de production demandée. Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0,5	1	1,5	2				
Correction sociolinguistique Peut adapter sa production à la situation, au destinataire et adopter le niveau d'expression formelle convenant aux circonstances.	0	0,5	1	1,5	2				
Capacité à présenter des faits Peut évoquer avec clarté et précision des faits, des événements ou des situations.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3		
Capacité à argumenter une prise de position Peut développer une argumentation en soulignant de manière appropriée points importants et détails pertinents.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3		
Cohérence et cohésion Peut relier clairement les idées exprimées sous forme d'un texte fluide et cohérent. Respecte les règles d'usage de la mise en page. La ponctuation est relativement exacte mais peut subir l'influence de la langue maternelle.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4
Compétence lexicale / orthographe lexicale									
Étendue Peut utiliser une gamme assez étendue de vocabulaire en dépit de lacunes lexicales ponctuelles entraînant l'usage de périphrases.	0	0,5	1	1,5	2				
Maîtrise Peut utiliser un vocabulaire généralement approprié bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent sans gêner la communication.	0	0,5	1	1,5	2				
Orthographe	0	0,5	1						
Compétence grammaticale / orthographe grammaticale									
A un bon contrôle grammatical. Des erreurs non systématiques peuvent encore se produire sans conduire à des malentendus.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4
Degré d'élaboration des phrases : peut utiliser de manière appropriée des constructions variées.	0	0,5	1	1,5	2				

NB : Vous trouverez, incluse dans cet ouvrage, page 127, la grille d'évaluation pour la partie écrite.

A. Comprendre un texte informatif

Répondez aux questions, en cochant () la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Selon des experts d'Oxford, les taux de réchauffement les plus extrêmes selon les simulations réalisées sur cinquante ou cent ans semblent moins probables. Mais une hausse supérieure à 2 degrés menace toujours.

Un réchauffement extrême de la planète est moins probable ces prochaines décennies après le ralentissement de la hausse du mercure depuis le début de ce siècle, selon une équipe d'experts de l'Université d'Oxford. Mais une hausse supérieure à 2 degrés menace toujours.

Le phénomène du réchauffement climatique se poursuit, soulignent-ils, et les gouvernements devront prendre des mesures énergiques s'ils veulent limiter à moins de 2 degrés la hausse des températures par rapport à l'ère pré-industrielle.

Après de fortes hausses dans les années '80 et '90, le rythme du réchauffement mondial s'est ralenti, même si les dix années les plus chaudes depuis le milieu du XIXe siècle ont toutes été constatées depuis 1998.

En étudiant l'évolution des températures, les experts estiment qu'un doublement des concentrations de gaz carbonique dans l'atmosphère par rapport à l'ère pré-industrielle - peut-être dans le milieu de ce siècle si on se fonde sur les tendances actuelles - provoquerait une hausse des températures entre 0,9 et 2 degrés.

Soulignons cependant que ces observations sont dépendantes des systèmes de relevés météorologiques qui n'existent que dans un nombre assez limité de pays avec des statistiques qui remontent rarement au-delà d'un siècle ou un siècle et demi. De surcroît, les scientifiques peinent à représenter les variations climatiques des deux derniers milliers d'années qui pourraient servir de référence dans les projections.

C'est pourquoi, il faut nuancer quelque peu le caractère exceptionnel de ces informations. En effet, il est encore difficile de connaître les périodes de retour des catastrophes climatiques dans une région donnée. Mais sur le dernier siècle, force est de constater l'emballement du système climatique.

Dans un article paru dans Science, David EASTERLING, du NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration), et ses collègues "suggèrent" avec prudence que divers événements climatiques exceptionnels deviennent de plus en plus nombreux.

D'autres scientifiques confirment cette tendance à l'intensification des catastrophes naturelles à l'échelle mondiale. Alors qu'il était enregistré un peu moins de 50 événements significatifs par an sur la période 1970-1985, depuis 1995 on en compte environ 120. Il s'agit donc d'un problème planétaire qui réclame des réponses claires et équilibrées au niveau international.

La question énergétique est au cœur de ce débat. Or, la consommation énergétique croît de 2% par an alors que les émissions devraient être divisées par deux. Pour exemple, en 2000, la consommation mondiale équivalait à la consommation cumulée de la période 1950 à 1957.

La communauté scientifique est quasi unanime : l'aggravation de l'effet de serre est principalement à l'origine du réchauffement climatique en cours qui représente "une perturbation anthropique dangereuse du système climatique".

On parle donc de changement climatique global car son étendue géographique est planétaire et ses caractéristiques et conséquences affectent l'ensemble du vivant et de nos sociétés.

Ce sont les pays industrialisés du Nord qui sont les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre avec toutefois une palme pour la Chine, qui vient de se hisser depuis peu devant les États-Unis pourtant responsables de près d'un tiers des émissions.

Pour l'Europe, la plupart des modèles climatiques prévoient un réchauffement plus marqué en été et au Sud, une augmentation des précipitations plus forte (plus abondantes en un laps de temps plus court) en hiver au Nord et une diminution des pluies plus importante en été au Sud. Depuis un siècle, l'Europe s'est réchauffée de 0,8°C.

Cependant, les émissions de CO₂ dans les pays industrialisés devraient être divisées par 3 d'ici 2050 sous l'effet des évolutions technologiques et des contraintes politiques. Au contraire, les pays en voie de développement dont les populations vont doubler et se hisser aux niveaux de consommation des pays industrialisés, devraient multiplier par 6 leurs émissions de CO₂ ! En 2050, leurs émissions seront alors 7 fois supérieures aux pays industrialisés... Une nouvelle donne qui complique la prise de décision politique.

<http://www.notre-planete.info>

QUESTIONS

1. Quel titre reflète le mieux cet article ?

1 point

- Un réchauffement extrême de la planète moins probable ces prochaines décennies.
- Vers des changements climatiques importants.
- Un problème planétaire qui réclame une réponse immédiate.

2. Quelle est la fonction de cet article ?

1 point

- Sensibiliser la communauté scientifique.
- Avertir les pouvoirs publics.
- Médiatiser les effets climatiques.

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

4,5 points*

	Vrai	Faux
Le réchauffement climatique extrême est, de nos jours, un phénomène en pleine expansion. Justification : _____ _____		
Les experts jugent probable une augmentation des températures supérieure à 2 degrés d'ici la fin du XXI ^e siècle. Justification : _____ _____		
On manque de données météorologiques passées pour nombre de pays. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par affirmation à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Durant le dernier siècle, on enregistre...

1,5 point

- une baisse générale des températures.
- une intensification des variations climatiques.
- un répit des phénomènes météorologiques violents.

5. Quel constat est avancé dans une revue scientifique ?

1 point

6. Dans le passé, les catastrophes naturelles enregistrées étaient...

1 point

- rares.
- moins nombreuses qu'aujourd'hui.
- moins fortes qu'aujourd'hui.

7. À l'heure actuelle, les scientifiques s'accordent sur...

1 point

- les effets régionaux du changement climatique.
- les conséquences planétaires du changement climatique.
- les résultats néfastes du changement climatique dans les pays industrialisés.

8. Quel est l'avenir du changement climatique pour l'Europe ?

1 point

- une hausse générale de température de 0,8°C.
- une augmentation des températures dans le Sud.
- une baisse des précipitations dans le Nord.

■ EXERCICE 2

/12 points

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Un nouveau rapport réalisé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) évalue l'impact écologique de quelques pratiques courantes liées aux nouvelles technologies : envoi de mails, impressions papier, recherches sur le Web. Résultat : la dématérialisation a aussi un impact sur l'environnement.

Selon le rapport, les Technologies de l'Information et de la Communication (ou TIC) contribuaient en 2008 à hauteur de 2% aux émissions européennes de gaz à effet de serre. Cette contribution pourrait atteindre jusqu'à 4% à l'horizon 2020.

Aujourd'hui, les TIC font parties intégrantes de nos vies professionnelles et personnelles. "Ces nouvelles pratiques ont un potentiel de développement important, et leur impact environnemental devient aujourd'hui un enjeu capital" souligne l'ADEME qui a effectué des analyses de cycle de vie sur trois pratiques courantes des TIC : le courrier électronique, la recherche sur Internet et l'utilisation de clé USB.

En moyenne, 247 milliards de courriers électroniques ont été envoyés par jour dans le monde en 2009 en prenant en compte les spams. Un chiffre de 507 milliards est prévu pour 2013 !

Les scénarios de l'étude de l'ADEME ont montré que chaque collaborateur d'une entreprise française de 100 personnes reçoit en moyenne 58 emails et en envoie en moyenne 33 par jour, avec une taille moyenne d'environ 1 Mo. Ces envois de courriers électroniques entraînent des émissions de gaz à effet de serre puisqu'ils nécessitent des serveurs informatiques, des réseaux et de l'électricité. Sur la base de 220 jours ouvrés par an, ces dernières représentent 13,6 tonnes équivalent CO₂.

Plusieurs facteurs déterminent l'empreinte carbone des emails : temps de lecture à l'écran, impressions papiers éventuelles, temps de stockage des mails sur serveur informatique, nombre de destinataires, poids des pièces jointes au mail... Le meilleur mail, d'un point de vue écologique, est donc un mail qui comporte peu ou pas de pièces jointes, envoyé à peu de destinataires, qui ne sera pas imprimé et qui sera rapidement détruit. À ce titre, rappelons que les mails entre collègues, ne sont pas toujours indispensables, tout comme les coups de fil : on peut très bien se déplacer pour aller discuter de vive voix : un bénéfice pour l'environnement et notre santé.

Au niveau de l'impression, selon l'étude de l'ADEME, diminuer de seulement 10% le nombre d'impression des courriers électroniques reçus par les employés d'une entreprise de 100 personnes permet d'économiser 5 tonnes équivalent CO₂ sur un an (soit l'équivalent d'environ 5 allers-retours New-York/Paris). De plus, régler son imprimante par défaut en mode noir et blanc, brouillon, recto/verso, 2 pages par face permet de diviser par 3 les émissions de gaz à effet de serre.

Il est estimé qu'un internaute français effectue en moyenne 2,6 recherches sur Internet par jour, soit 949 recherches par an (365 jours/an). Sur la base de 29 millions d'internautes en France, les émissions de gaz à effet de serre représenteraient 287 600 tonnes équivalent CO₂. Pour un internaute individuel, cette recherche d'information sur Internet via un moteur de recherche représenterait 9,9 kg équivalent CO₂ par an.

Afin de réduire l'impact écologique d'une recherche sur le Web, il faut renseigner des mots précis dans le moteur de recherche afin d'atteindre plus rapidement le site souhaité. N'hésitez pas à utiliser également vos favoris ou à taper directement l'url du site que vous connaissez : ceci permet d'éviter le passage par le moteur de recherche, gourmand en énergie avec ses serveurs. Ces deux usages permettent un gain de 5 kg équivalent CO₂ par an, ce qui représente l'économie de 40km parcourus en voiture.

Plus la durée de vie de l'ordinateur est longue, plus les impacts sur la production et la gestion des déchets sont amortis. Ainsi, en passant de 4 ans à 7 ans d'utilisation, les impacts environnementaux d'une requête Web classique sont réduits d'environ 20 à 35%.

D'une manière générale, la distribution à tout va de clés USB n'est pas une bonne idée du point de vue de l'environnement, car ces supports, souvent abandonnés par la suite, doivent être fabriqués avec des composants électroniques. Il est, donc, plus judicieux de partager des documents sur un site Internet dédié au partage de fichiers, il en existe maintenant de nombreux.

<http://www.notre-planete.info>

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ?

1 point

- Courriers électroniques, recherche Web, impressions, clés USB... quels impacts sur l'environnement ?
- Internet, ange ou démon pour l'écologie ?
- Les TIC aident l'humanité à se sédentariser.

2. Selon un rapport scientifique, les TIC...

1 point

- seront bientôt la principale cause des émissions à effet de serre.
- risquent de connaître une décroissance due aux émissions à effet de serre.
- puisent leur dynamique de développement dans leurs effets sur l'environnement.

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

3 points*

	Vrai	Faux
Les spams seraient une cause de la pollution environnementale. Justification : _____ _____		
En 2013, l'envoi des mails par jour aura plus que doublé. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Comment l'auteur définit-il le mail écologique ?

1 point

5. Dans ce document l'auteur réproouve deux moyens de communication. Expliquez.

2 points

- a. _____
- b. _____

6. Quel type d'impression peut réduire les émissions de gaz à effet de serre ?

1 point

- Impression en couleur, recto/verso.
- Impression brouillon en noir et blanc, recto/verso.
- Impression en couleur brouillon, recto/verso.

7. Dans quelles conditions la recherche Web peut-elle avoir un impact écologique ?

2 points

- a. _____
- b. _____

8. Quel est le but de la fin de l'article ?

1 point

- Élargir le débat sur les TIC.
- Sensibiliser et adopter de nouvelles pratiques de TIC.
- Faire découvrir les impacts des TIC sur l'environnement.

■ EXERCICE 1*/13 points***A. Comprendre un texte informatif**

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Si aujourd'hui près de 60% de la population mondiale est bilingue, le bilinguisme précoce n'est pas considéré comme un phénomène normal, mais comme une exception. La commission européenne estime à 40 millions le nombre de citoyen de l'Union qui utilise régulièrement une seconde langue, transmise de génération en génération.

Les parents français d'origine étrangère souhaitent très souvent transmettre à leurs enfants leur seconde langue. Langue du pays, langue de la famille, elle porte à la fois des valeurs et des traditions fortes. Comment transmettre la langue de nos origines à nos enfants ? Leur donner envie de la pratiquer ? Comment procéder pour un apprentissage en douceur ?

On dit souvent que les enfants sont doués pour les langues. Les enfants disposent en effet, d'une aptitude inconsciente à intégrer et recréer un système linguistique à partir des sons et phrases qu'ils entendent dans leur environnement. À force d'écoute et de répétition, l'enfant perçoit les sons, distingue les mots et les phrases avec une grande facilité.

Avant 7 ans, la plasticité du cerveau de l'enfant lui permet d'acquérir ainsi la prononciation (sans accent), le contrôle des formes et les structures grammaticales, le vocabulaire et enfin le champ culturel de la langue. Mais à partir de l'âge de raison, au seuil de la puberté, ces facilités disparaissent et il devient plus difficile d'apprendre une seconde langue. Il s'agit donc pour les parents de profiter de cette période propice entre 0 et 7 ans.

Voici quelques règles simples qui permettront à votre enfant d'être autant à l'aise dans ses deux langues :

Tout d'abord, il faut savoir qu'un enfant apprend en parlant et en écoutant. Pour lui faciliter son apprentissage, il vous faudra bien sûr pratiquer votre langue maternelle. Il n'y a rien de mieux qu'une maman et un papa bavards. Nommer les objets du quotidien, ce que l'enfant perçoit, ce qu'il entend. Surtout créer du sens dans vos paroles. Inutile de répéter sans cesse des mots pour que l'enfant les intègre. Utilisez les imagiers pour lui faire découvrir le monde des animaux, de la forêt, les couleurs...etc. Pour l'endormir ou l'amuser, chantez-lui régulièrement des berceuses et des comptines. De façon modérée, la télévision, les dessins animés, Internet et les jeux éducatifs peuvent être des outils pour créer un environnement linguistique propice à l'apprentissage.

D'autre part, il est judicieux que l'enfant puisse être confronté à sa seconde langue en dehors du foyer, avec ses grands-parents, des amis ou encore la famille proche. Il pourra ainsi être sollicité plus souvent et de façon différente. Mieux encore, une immersion à travers des séjours dans le pays d'origine permettra à l'enfant d'accélérer son apprentissage et de « tester » ses connaissances en situation réelle.

Enfin, la stabilité de l'environnement familial reste une règle d'or pour un apprentissage serein. Il vous faudra donc créer une complémentarité entre le français et sa seconde langue sans les confronter. Afin d'éviter d'éventuel blocage, laissez-le parler en français lorsqu'il en a envie. En effet, si votre enfant vous répond en français lorsque vous lui parlez dans votre langue d'origine, ne vous inquiétez pas, surtout s'il est déjà scolarisé. Les premières années, il lui arrivera même de mélanger les deux langues. Ce n'est pas un signe de retard. Bien au contraire, il commence à intégrer le système linguistique des deux langues.

<http://www.elkawn.fr>

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ?

1 point

- Pourquoi développer le bilinguisme ?
- Transmettre sa langue d'origine à son enfant.
- Les bénéfices de l'apprentissage précoce des langues différentes.

2. Selon l'auteur de l'article, le bilinguisme est traité comme un phénomène...

1 point

- local.
- régional.
- mondial.

3. Les parents d'origine étrangère...

1 point

- adoptent l'apprentissage unilingue pour leurs enfants.
- encouragent l'apprentissage multilingue à leurs enfants.
- veulent faire apprendre à leurs enfants leur seconde langue.

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

3 points*

	Vrai	Faux
Les enfants disposent de facultés d'apprentissage pour les langues. Justification : _____ _____		
Dans l'apprentissage des langues par les enfants, c'est la lecture qui prime. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Comment appelle-t-on la période où les facilités d'apprentissage des langues disparaissent ?

1,5 point

6. Quelle est la période appropriée d'apprentissage des langues ?

1,5 point

7. Pour favoriser l'apprentissage des langues étrangères à leurs enfants, les parents doivent...

1 point

- leur parler en permanence.
- répéter des mots et des phrases.
- créer des histoires avec des objets du quotidien.

8. Que conseiller aux parents pour faire découvrir le monde des animaux à leurs enfants ?

1 point

- Écouter des comptines.
- Utiliser les nouvelles technologies.
- Présenter des livres d'images.

9. Comment peut-on renforcer l'apprentissage d'une seconde langue chez les enfants ?

1 point

- Faire des voyages touristiques.
- Fréquenter des écoles bilingues.
- Faire des séjours dans la famille.

10. Que faire devant le refus d'un enfant de répondre dans la seconde langue ?

1 point

■ EXERCICE 2

/12 points

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

La mobilité étudiante en Europe est une des clés de l'avenir de notre territoire commun. Mais malgré de nombreux efforts, nous sommes encore en phase d'échauffement et la montagne est toujours face à nous : la mobilité reste coûteuse, les bourses encore complexes à obtenir, la faible connaissance des langues toujours un obstacle, les classes moyennes n'ont pas accès à des financements pour les aider, les stages à l'étranger sont encore l'apanage de privilégiés qui disposent d'un réseau personnel. Et pourtant, Erasmus existe depuis 1987.

Alors, à quoi ressemblerait, en quelques traits de crayon, une politique qui permettrait de changer de braquet ? Tout d'abord, il semble difficile de traiter de la mobilité étudiante sans évoquer l'amont et l'aval : *en amont*, l'acquisition, durant les études primaires et secondaires, d'un haut niveau de maîtrise des langues européennes, véritable sésame de l'agilité géographique - le jour encore lointain où les pays membres assumeront leur multilinguisme, l'Europe sera un véritable territoire d'opportunités individuelles; *en aval*, la

mobilité intra-européenne pendant la vie active dont on sait qu'elle permet des carrières plus rapides, mieux rémunérées et avec un risque de chômage plus faible. Une politique de mobilité étudiante est donc une brique, certes centrale, d'un édifice plus vaste qui est celui de l'adaptation des Européens à leur territoire. Et il va bien falloir faire évoluer les mentalités européennes qui veulent que la sédentarité géographique soit un acquis social.

Si la France est championne de la mobilité étudiante avec des chiffres si faibles (seulement 23 560 étudiants à partir en formation et 4 723 à partir en stages en Europe sur un total d'un peu plus de 2 millions d'étudiants inscrits), que penser des autres pays de l'Union ? Nous sommes bien face à un problème européen. Pourquoi n'est-il pas pris en main par l'Union ? Pourquoi les politiques éducatives sont-elles l'apanage des souverainetés locales (Rappelons que là où les États-membres dépensent en moyenne 5 748 euros par élève/étudiant par an, le budget de l'Union ne leur consacre que... 9 euros pendant la même période ?)

Le développement du multilinguisme, l'harmonisation des couvertures sociales pour les étudiants et des retraites pour les enseignants, la reconnaissance transfrontalière des conventions de stage afin d'éviter le cycle des prélèvements/remboursements fiscaux qui grèvent les trésoreries des stagiaires, le nécessaire rapprochement entre les universités et les entreprises pour inciter ces dernières à prendre des stagiaires européens, la généralisation à l'ensemble des pays de l'Union du système des Volontaires Internationaux en Entreprises (VIE), merveilleuse spécificité française... Comment peut-on imaginer que ces sujets puissent aboutir dans le cadre de politiques souveraines ?

Tout ceci devrait être pris en charge par une Autorité Européenne avec un responsable jugé sur les résultats. Cette Autorité pourrait s'appuyer sur un transfert minime de ressources des États vers l'Union. On pourrait imaginer, sans être pris pour un révolutionnaire, doubler ce que l'Union dépense pour la formation des citoyens européens (de 9 à 18 euros par an). On commencerait à disposer ainsi d'un cadre d'action à la hauteur des stratégies d'aujourd'hui si brillamment et clairement formulées.

Enfin, le problème du financement reste à adapter notamment pour les classes moyennes en France. Un étudiant à l'étranger a besoin pour vivre d'environ 500 à 600 euros par mois et d'un investissement initial de 700 à 1000 euros (voyage, caution du logement, assurance...). L'accès aux bourses - c'est une moyenne qui peut varier d'une université à une autre, d'une région à une autre - n'est, dans l'immense majorité des cas, plus accessible à partir d'un revenu de 4 100 euros nets par mois par foyer. Que peut décemment consacrer un couple avec 2 enfants qui serait « au bord du seuil » pour financer la mobilité d'un de ses enfants ? Pourquoi l'Aide Personnalisée au Logement (APL) qui est la seule aide non assujettie à conditions de ressources des parents s'arrête-t-elle aux frontières françaises ? Pourquoi ne pas faire du financement de la mobilité étudiante un cas de déblocage de l'épargne salariale ? Pourquoi ne pas instituer un prêt à taux zéro de 700 euros à tout étudiant partant dans un autre pays d'Europe afin de couvrir ses frais de déplacement et d'installation ?

Des solutions existent, peu coûteuses, pour pousser les étudiants à la mobilité géographique.

<http://www.slate.fr>

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ?

1 point

- Érasmus, mention « doit mieux faire ».
- La sédentarité éducative n'est pas un acquis social.
- La mobilité, un défi pour l'Europe.

2. L'avenir de l'Europe passe par...

1 point

- le taux des bourses attribuées.
- les échanges commerciaux.
- la mobilité des jeunes.

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

3 points*

	Vrai	Faux
Les jeunes européens reçoivent un très bon niveau d'études en langues étrangères. Justification : _____ _____		

■ EXERCICE 1

/13 points

A. Comprendre un texte informatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Le livre imprimé se voit aujourd'hui fortement concurrencé, voire menacé par la venue du numérique, soutenu par le Web qui, en l'espace de quelques années, a connu une avancée exponentielle. La question qui se pose ici est celle de savoir si le livre imprimé va résister à la vague déferlante du numérique.

L'un des aspects du numérique qui fait son succès, c'est la navigabilité qu'il offre au lecteur à travers les liens hypertextes qui permettent d'étayer et d'approfondir un sujet. Le texte s'en trouve enrichi et interactif. Avec les nombreux nouveaux appareils numériques (liseuses, tablettes, ordinateurs portables, ordinateurs fixes, Smartphones), le nombre d'e-lecteurs s'est aussi accru et à l'inverse, on a assisté à la baisse des ventes des livres imprimés. Cette tendance s'est observée à travers le monde. Mais elle ne s'est pas maintenue très longtemps.

Passé l'effet de mode ou l'attrait de la nouveauté observé, on assiste à un ralentissement du marché du livre numérique. D'où la question de savoir si le marché du livre électronique est en panne. De nombreuses études montrent qu'en France, ça n'a jamais vraiment décollé, en partie à cause de son coût élevé et on note par ailleurs que plus le numérique se répand, moins il touche les lecteurs; les nouvelles cibles sont plus adeptes de jeux vidéo. C'est la raison pour laquelle le marché des liseuses s'effondre peu à peu pour laisser la place aux tablettes qui sont multifonctionnelles (300 000 liseuses vendues contre 3,4 millions de tablettes en 2012).

Comme l'affirme la Technology Review, « *Les gens veulent faire d'autres choses sur leurs appareils que seulement lire des livres* ». De plus, 60% de ceux qui achètent des livres numériques aux États-Unis retournent au livre imprimé qu'ils consomment encore plus qu'avant. Enfin, une catégorie de lecteurs, nostalgiques du livre imprimé, justifient leur attachement par les vertus qu'ils en tirent. Selon eux, la page du livre est unique pour son parfum, senteur qui grise l'appétit du lecteur et maintient un lien affectif avec le document. Par ailleurs, feuilleter les pages d'un livre n'est pas, pour ces lecteurs, un acte banal. C'est une poésie, un acte de communication intime entre le livre et eux. Et par conséquent, seuls les lecteurs qui ont feuilleté les pages d'un livre imprimé peuvent ressentir cette sublime magie.

Avec sa tablette, le lecteur est dispersé, son attention n'est pas entièrement dédiée au sujet de lecture. La lecture n'est plus linéaire, elle est fragmentée. Il n'y a plus de longues heures de concentration comme celles dédiées au livre imprimé. À ce sujet, Antoine Robitaille (Le devoir, 18 février 2013) affirme que « *le patient tueur [de l'imprimé]... l'ère numérique... propage le virus du déficit d'attention* ». Je dirais qu'il s'agit même du virus du détournement d'attention. En effet, le lecteur est constamment distrait dans sa lecture, son attention est détournée du texte par des alertes, des messages divers qui surgissent de partout. Si la multiplication des hyperliens dans le texte numérique, rendue possible par la plasticité, permet d'enrichir le texte, d'apporter des éclairages nouveaux à la lecture, il n'en demeure pas moins qu'il y a de fortes chances qu'à force de papillonner d'un texte à l'autre, le lecteur se perde dans ce labyrinthe, qu'il ne retrouve plus son texte d'origine et ainsi n'en termine jamais la lecture. D'ailleurs, on sait même qu'un tiers des lecteurs ne dépassent pas la 50e page d'un livre.

De plus, certains auteurs ne veulent pas publier leurs livres en numérique de peur d'être piratés. En somme, ce qu'il convient de relever est que les funérailles du livre imprimé sont annoncées depuis plus de quinze ans, mais comme un subtil roseau, il plie mais ne rompt pas ! En fait, ce n'est pas la montée du numérique qui menace le livre imprimé mais ce sont les pratiques culturelles qui risquent de tuer la lecture, quel qu'en soit le support.

<http://blogues.ebsi.umontreal.ca>

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ?

1 point

- L'épine dans le pied du numérique.
- Chute vertigineuse du numérique ou résurrection du livre imprimé ?
- Le livre imprimé va-t-il survivre au numérique ?

2. Citez trois indices qui font le succès du livre numérique.

1,5 point

3. Selon l'auteur de l'article, la hausse du livre numérique est un phénomène...

1 point

- incontournable.
- continu.
- discontinu.

4. Quels appareils prédominent aujourd'hui sur le marché du numérique ?

1 point

5. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

3 points*

	Vrai	Faux
En France, on se pose la question à savoir si le marché du livre numérique est en arrêt. Justification : _____ _____		
La vente des appareils numériques accroît le nombre de lecteurs du livre numérique. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

6. Quelle est la principale raison du choix de ces appareils numériques ?

1,5 point

7. La plupart des lecteurs préfèrent le livre imprimé pour...

1 point

- la nostalgie qu'ils ressentent.
- la satisfaction de leur curiosité.
- l'intimité qu'ils découvrent.

8. Comment comprenez-vous « ...virus du détournement d'attention » ?

1 point

- Le lecteur a du mal à comprendre le texte.
- Le lecteur ne peut pas rester concentré sur le texte.
- Le lecteur lit le texte sans interruption.

9. Qu'est-ce qui renforce la plasticité d'un texte numérique ?

1 point

10. Qu'est-ce qui peut être considéré comme fatal pour l'avenir du livre imprimé ?

1 point

■ EXERCICE 2

/12 points

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Ce n'est pas un secret, l'espace est devenu au fil des années une véritable poubelle à cause de nombreux débris qui sont en orbite autour de la Terre.

L'espace dont vous rêvez est-il plus propre que notre Terre ? À en croire un récent rapport, il n'en est rien. Dans un dossier de plus de 60 pages, l'association environnementale Robin des Bois démystifie l'image virginale de l'espace, en dressant un état des lieux des déchets recensés dans notre système solaire. Pour réaliser son étude, l'association a procédé à la synthèse de très nombreux articles scientifiques, puisés dans les archives - pointues - de l'agence spatiale européenne, de la Nasa, et de nombre d'autres organismes spécialisés dans le domaine. Une première mondiale.

Satellites et balles de golf

Au total, selon Robin des Bois, notre système solaire est parasité par 180 tonnes de déchets, qui pour la plupart tournent en orbite autour des planètes et de leurs satellites. Dans le détail, 15 126 objets ont été recensés, "dont 2 523 satellites hors d'usage, 1 901 étages supérieurs de lanceurs et 10 702 déchets divers et variés".

Ces débris ont été abandonnés par des astronautes en mission, ou par des cargos ravitailleurs de station spatiale.

Et il y a de tout, du massif, comme du bric-à-brac. On retrouve ainsi près de 2000 restes de fusées, des satellites hors d'usage, ou encore des câbles. Plus insolite, Robin des Bois recense des aiguilles déployées par les États-Unis pour brouiller les satellites russes pendant la guerre froide, des appareils photo ou encore des balles de golf publicitaires... Bref, notre espace est littéralement jonché de débris et il faut trouver une solution car cela peut être dangereux pour les missions spatiales.

« Un objet de 10 centimètres serait capable de briser totalement un vaisseau spatial au moment de l'impact. Rien qu'une collision avec un objet d'un centimètre à la vitesse classique de 50000 kilomètres/heure dégagerait une énergie équivalente à une grenade qui explose », indique un membre de l'Agence Spatiale Européenne.

Un danger pour la Terre

Or, en retombant sur Terre, les débris, quelquefois radioactifs, risquent de provoquer accidents et pollution, notamment nucléaire, alerte Robin des Bois, qui publie dans son rapport plusieurs clichés d'accidents.

Le plus souvent, les déchets issus de vieux satellites retombent dans des zones désertiques ou dans les mers. Mais il arrive qu'ils atterrissent sur la terre ferme. Ainsi, en 1978, la chute d'un satellite russe chargé d'uranium au Canada avait contaminé 125000 km² de terre. Moscou avait alors versé une indemnité au pays.

Un vide juridique

Le problème réside aujourd'hui dans le vide juridique qui entoure l'émission de déchets dans l'espace. Ainsi, développe pour *Europe1.fr* le porte-parole de Robin des Bois, Jacky Bonnemains, le droit de l'espace est "embryonnaire" et "n'est plus proportionné aux enjeux actuels".

Les textes semblent en effet obsolètes. Le traité de l'espace, qui régit son utilisation et le rejet de déchets "humains", date de 1967 et n'a été ratifié que par une centaine de pays. Les deux derniers textes en date ont été entérinés en 1972 et 1993, mais n'ont aucune valeur contraignante, ce qui signifie que les États pollueurs de l'espace n'encourent a priori aucune sanction.

Des solutions pour nettoyer l'espace

D'ores et déjà, les scientifiques réfléchissent à des solutions à "très court terme" pour limiter les rejets dans l'espace. Il s'agit, indique Jacky Bonnemains, "d'améliorer la conception" des engins spatiaux pour qu'ils soient moins polluants et rejettent moins de débris.

À plus long terme, pour retirer les déchets de la circulation, des scientifiques américains envisagent de faire circuler des vaisseaux équipés de bras robotisés, qui collecteraient les débris sur leur passage. Mais cette stratégie est coûteuse, et demande encore des années de recherche.

Robin des Bois suggère de son côté la mise en place d'un fonds de gestion et de prévention des déchets spatiaux. Il pourrait être financé, argumente Jacky Bonnemains, par les États possédant des appareils en vol dans l'espace, et par les opérateurs privés de télécommunication, premiers concernés par la mise en orbite de satellites.

<http://www.europe1.fr>

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ?

1 point

- Le monde vu des poubelles
- L'espace, un danger pour la Terre.
- L'espace, notre nouvelle poubelle ?

2. Une étude réalisée démontre que l'espace...

1 point

- est plus propre que la Terre.
- risque de devenir une menace pour la Terre.
- contient des déchets ménagers pour la Terre.

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

3 points*

	Vrai	Faux
Le recensement des déchets a été réalisé par la Nasa. Justification : _____ _____		

L'ensemble des déchets sont des restes des missions spatiales antérieures.

Justification : _____

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. À partir de quel diamètre un objet dans l'espace devient dangereux au moment de l'impact ? *1 point*

- 10 cm
- 1 cm.
- 0,50 cm.

5. Parfois, les débris de l'espace tombés sur la Terre provoquent... *1 point*

- des catastrophes naturelles.
- des pollutions toxiques.
- des accidents mortels.

6. D'après le document, le droit de l'espace est jugé... *2 points*

- suffisant.
- complet.
- insuffisant.

7. Que reproche-t-on au traité de l'espace en matière des émissions de déchets ? *2 points*

- a. _____
- b. _____

8. Citez un moyen de nettoyer les déchets spatiaux qui serait à la charge des utilisateurs. *1 point*

▶ PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE

25 POINTS

Vous faites partie d'une association écologique qui défend le recyclage des produits verts et plastiques. Vous voulez réaliser un court-métrage pour diffuser vos actions afin de sensibiliser la population. Vous écrivez au maire de votre ville pour le convaincre d'apporter son soutien à votre association et obtenir une aide financière pour ce projet. (250 mots minimum)

A. Comprendre un texte informatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Le Mobile : nouveau centre de gravité du commerce ?

Dans un monde de plus en plus connecté, où les canaux se multiplient et interagissent, l'enjeu pour les marques n'est plus de trancher entre stratégie on-line et off-line, mais bien de s'adapter aux comportements d'achat d'un client connecté en permanence et qui a pris le pouvoir.

Le consommateur multiplie naturellement les points de contact avec ses enseignes de prédilection. Il s'attend, comme à une évidence, à une relation sans rupture entre le Web et la « vraie vie ». Si cette situation est encore loin d'être une réalité pour l'ensemble des enseignes, cette promesse de continuité entre boutiques virtuelles et magasins bien réels, quand elle est tenue, rend l'expérience d'achat (la *shopping experience*) beaucoup plus épanouissante, tout en ayant un impact conséquent sur les ventes.

Au cœur de cette nouvelle expérience d'achat sans couture : le Mobile. Considéré aujourd'hui encore comme un canal additionnel, le téléphone mobile intelligent est en passe de devenir l'axe autour duquel gravite l'ensemble des points de contacts, de service de clientèle, de vente et de relation client, en ligne comme en magasin.

Aujourd'hui, le mobile fait partie intégrante de notre quotidien. Il nous sert à partager, échanger, acheter, recommander, tweeter,... et éventuellement appeler ! Si le e-commerce a simplifié la réalisation d'un acte d'achat à distance, l'avènement de la mobilité modifie en profondeur la façon dont un consommateur se comporte, non seulement en ligne mais aussi en magasin. Où que l'on soit, chez soi ou à l'extérieur, le mobile permet aussi bien d'effectuer un achat que d'obtenir des informations sur un produit, comparer les prix ou partager un avis sur les réseaux sociaux.

Le marché du e-commerce a été multiplié par 4 depuis le 1er trimestre 2011. Mais le taux de transformation en magasin reste 10 à 15 fois supérieur au taux de transformation direct en ligne. D'où l'importance pour les marques de mixer les canaux et de proposer une combinaison optimisée du on-line - choix de produits plus complet, offres personnalisées, livraison rapide - et du magasin - apprécié pour le conseil et l'accompagnement qu'il permet, les produits qu'il est possible de toucher et de tester, un service après-vente optimisé...

C'est cette combinaison du commerce électronique et du commerce physique qui permettra de proposer une *shopping experience* sans couture, avec en son cœur le mobile, trait d'union entre ces deux variantes d'un seul et même commerce.

Cet abolissement des frontières entre Web et magasins permet aussi aux marques de décupler leur business. En effet, plus un client multiplie les canaux, plus il dépense. Walgreens, une chaîne de pharmacie et parapharmacie américaine, donne ainsi l'exemple suivant : un client qui consomme x en magasin, consommera 3,5 fois plus s'il combine magasin et Web, 4 fois plus s'il combine magasin et mobile, et 6 fois plus s'il combine magasin, mobile et Web.

Le mobile est le seul dispositif (device) pouvant nous accompagner de bout en bout de l'expérience d'achat. Ainsi, 9 Français sur 10 recherchent sur le Web des informations sur les produits avant un achat, et près d'un quart des utilisateurs se sert de son Smartphone pour comparer les prix avant d'acheter. Sans oublier les réseaux sociaux, et le rôle prépondérant des « avis » de notre communauté pour nous guider dans notre acte d'achat.

En magasin, l'utilisation du mobile ne cesse de progresser, à la fois outil de recherche, de comparaison de prix, de consultation d'avis, de dialogue avec la marque, de paiement... Ainsi, 48% des clients font des recherches sur mobile pendant qu'ils sont en magasin et 57% scannent des codes pour obtenir des informations sur le produit (étude américaine Nielsen). Le mobile peut également permettre d'instaurer, en magasin, un dialogue entre l'acheteur et l'enseigne. Trop de monde à la caisse, rupture de stock... immédiatement avertie, l'enseigne peut réagir de manière instantanée.

En post-achat aussi, le mobile occupe une place centrale. Aujourd'hui, le véritable enjeu pour les enseignes est que le client parle de la marque après son achat, notamment via les avis postés sur les réseaux sociaux. N'oublions pas que plus de 50% du trafic Facebook passe désormais par les mobiles ! La dimension sociale du shopping explose, et le mobile en est la clé de voûte.

<http://www.journaldunet.com>

QUESTIONS

1. L'auteur de cet article...

1,5 point

- décrit les attitudes à suivre des e-clients.
- présente les stratégies des marques.
- étudie le choix des canaux de distribution.

2. Pourquoi l'auteur évoque-t-il la « vraie vie » ?

1,5 point

- Pour indiquer les enseignes de prédilection des consommateurs.
- Pour analyser le lien étroit entre les consommateurs et les grandes enseignes.
- Pour révéler le lien croissant entre consommateurs et enseignes grâce au Net.

3. Quels sont les nouveaux services proposés par le mobile ?

1 point

- Des visites en magasins virtuelles.
- Des réseaux de vente et d'après-vente.
- Des catalogues d'enseignes connues.

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

4,5 points*

	Vrai	Faux
Le mobile est devenu un canal d'usage et d'intérêt commun. Justification : _____ _____		
L'accessibilité et la couverture géographiques demeurent les handicaps du mobile. Justification : _____ _____		
Aujourd'hui, le mobile substitue le commerce physique. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Selon le texte, qu'est-ce qui fait doper les ventes des grandes chaînes ?

1,5 point

6. Combien de consommateurs utilisent leur mobile avant l'achat ?

1 point

7. Parmi les nouvelles utilisations du mobile on distingue...

1 point

- la lecture de son journal quotidien.
- l'optimisation de ses achats par une information a priori.
- les réponses à ses mails.

8. Comment comprenez-vous « ...la clé de voûte » ?

1 point

- L'élément qui empêche de maintenir la cohésion.
- La partie la plus importante d'un édifice.
- La partie secondaire d'une chose.

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

De taille moyenne, évoluant dans les services, offrant des possibilités à l'international... Découvrez les attributs de l'employeur parfait selon les futurs actifs.

Votre entreprise est-elle armée pour séduire les étudiants qui s'apprêtent à débarquer sur le marché du travail ? Rien n'est moins sûr. Car les futurs actifs semblent avoir une idée bien arrêtée de l'employeur de leurs rêves, si l'on en croit l'étude du cabinet Deloitte* d'avril 2013 sur le sujet.

Premier enseignement : les petites boîtes ne font pas recette. 41% des répondants indiquent qu'ils souhaitent évoluer dans une entreprise de taille moyenne, soit 2 points de plus que ceux qui préfèrent intégrer une grande entreprise. Seuls 20% optent donc pour des structures plus réduites.

Mais cette motivation à intégrer des entreprises moyennes se retrouve rapidement sujette à caution : les étudiants souhaitent très majoritairement (à 81%) évoluer dans un environnement de travail international, que l'on retrouve plutôt dans les grands groupes.

Du côté de l'activité, ce sont les entreprises de services qui tirent leur épingle du jeu cette année. 21% des étudiants souhaitent y travailler, alors qu'ils n'étaient que 11% en 2012. Elles sont suivies par les sociétés de haute technologie. Les établissements financiers semblent définitivement tombés en disgrâce : ils ne collectent que 9% des réponses.

Autre paradoxe des étudiants : si le secteur financier est boudé, la finance d'entreprise reste la fonction préférée des salariés de demain (25%), devant le marketing et la communication (20%).

Dans son fonctionnement interne, l'entreprise qui entend séduire les jeunes devra avant tout miser sur l'esprit d'équipe. C'est en effet la valeur qui reçoit les faveurs des étudiants de 2013. Conséquence logique : le bureau fermé, réclamé par seulement 16% des répondants, ne fait plus recette. Ce qui ne veut pas dire que l'open space constitue la panacée (19%). C'est la solution intermédiaire du bureau semi-fermé qui attire le plus de suffrages (65%).

Les jeunes réclament de la flexibilité dans l'organisation du travail et les horaires. Ainsi, l'employeur de demain devra aussi savoir faire preuve de souplesse dans l'organisation du travail. Si le télétravail à 100% séduit toujours aussi peu (4% le plébiscitent), les jeunes générations réclament en revanche de la flexibilité, que ce soit dans l'organisation du travail entre entreprise et domicile (96%) ou dans les horaires (83%).

De plus, les jeunes se disent avant tout motivés par l'intérêt du travail (35%) plus que le développement des carrières (36%) ou la rémunération (23%). Une position différente, toujours selon Deloitte, de celle des salariés déjà en poste, qui placent le salaire en tête de leurs attentes. Mais si le bulletin de paie n'est pas officiellement la priorité des plus jeunes, ces derniers ont quand même une idée de ce qu'ils veulent y voir figurer : une part variable en plus du fixe mais aussi une participation aux bénéfices de l'entreprise.

44% des étudiants jugent que la personnalité devrait être le principal critère de recrutement, tandis que 28% pensent que cela devrait être la formation.

Enfin, un management plus participatif et centré sur les relations : 88% des étudiants considèrent que les qualités du manager devraient être centrées avant tout sur les relations plutôt que sur les tâches, et pour 73% il devrait être très participatif plutôt que directif.

Environ 50% voudraient que les évaluations des performances soient à la fois quantitatives et qualitatives, individuelles et collectives.

<http://www.journaldunet.com>

* Deloitte est l'un des quatre grands cabinets d'audit et de conseil (Big Four) avec PricewaterhouseCoopers, Ernst & Young et KPMG.
www.deloitte.com/fr

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ?

1 point

- L'entreprise idéale dont rêvent les étudiants.
 L'entreprise idéale de demain.
 La défection de grandes entreprises.

2. D'après le document, quel type d'entreprises semble être en vogue ? Citez un élément.

1 point

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Les entreprises fascinent toujours les étudiants autant qu'avant. Justification : _____ _____		
Les demandeurs d'emploi ont une idée précise de leur poste. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Quel type d'entreprises propose habituellement du travail à l'étranger ? 1 point

- Les petites entreprises.
- Les moyennes entreprises.
- Les grandes entreprises.

5. Comment comprenez-vous l'expression suivante « ...qui tirent leur épingle du jeu » ? 2 points

- Sortir d'une affaire sans dommage.
- S'engager dans une affaire.
- S'enfuir rapidement.

6. D'après le document, les futurs actifs privilégient un environnement professionnel plutôt... 1 point

- ouvert.
- fermé.
- semi-fermé.

7. Que revendiquent les jeunes en matière d'organisation du travail ? 1 point

8. Qu'est-ce qui différencie les salariés des jeunes étudiants ? 1 point

- Le développement professionnel.
- L'évolution du salaire.
- La participation aux bénéfices de l'entreprise.

9. Quelles sont les deux qualités, par excellence, d'un manager selon les jeunes étudiants ? 1 point

- Son omniprésence au sein de l'entreprise.
- Son sens de jugement rapide.
- Sa capacité à coopérer.
- Son côté ouvert et convivial.

■ EXERCICE 1*/13 points***A. Comprendre un texte informatif**

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Le permis de conduire européen arrive !

Début 2013, le permis aura la forme d'une carte à puce, qu'il faudra changer tous les quinze ans. Ce modèle sera déployé partout en Europe. De nouvelles dispositions pour les deux-roues feront également leur apparition.

À partir du 19 janvier 2013, un nouveau permis de conduire à puce remplacera progressivement le célèbre "papier rose". Ses caractéristiques et ses modalités de déploiement sont inscrites dans le décret publié au Journal Officiel du 10 novembre 2011.

Les nouvelles mesures découlent d'une directive adoptée par l'Union européenne en 2006, en vue d'harmoniser les règles relatives au permis de conduire. Celle-ci prévoit notamment de remplacer les 110 formats, actuellement en circulation en Europe, par un modèle unique. Elle fixe également de nouveaux principes concernant sa durée de validité, son renouvellement et les catégories de véhicules autorisés à la conduite.

Le permis électronique sera déployé dans les 27 pays de l'Union européenne. Il vise à renforcer la lutte contre la fraude documentaire, à faciliter la libre-circulation des personnes, mais aussi à améliorer la sécurité routière.

Le futur permis se présentera sous la forme d'une carte à puce, sur laquelle figureront l'état civil du conducteur, sa photo et ses droits à conduire. La puce permettra aux forces de l'ordre d'accéder à l'historique des infractions, après connexion au fichier central. La carte devra être renouvelée tous les quinze ans afin d'actualiser les coordonnées et la photo. Celles des catégories C (poids lourds) et D (transports en commun) devront l'être tous les cinq ans. Tous les anciens permis sur papier rose seront échangés d'ici à 2033.

Le décret instaure également de nouvelles catégories de droits à conduire notamment des deux-roues, prenant mieux en compte l'expérience des conducteurs. Un nouveau permis moto (A2, intermédiaire entre A1 et A) voit le jour : pour les personnes à partir de 18 ans, il limite la conduite aux motos entre 125 et 600 cm³. Il est ensuite possible de passer au permis A (toutes motos) au bout de deux ans et moyennant une formation en auto-école. Une autorisation sera également obligatoire pour conduire un deux-roues de moins de 50 cm³. Accessible à partir de 14 ans, le permis AM nécessitera de se soumettre à un test de code de la route et une formation de sept heures en auto-école.

Depuis sa création en 1899, le permis de conduire ne cesse d'être révisé pour toujours mieux s'adapter aux évolutions sociales et technologiques et garantir une meilleure sécurité sur les routes. En 1972 par exemple, l'épreuve du code de la route a été créée afin d'améliorer l'éducation routière. Le système à points en 1989, puis la formule probatoire en 2004, avaient pour but de réduire les infractions.

La dernière réforme mise en place (2009-2011) poursuivait, quant à elle, trois objectifs principaux : un permis moins long à obtenir, plus accessible et plus sûr. Les procédures d'inscription ont été simplifiées. Les questions de l'examen du code ont été revues. Et l'épreuve de conduite a été modifiée en profondeur. À mi-parcours, les résultats étaient déjà encourageants. En juillet 2010, le taux de réussite à l'examen de conduite a dépassé pour la première fois la barre des 60%.

<http://www.ambafrance-ch.org>

QUESTIONS

1. L'auteur de cet article...

1,5 point

- souligne un phénomène de société.
- médiatise un dispositif démodé.
- annonce un nouveau dispositif.

2. À quel niveau se place-t-on dans cet article ?

1 point

- Local.
- National.
- Européen.

3. Quelle est l'origine du décret publié au Journal Officiel du 10 novembre 2011 ?

1 point

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 4,5 points*

	Vrai	Faux
Tous les types de permis seront remplacés par des nouveaux. Justification : _____ _____		
L'ensemble des pays européens est concerné. Justification : _____ _____		
Les objectifs de cette initiative ne sont pas vraiment définis. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Quels éléments comportera le nouveau permis ? Citez-en au moins deux.

1 point

6. Le renouvellement des permis de conduire se fera désormais...

1 point

- tous les cinq ans.
- tous les dix ans.
- tous les quinze ans.

7. Quelle est la date d'expiration des permis papiers ?

1 point

8. Le permis A permet la conduite...

1 point

- d'une moto de 125 cm³.
- d'une moto de moins de 600 cm³.
- d'une moto de plus de 600 cm³.

9. À ce jour, le permis de conduire a été révisé...

1 point

- deux fois.
- trois fois.
- quatre fois.

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

On imagine vaguement ce qu'elles sont. Une espèce de création utopique post soixante-huitarde, mêlée à un système d'enfant-roi.

Si ces écoles ont parfois du mal à se dépêtrer des clichés qui leur sont accolés, et s'il est parfois difficile, faute d'études officielles, de cerner la mise en pratique de leurs méthodes dites alternatives, elles affirment en tout cas séduire de plus en plus de parents, qui y trouvent une solution aux carences de notre système éducatif.

Sur environ 20 000 élèves du primaire scolarisés dans le primaire hors-contrat, les écoles Steiner affirment en accueillir environ 2 500. Du côté des écoles Montessori, on avance le chiffre de 3 500 élèves accueillis dans les écoles reconnues. Sans oublier la méthode Freinet, qui, elle, est pratiquée par des enseignants du public.

Système de notation particulier, rythme adapté à l'enfant, classes multi-âges... leur mode d'enseignement se présente comme centré sur l'épanouissement des élèves. Dans le cadre de la réforme actuelle de l'école, Montessori, Steiner et Freinet ont présenté leur feuille de route au gouvernement (sous forme de liste de propositions ou, pour Montessori, d'une plate-forme commune avec d'autres acteurs) lors de la concertation réunissant les différents participants du système scolaire.

À Montessori, *«l'enfant est au centre des préoccupations»*, Patricia Spinelli, la directrice de l'Association Montessori France (AMF), souhaite maintenir les élèves dans une logique de réussite plutôt que de compétitivité.

Le concept ? Permettre à l'élève de réaliser un apprentissage à son rythme grâce à la mise à disposition d'un matériel spécial, constitué de nombreux jeux et jouets en bois. Selon Maria Montessori, *«l'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir»*. Autrement dit, le maître doit seulement l'accompagner car *«le travail personnel de l'enfant l'amène à réfléchir sur ses propres actions»*.

D'où leur proposition d'alléger le programme de l'école publique au profit d'approches multiples pour élever le niveau général et renforcer l'égalité des chances. L'idée est de développer l'humain au-delà de l'apprentissage des connaissances à travers des activités pratiques et artistiques (arts plastiques, musique, poésie, jardinage...).

L'enseignant, lui, occupe une large place dans le travail de découverte des élèves. Dans une ambiance souhaitée familiale, le professeur principal suit la même classe jusqu'à son entrée au collège.

Anne Willi en donne pour preuve sa propre expérience. Intégrant une école de mode après avoir passé toute sa scolarité chez Steiner, elle est aujourd'hui chef de son entreprise de stylisme: *«Dans ce milieu pourtant très compétitif, je me suis sentie sûre de moi tandis que les autres paniquaient, se remémore-t-elle. L'école m'a permis d'être confiante et d'aller au bout de mes projets. À Steiner, il faut d'abord faire pour apprendre.»*

Le prix de cette réussite s'échelonne de 1 500 à 3 500 euros par an et par enfant selon l'établissement. Il en va de même pour les écoles Montessori, qui tournent autour de 3 500 euros l'année.

La méthode Freinet, elle, souhaite toucher le plus grand nombre. Si former l'enseignant reste dans la logique de toutes les pédagogies, c'est ici dans l'idée de combiner exigences de la pratique et savoirs scientifiques en matière d'apprentissage.

À la différence de Montessori ou Steiner, la méthode s'applique dans les écoles publiques, où elle est enseignée au bon vouloir des instituteurs. Ils seraient 10 000 formés à cette pédagogie et il arrive parfois qu'une école entière la pratique. Christian Rousseau enseigne à des enfants de ZEP. Il fait de la créativité, de la coopération et de l'autonomie les piliers de l'organisation de sa classe. *«Ici, les parents ne connaissent pas forcément le nom de notre méthode mais sont contents des résultats»*, s'enthousiasme-t-il.

Les enfants participent aux décisions concernant leur emploi du temps, ne sont pas notés, règlent des problèmes inspirés du réel, apprennent de manière individuelle et mènent à bien, ensemble, un projet : jardin collectif, journal de classe, etc.

<http://www.slate.fr>

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ?

1 point

- Les écoles alternatives.
- Les écoles utopiques.
- Les écoles post soixante-huitarde.

2. Combien d'enfants du primaire sont scolarisés dans ces établissements ?

1 point

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Toutes ces méthodes sont enseignées dans les écoles publiques. Justification : _____ _____		
Ces établissements n'entretiennent pas de contact avec le Ministère de l'Éducation. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Quel est le type d'apprentissage adopté dans ces établissements ?

1 point

- Un apprentissage rigide.
- Un apprentissage personnalisé.
- Un apprentissage classique.

5. Quelles activités sont particulièrement promues par ces établissements ?

1 point

- Les activités sportives.
- Les activités linguistiques.
- Les activités artistiques.

6. Dans ces établissements...

1 point

- les élèves du primaire changent d'enseignant tous les ans.
- les élèves du primaire gardent le même enseignant.
- les élèves du primaire participent au choix de leur enseignant.

7. Comment comprenez-vous « ...il faut d'abord faire pour apprendre » ?

1 point

- Privilégier l'apprentissage des connaissances théoriques.
- Il faut d'abord mettre l'accent sur la pratique des connaissances.
- Développer la capacité de mémorisation.

8. Qu'est-ce qui différencie la méthode Freinet des deux autres ?

2 points

9. Quelle est la contribution des élèves dans leur programme ? Citez deux éléments.

1 point

■ EXERCICE 1

/13 points

A. Comprendre un texte informatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Ils sont vraiment parfaits, ces jeunes qui pensent que lire un journal est nécessaire pour «comprendre ce qui se passe en profondeur», «suivre l'actualité», «développer son esprit critique», «se faire une opinion». Ils sont vraiment délicieux, ces 15-25 ans récemment sondés par l'Institut BVA (1) qui, lorsqu'ils regardent un journal télévisé, affirment majoritairement (74%) avoir envie d'en savoir «plus sur certains sujets abordés.» Et donc de se précipiter au kiosque ? Que la presse écrite et plus particulièrement les quotidiens (payants) ne se réjouissent pas trop vite.

Certes, un peu plus de la moitié des jeunes estiment que les journaux gratuits «ne sont pas à la hauteur des journaux payants». Mais ils jugent dans le même temps qu'ils «suffisent pour s'informer». Ensuite, si les 15-25 ans savent répondre aimablement à des questions sur l'image qu'ils ont de la presse, la pratique est loin de suivre.

Les jeunes, c'est un fait, ne lisent pas ou si peu les journaux. Pas un hasard si 68% d'entre eux déclarent avoir l'impression que leur génération s'informe avant tout par la télévision, là où seul 1% des sondés citent la presse écrite. Quand on leur demande comment, selon eux, les jeunes s'informeront dans cinq ans, les voilà qui mettent l'Internet en tête, suivi de la télé et, très loin derrière, de la presse écrite et de la radio.

Impossible en effet de savoir à coup sûr ce qui leur donnerait davantage envie de lire les journaux, tant les revendications sont loin d'être unanimes. Et en voilà 38% qui voudraient que les sujets abordés les concernent davantage ; 37% que les journalistes donnent plus d'explications ; 33% que leur présentation soit plus séduisante ; 32% que leur prix baisse, etc. Et qu'ils soient plus drôles ? Et vian pour les idées reçues : ils ne sont que 22% à le souhaiter. Idem quand on tente de faire le hit-parade de leurs sujets préférés : le jeune est complètement dispersé.

« Là encore, il faut se garder des stéréotypes, résume Jérôme Sainte-Marie, de BVA. De même que c'est une fausse bonne idée de vouloir faire du fun, plus léger, plus joyeux, pour attirer les jeunes lecteurs, gare à ceux qui croient que les centres d'intérêt des 15-25 ans, en fait très éclatés, se limitent au sport et aux rave-parties. »

Au collège. Alors quoi ? Les éditeurs de quotidiens peuvent-ils en appeler aux réflexes citoyens des 15-25 ans ? Encore une fois, c'est bof. Ils sont seulement 51% à estimer que lire un journal pousse à aller aux urnes ; 41% à estimer que cela favorise le fait de s'engager dans un parti politique, et 52% à subodorer que cela pousse à s'engager dans une association.

Pour autant, et c'est peut-être là le seul fait vraiment rassurant de ce sondage, ce jeune si difficile à attirer ne demande finalement qu'à être séduit. Ou plutôt à apprendre à aimer. Convaincu (à 61%) que lire la presse «c'est quelque chose qui s'apprend», il souhaite massivement (84% !) que la lecture et l'étude de la presse fassent leur entrée dans les programmes scolaires au collège et au lycée. Le voilà donc, le bon calcul.

<http://www.liberation.fr>

(1) Vagues d'enquêtes réalisées entre le 13 et 21 février dernier auprès de 504 jeunes de 15 à 25 ans.

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ? 1 point
- La presse estimée et suivie par les jeunes.
- Les jeunes aiment la presse mais la lisent peu.
- Presse : les jeunes ne lisent plus !

2. Quelle est la fonction de cet article ? 1 point
- Distraire.
- Informer.
- Interpeller.

3. Que disent les jeunes après un journal télévisé ? 1 point

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 4,5 points*

	Vrai	Faux
La télévision augmenterait le tirage des journaux. Justification : _____ _____		
À l'heure actuelle, les jeunes s'informent essentiellement des journaux gratuits. Justification : _____ _____		
À l'avenir, les jeunes choisiront la Toile comme moyen d'information. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Qu'est-ce qui pourrait motiver davantage les jeunes à lire ? Citez deux raisons. 1 point

6. Les jeunes souhaitent que les journaux deviennent... 1 point

- plus gais.
 moins condensés.
 plus variés.

7. Quelle mise en garde est lancée à propos des centres d'intérêt des jeunes ? 1 point

8. Quels types de conduite entraîneraient la lecture chez les collégiens ? 1,5 point

9. Quelle conséquence peut-on tirer de ce sondage auprès des jeunes ? 1 point

■ EXERCICE 2

/12 points

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Je voudrais attirer l'attention des lecteurs sur la nécessité qu'il y a à comprendre la lourdeur et la complexité du travail des élèves, quels que soient leurs niveaux scolaires.

Il serait alors logique de leur permettre, grâce aux vacances, de pouvoir faire avec efficacité leur travail scolaire. Penser les vacances en termes de durée et de moment en harmonie avec les contraintes qu'ils supportent tout au long de leurs scolarités devrait être l'obsession des prescripteurs.

Parlons d'abord des vacances qui rythment les trimestres scolaires durant l'année. Qui ignore les conclusions d'une recherche menée par Hubert Montagner dans les années 1980 qui affirmaient que, à l'école primaire, après 7 semaines de classe il faut à l'élève deux semaines d'arrêt pour retrouver les forces perdues avant de repartir vers les apprentissages scolaires ? C'est ainsi que l'on peut entendre parler ou lire

l'intérêt d'une organisation annuelle en 7-2 soit 7 semaines de classe suivies de 2 semaines d'arrêt. Mais ce projet est-il bien compatible avec le découpage de la France en zones ?

Quant aux vacances d'été, tous les enseignants comme les neuroscientifiques pensent qu'un arrêt trop long nuit à l'efficacité du travail de l'élève. Il est donc envisagé de raccourcir les grandes vacances. Cependant ce projet soutenu par les experts de l'apprentissage interroge les ergonomes qui observent que ce choix poserait de nombreux problèmes et non des moindres :

- les écoles ne sont pas en capacité de faire travailler des enfants dans des locaux adaptés au travail scolaire quand la température extérieure évolue au-delà de 30 degrés ; dans certaines classes il n'y a même pas de stores aux fenêtres qui permettraient de contrôler la lumière solaire. Il y fait facilement des températures insupportables dépassant 35 degrés certaines journées du mois de mai et de juin. Qu'en sera-t-il en juillet ?

- le temps de travail des enseignants surtout dans le secondaire est tel qu'ils ne partent en vacances que lorsque les examens nationaux ou régionaux sont finis et que lorsque les projets pour la rentrée sont élaborés, bases de travail dans le cadre de leur rentrée anticipée par rapport aux élèves à la fin des vacances. Cette réforme voudrait-elle dire que les enseignants seraient le personnel au travail qui auraient moins de vacances que la plupart des salariés dans les entreprises et ce sans compensation salariale ?

L'enseignant fait des horaires très lourds car les temps d'enseignement en présentiel avec les élèves s'additionnent aux temps de préparation des cours et de correction des copies auxquels s'ajoutent également les réunions d'équipe, les réunions avec les parents et les conseils de classe. Auront-ils des RTT (réduction du temps de travail) pour compenser ces horaires qui tout cumulé sur une semaine dépassent largement les 39 heures.

Voilà au moins deux arguments - les espaces scolaires et le statut des personnels de l'éducation nationale - qui amènent à l'évidence que le réaménagement de la durée des grandes vacances ne pourra se faire qu'après avoir compris et traité les effets qu'il génère irrémédiablement.

<http://reussite-pour-tous.over-blog.fr>

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ?

1 point

- Les vacances scolaires, pourquoi ?
- Vers des vacances scolaires plus longues.
- Raccourcir les vacances d'été.

2. Selon l'auteur de l'article, sur quoi devrait porter la réflexion des spécialistes?

1 point

3. Pour Hubert Montagner les vacances scolaires...

1 point

- fixent le programme des cours.
- ajustent les programmes scolaires.
- conditionnent l'organisation de la semaine scolaire.

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

3 points*

	Vrai	Faux
Les résultats d'une recherche effectuée en 1980 ont été oubliés. Justification : _____ _____		
L'idée d'une organisation annuelle en 7 semaines de classe suivies de 2 semaines d'arrêt demeure d'actualité. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

■ EXERCICE 1*/13 points***A. Comprendre un texte informatif**

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

En plein développement en France comme à l'étranger, la location saisonnière est tendance chez les vacanciers, comme chez les propriétaires.

Les locations saisonnières existent depuis fort longtemps, notamment dans les stations touristiques, mais désormais ce mode de location se développe à vitesse grand V dans toutes les régions, y compris en ville et dans les zones rurales. Et tous les types de logement se louent, à tous les budgets et pour tout type de clientèles (en famille, en solo, en couple ou entre amis) !

La location de vacances connaît un succès grandissant et une croissance plus forte que l'hébergement en hôtel ou en club grâce à son avantage anti-crise : le coût. À superficie équivalente, une location de vacances est jusqu'à deux fois moins chère qu'un hôtel. De plus, la location permet de mieux maîtriser son budget vacances en contenant ses dépenses sur place : on consomme « chez soi » sans être obligé de se restaurer à l'extérieur sans cesse.

L'autre atout important des locations vacances est de permettre aux vacanciers de voyager autrement, en se sentant ailleurs « comme à la maison », et d'être totalement intégrés à la vie locale de la région qu'ils visitent. Plus convivial, ce mode d'hébergement est idéal pour se retrouver à plusieurs et prendre le temps de partager de bons moments.

De plus, grâce à Internet, l'offre de locations de vacances est devenue très accessible et les réservations peuvent s'effectuer en quelques clics. Certains sites spécialisés comme Abritel ou Homelidays reçoivent ainsi plusieurs millions de demandes de réservations par an de vacanciers français et étrangers, à la recherche de leur lieu de vacances idéal.

Face à l'explosion de cette demande, de plus en plus de propriétaires ont compris l'intérêt de louer en saisonnier leurs biens immobiliers inoccupés. Résidence secondaire, maison de famille, logement principal, tout se loue, quel que soit le type de logement, sa superficie et sa localisation. Pas au même prix bien sûr, ni pour le même nombre de semaines à l'année mais suffisamment pour dégager des revenus complémentaires intéressants.

Si la moyenne nationale de location s'établit à 10 semaines par an et par propriétaire, certains réussissent même à louer près de 30 semaines par an.

Un logement en saisonnier se louant par ailleurs jusqu'à 30% plus cher qu'une location vide longue durée, l'intérêt de ce type de location n'en est que plus important. Selon les régions, la saison et le type de logement, le tarif de location de vacances varie ainsi de 300 à plus de 2 000 euros par semaine.

La plupart des propriétaires s'occupent eux-mêmes de la location et des relations avec les vacanciers. Selon l'éloignement du propriétaire du lieu de la location, le développement de services de proximité permet de trouver facilement des intermédiaires pour gérer la remise des clés ou le ménage des locations entre les arrivées et départs des vacanciers.

Certains optent à défaut pour une gestion par une agence qui prendra tout en charge contre commission. Mais avec la multiplicité des sites Internet spécialisés dans la location de vacances, promouvoir en direct sa location de vacances et gérer des demandes de réservations n'a jamais été aussi simple.

Les revenus des locations saisonnières sont imposés dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC). Dans la très grande majorité des cas, les propriétaires bénéficient d'un abattement forfaitaire de 50% des loyers et charges perçus, tant que ces revenus ne dépassent pas 32 100 euros par an. Avec ce régime forfaitaire (ou « micro-entreprise » ou « micro-bic »), les propriétaires n'ont besoin d'aucune compétence comptable spécifique pour déclarer ces revenus. De quoi susciter de plus en plus de vocations pour ce marché en pleine expansion !

<http://www.louer-en-saisonnier.com>

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ?

1 point

- Pourquoi louer quand on est propriétaire ?
- Partir en vacances.
- Qu'est-ce que la location saisonnière ?

2. Quelle est la fonction de cet article ?

1 point

- Exprimer une opposition.
- Poser une question.
- Donner une information.

3. Quel constat peut-on faire en matière de location de vacances ?

1 point

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

4,5 points*

	Vrai	Faux
La location de vacances semble être un moyen efficace contre la crise. Justification : _____ _____		
La location de vacances entraîne des économies budgétaires de ménages. Justification : _____ _____		
Le partage des lieux d'hébergement est un atout des locations vacances. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Quel est le moyen de réservation le plus utilisé des locations vacances ?

1 point

6. Les logements mis en location saisonnière rapportent...

1 point

- de gros bénéfices.
- des rentes supplémentaires.
- des petites sommes d'argent.

7. Quel est le seuil de location saisonnière en France ?

1 point

8. Par qui est géré le marché de logements de location saisonnière ?

1,5 point

- Par les agences immobilières.
- Par l'association de propriétaires des logements de location.
- Par les propriétaires des logements de location.

9. Comment comprenez-vous « ...les propriétaires bénéficient d'un abattement forfaitaire... » ?

1 point

- Les propriétaires profitent d'un régime exceptionnel.
- Les propriétaires tirent profit de réels avantages fiscaux.
- Les propriétaires obtiennent gain de cause.

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Longtemps boudées par les Européens, mais consommées abondamment en Asie, les algues semblent peu à peu séduire les Français.

En raison de leur confusion avec les algues vertes qui polluent le littoral, ces légumes de mer ont un problème d'image. Mais *"les consommateurs français s'y intéressent de plus en plus, et on observe un nombre croissant de restaurateurs utilisant les algues dans leur cuisine"*, constate Hélène Marfaing, chef de projet agroalimentaire au Centre d'étude et de valorisation des algues (CEVA), situé à Pleubian, dans les Côtes-d'Armor (Bretagne). C'est à travers les restaurants japonais et les bars à sushis que les algues ont commencé à séduire les gastronomes.

Sur les 15 millions de tonnes d'algues produites chaque année dans le monde, 75% se retrouvent dans les assiettes, principalement asiatiques, souligne le CEVA. Quelque 800 à 1000 tonnes sont récoltées annuellement en France. Les algues sont utilisées sous plusieurs formes. Séchées, comme le nori¹ (présent dans les makis²), le wakamé³ ou encore le kombu⁴, utilisés dans la soupe miso⁵. Sous forme fraîche, on consomme les filaments verts, sortes de haricots de mer, en salade.

En Occident, l'industrie agroalimentaire emploie l'agar-agar, extrait d'algue rouge, comme gélifiant dans les bonbons, la charcuterie, les gâteaux, etc., où il remplace la gélatine. L'agar est aussi utilisé au Japon comme coupe-faim. Seules quatorze algues alimentaires sont autorisées à la vente en France. Composée de 70% à 90% d'eau, soit moins que les légumes terrestres, l'algue est appréciée des végétariens.

Déjà mises à l'honneur par David Servan-Schreiber⁶, décédé en juillet 2011, dans ses recettes anti-cancer, les algues, crues ou cuites, possèdent de grandes qualités nutritionnelles. D'un apport calorique très faible (sans graisses ni calories), elles contiennent des sels minéraux, oligoéléments et fibres - jusqu'à 87% dans les algues brunes -, et des protéines, surtout la spiruline. Certaines espèces en contiennent même plus que les œufs, recèlent davantage de calcium que le lait et présentent des taux de vitamines élevés. *"L'algue peut être une alternative aux produits laitiers pour les personnes souffrant d'excès de cholestérol, en raison de leur teneur en calcium"*, explique Hélène Marfaing. *"Ce n'est pas forcément un aliment miracle, mais il contribue à couvrir les apports nutritionnels recommandés."*

Sous forme de complément alimentaire, c'est aussi un *"soutien lorsque l'on surveille son alimentation"*, indique le CEVA. Les compléments alimentaires doivent toutefois être utilisés avec précaution.

Des études épidémiologiques menées au Japon montrent qu'une consommation régulière d'algues coïncide avec une plus faible incidence du cancer du sein, du côlon et de la prostate. Hélène Marfaing mentionne les fameux centenaires d'Okinawa, gros consommateurs d'algues. Mais ils ont aussi une alimentation saine et modérée, boivent du thé vert et pratiquent une activité physique soutenue.

On y trouve aussi des antioxydants, dont la fucoxanthine (pigment caroténoïde) et la phycoérythrine, qui n'existent nulle part ailleurs. David Servan-Schreiber considérait la fucoxanthine comme un antioxydant *"efficace pour empêcher la croissance des cellules cancéreuses de la prostate"*. La phycoérythrine serait, selon plusieurs études, *"utile dans la prévention ou le traitement de maladies dégénératives"*.

Un bémol : *"Il faut se cantonner aux algues autorisées à la vente"*, prévient le docteur Jacques Fricker, nutritionniste, dans son livre *La Vérité sur les compléments alimentaires* (éd. Odile Jacob). *Elles ont aussi une fâcheuse tendance à concentrer des minéraux plus ou moins toxiques : arsenic, cadmium, mercure..."*

Si leur consommation est en progression, les algues ne font pas encore partie de notre univers culturel alimentaire. *"Les Occidentaux sont-ils prêts à en faire un produit courant ?"*, questionne le docteur Arnaud Cocaul. Pas sûr. *"Malgré leurs bienfaits nutritionnels, leur consommation restera sans doute anecdotique"*, estime ce nutritionniste.

<http://www.lemonde.fr>

1. Le **Nori** désigne différentes algues rouges comestibles, utilisées dans la cuisine japonaise notamment dans l'élaboration des maki et des temaki.
2. Les **makis** sont des rouleaux de noris (algues séchées) fourrés d'une garniture de riz vinaigré et de poisson cru, coupés en petits tronçons.
3. Le **wakame** (terme japonais, en katakana), *Undaria pinnatifida* ou fougère de mer, est une algue comestible populaire en cuisine japonaise.
4. Le **kombu** est une algue marine de couleur brun foncé qui peut atteindre une longueur de quelques mètres. Ce « légume de mer » pousse à l'état sauvage sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Il est aussi cultivé dans des fermes côtières au Japon.
5. Le **miso** est un aliment japonais traditionnel qui se présente sous forme de pâte fermentée, à haute teneur en protéines, de goût très prononcé et très salé. Il peut être de couleur beige ou jaune pâle à brun chocolat foncé et sa texture ressemble à celle d'un beurre de noix (par ex. arachide ou amandes).
6. **David Servan-Schreiber**, neuropsychiatre français.

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ?

1 point

- Des antioxydants spécifiques.
- Protéines et sels minéraux.
- Les bienfaits méconnus des algues.

2. À quoi serait dû le problème d'image soulevé ?

1 point

3. On trouve souvent les algues dans la cuisine...

1 point

- traditionnelle.
- moléculaire.
- culinaire.

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

3 points*

	Vrai	Faux
Les Français sont les plus grands consommateurs d'algues. Justification : _____ _____		
Les algues sont consommées aussi bien séchées que fraîches. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Quel est le principal composant des algues ?

1 point

- La gélatine.
- L'eau.
- L'agar.

6. Pourquoi est-il vrai que les algues sont à la base de traitement médical ?

1 point

7. Si on intègre les algues dans notre alimentation quotidienne...

1 point

- on fragiliserait notre corps.
- on immuniserait notre corps.
- on infecterait notre corps.

8. Les algues contiennent-elles des substances dangereuses ?

2 points

9. Selon des spécialistes occidentaux, les algues...

1 point

- feront bientôt partie de nos plats favoris.
- resteront une alimentation rare.
- disparaîtront de notre table.

▶ PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE

25 POINTS

Avec des camarades vous voulez créer un site Internet pour présenter votre séjour en France à l'occasion d'un échange scolaire. Vous écrivez au directeur du lycée pour lui demander l'autorisation de ce site Internet. Vous lui présentez votre séjour (photos, vidéos, visites, excursions,...) et lui expliquez l'intérêt que l'ensemble de l'établissement scolaire pourrait en tirer (échanges, invitations, nouveaux projets, jumelage,...). Vous lui demandez aussi d'utiliser l'équipement informatique de l'école. Développez vos arguments.
(250 mots minimum)

■ EXERCICE 1

/13 points

A. Comprendre un texte informatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Les idées les plus simples sont souvent les meilleures. Depuis huit ans, la ville de Troyes organise des randonnées nocturnes à vélo. Et elles rencontrent un succès croissant. « Elles réunissent en moyenne 1500 personnes », signale Valéry Denis, le maire-adjoint chargé des sports.

Comme il s'agit d'une balade et non d'une compétition, il n'y a ni frais d'inscription à régler, ni certificat médical à présenter. Et comme le parcours est sécurisé par une trentaine de bénévoles, ces randonnées à vélo séduisent les familles. Les parents viennent avec leurs enfants sans hésitation. « La sécurité a toujours été notre priorité. À ce jour, il n'y a jamais eu d'accident », affirme le maire-adjoint.

Fort de ce succès, il a décidé d'ajouter cette année une randonnée nocturne supplémentaire. Il y en aura trois en 2013 contre deux auparavant. Dont deux le mois prochain : les 3 et 31 mai. La troisième est prévue le 27 septembre. Chaque fois avec un départ à 21h du forum de l'hôtel de ville (rassemblement dès 20h30 au même endroit). Le succès de ces randonnées nocturnes ne réside pas seulement dans le fait que le parcours s'effectue sans contrainte de circulation. La distance joue aussi beaucoup. Chaque randonnée ne dépasse pas les 15 km. « Ce qui donne une balade de deux heures, à la portée de tout le monde », commente Valéry Denis.

Cela dit, d'autres villes ont tenté d'organiser des randonnées vélo et la formule n'a pas accroché. « Notre succès réside probablement dans la formule que nous avons choisie », estime le maire-adjoint.

Avant de s'élancer, le randonneur ne connaît pas le parcours. Il est confidentiel et constitue une surprise pour les participants. « Pour des raisons de sécurité, nous ne voulons pas que des gens se joignent au groupe en cours de route », dit-il.

Et ce parcours change à chaque randonnée. « Nous essayons de faire passer les gens par des endroits insolites, de les emmener dans des quartiers où ils ont peu l'occasion d'aller. Généralement, les Troyens connaissent bien le cœur historique et le secteur où ils vivent. Beaucoup moins le reste de la ville », remarque-t-il.

Dans le passé, les cyclistes ont pu ainsi traverser l'Espace Argence, effectuer le tour de l'enceinte du stade de l'Aube, découvrir le temple bouddhiste de La Chapelle-Saint-Luc ou d'anciens sites industriels comme ceux de Bégand et de Fra For.

« L'allure modérée permet aux participants d'avoir le temps de découvrir le patrimoine architectural de leur ville. Et la nuit change en plus la perception que l'on a souvent de lui », observe Valéry Denis.

Comme pour les randonnées à roller, la sécurité est assurée par l'association des motards en colère et deux équipes de secouristes. Car ces randonnées nocturnes à vélo ne se substituent pas à celles en roller. Elles auront lieu encore cette année. Quatre sont prévues. La première se déroulera le 17 mai. Sauf que ces randonnées à roller ont tendance à attirer aujourd'hui moins de monde. Après avoir séduit jusqu'à 5 000 personnes, elles sont redescendues à 1 500-2 000 participants selon le temps. Une fréquentation désormais similaire à celles des randonnées nocturnes à vélo.

<http://www.lest-eclair.fr>

QUESTIONS

- Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ? 1 point
 - Promenades originales à vélo ou en rollers.
 - Randonnée nocturne à vélo : première demain soir.
 - Randonnées nocturnes à vélo.
- D'après le texte, quel accueil le public réserve à ces randonnées ? 1,5 point

- Ces randonnées s'adressent... 1 point
 - à tout le monde.
 - exclusivement aux adultes.
 - uniquement aux adolescents et aux fans du vélo.

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Les participants doivent payer pour participer aux randonnées. Justification : _____ _____		
En 2013 il y a aura trois randonnées nocturnes comme en 2012. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Pourquoi les randonnées nocturnes remportent un fort succès auprès des habitants de Troyes ? 1 point
Citez deux raisons.

6. Les participants connaissent-ils l'itinéraire qu'ils suivront avant leur départ ? Pourquoi ? 1,5 point

7. Lors de ces randonnées nocturnes,... 1 point

- les Troyens font toujours le même parcours et passent par des endroits familiers.
- l'itinéraire diffère et les Troyens passent par des endroits inhabituels.
- un arrêt est effectué dans le quartier historique de la ville de Troyes.

8. Comment comprenez-vous la phrase : « La nuit change en plus la perception que l'on a souvent... » ? 1 point

- Les randonneurs ont du mal à circuler la nuit entre les monuments.
- Le patrimoine architectural n'est pas vraiment visible la nuit.
- Le randonneur voit les monuments de façon différente la nuit.

9. Les randonnées à vélo ont-elles remplacé les randonnées à roller ? 1 point

10. Les randonnées nocturnes en roller attirent-elles plus de monde que celles à vélo ? 1 point

■ EXERCICE 2

/12 points

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Quid de la sécurité des paiements électroniques ?

Le commerce électronique se développe rapidement depuis quelques années enregistrant de 35 à 40% de croissance donnant ainsi une importance de plus en plus grande à ce qui est parfois appelé l'ePaiement.

La carte bancaire est le moyen de paiement préféré des Français notamment parce qu'il est sécurisé. Excepté sur Internet. Le taux de fraude ne cesse d'augmenter depuis 2007, et la remise en cause des commissions d'interchange ouvre un nouveau boulevard aux fraudeurs.

Selon la Fevad (La Fédération du e-commerce et de la vente à distance), le e-commerce continue de progresser en France, même s'il reste moins important que sur les marchés anglais et allemands, avec une croissance des ventes qui a atteint 19% en 2012.

Une observation contrebalancée par la hausse parallèle du taux de fraude sur Internet. Si l'ensemble des paiements sur Internet ne représente que 8,4% de la valeur des transactions nationales, ils sont à l'origine de 61% du montant de la fraude sur les cartes de paiement (253 millions sur 413 millions d'euros). Il s'agit d'un chiffre particulièrement alarmant quand on sait que le marché du paiement en ligne possède un très fort potentiel de croissance. 63% du total des fraudes seraient dues à l'usurpation des numéros de cartes bancaires en 2010. Plusieurs solutions ont été mises en place par les prestataires de solution de paiement depuis le milieu des années 2000. e-Carte Bleue et 3D Secure ont notamment instauré dès 2008 une seconde phase d'authentification par la génération d'un code à usage unique. Sur les sites marchands, d'autres technologies de sécurité peuvent également être mises en œuvre, telles que les certificats SSL déjà très répandus, les systèmes Captcha ou les e-mails certifiés.

Des solutions relativement boudées par les commerçants. 40% des e-commerçants utilisent 3D Secure aujourd'hui mais ils ne représentent qu'environ 10% des paiements par carte et 15% seulement des montants. Les plus grandes enseignes e-commerçantes n'ont pas encore adopté le système.

Pour contrer cette inertie, l'Observatoire de la sécurité des cartes de paiement a publié en décembre 2012 un communiqué appelant les e-commerçants à renforcer la sécurité des paiements par carte sur Internet en faisant notamment appel à leur prestataire de solution de paiement. Cette sensibilisation intervenait à la suite du colloque organisé par ce même Observatoire sur la sécurisation des paiements par carte sur Internet.

Paradoxalement, les organismes de contrôle européens remettent en question les commissions d'interchange, encouragés en ceci par les commerçants qui voudraient voir ce qu'on appelle aussi les « frais de service commerçants » associés aux paiements par carte réduire ou même disparaître. Ces cartes sont effectivement coûteuses pour les émetteurs et les coûts sont répercutés sur les commerçants (sous la forme d'une commission) et sur les consommateurs (sous la forme de frais bancaires en général mensualisés).

Or, c'est une partie de ces commissions qui permet aux réseaux de paiements électroniques de financer leurs innovations en matière de sécurité (sécurité des transactions et réduction des connexions frauduleuses). Les supprimer signifierait des garanties bien moindres en termes de sécurité de paiement. Un boulevard qui s'élargit pour les fraudeurs, en dépit du bon sens et des alertes récemment émises.

La crispation des commerçants autour de ces commissions est doublement contre-productive. Non seulement l'affaiblissement de la sécurité du paiement en ligne peut déboucher sur de substantielles pertes, mais les conséquences sur la confiance des consommateurs risquent de condamner un marché qui bénéficie pourtant d'un potentiel de croissance fort.

<http://www.journaldunet.com/ebusiness/expert>

QUESTIONS

1. L'auteur de cet article...

1 point

- souligne un phénomène de société.
- médiatise un dispositif démodé.
- annonce un nouveau dispositif.

2. Les Français utilisent beaucoup la carte bancaire...

1 point

- pour rembourser leur emprunt.
- pour régler tout paiement en général.
- pour payer leurs achats sur Internet.

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

3 points*

	Vrai	Faux
Au niveau européen, le e-commerce remporte plus de succès en France qu'ailleurs. Justification : _____ _____		
Le taux de fraude des paiements effectués sur Internet est assez inquiétant. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Quelle est la plus grande fraude constatée en ce qui concerne les cartes bancaires ? 1 point

5. Quel est l'accueil fait par les commerçants face aux différentes solutions contre la fraude ? 2 points

6. Les organismes de contrôle européens... 1 point

- pensent qu'il faudrait revoir les décisions concernant les commissions d'interchange.
- envisagent de faire payer des frais de service aux commerçants.
- souhaitent instaurer des frais bancaires aux consommateurs.

7. Comment comprenez-vous : « Supprimer les commissions signifierait des garanties bien moindres... » ? 1 point

- Si on supprime les commissions, il y aura plus de garanties.
- Si on enlève les commissions, il y aura autant de garanties.
- Si on abolit les commissions, il y aura moins de garanties.

8. D'après le texte, quelles sont les conséquences du refus des commerçants envers les commissions sur le marché ? 2 points

▶ PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE

25 POINTS

Vous êtes fan de basket et le responsable de votre club sportif vous demande de rédiger un petit article pour la journée nationale du sport et de l'activité physique en expliquant pourquoi une activité sportive peut développer l'esprit d'équipe. Vous développerez vos arguments en parlant aussi des avantages et des inconvénients du sport. (250 mots minimum)

■ EXERCICE 1

/13 points

A. Comprendre un texte informatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Chaque semaine, près de 680 000 personnes sont absentes de leur emploi, au moins une journée, pour raison de santé.

Méto-boulot-dodo ? Oui, mais pas toujours boulot ! Chaque semaine près de 680 000 personnes sont absentes de leur emploi au moins une journée pour raison de santé (3,6% des salariés), les conditions de travail étant la cause principale de l'absentéisme, selon une étude de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).

Menée sur la période 2003-2011, l'étude de la Dares (qui dépend du ministère du travail) met en lumière l'absentéisme en fonction de différents facteurs, tels que la nature du contrat de travail, l'âge et le sexe, la catégorie socioprofessionnelle ou le secteur d'activité. Le facteur le plus déterminant est toutefois l'exposition aux contraintes physiques et psychosociales.

L'absentéisme atteint 5,5% des salariés soumis à au moins trois contraintes physiques (exposition aux poussières, produits dangereux, port de charges lourdes, bruit, vibrations, etc.), contre 2,5% chez ceux qui ne connaissent pas ces contraintes. La différence est encore plus grande et monte à 7,5% parmi ceux ou celles qui sont exposés à des contraintes psychosociales (obligation de se dépêcher pour accomplir son travail, exposition à des agressions physiques ou verbales, ou à du harcèlement, risques d'accident, etc.). Les catégories sociales dans le bas de la hiérarchie étant davantage soumises à ces contraintes, il ressort que le taux d'absentéisme pour maladie monte à 4,5% chez les ouvriers, alors qu'il n'est que de 1,6% pour les cadres.

L'absentéisme est également plus ou moins élevé suivant que l'emploi est stable ou non. Ainsi, il se situe au-dessus de la moyenne chez les fonctionnaires (3,9%) et chez les salariés disposant d'un CDI de plus d'un an (3,7%), alors qu'il n'est que de 2,6% parmi les contrats précaires (CDD, intérim), et ce quelle que soit la catégorie professionnelle.

Les femmes ont un taux d'absentéisme plus élevé (4,1%) que les hommes (3,1%), mais leurs absences, plus nombreuses dans la tranche d'âge 25-34 ans, sont souvent dues aux problèmes de santé de leurs enfants.

L'âge est un facteur aggravant d'absentéisme, la tranche la plus exposée étant celle des 55-59 ans (5,4%). Chez les plus de 60 ans, les absences diminuent (4,7%), une fraction importante des ouvriers dont la santé est la plus dégradée ayant déjà quitté le marché du travail, note la Dares.

Enfin, l'étude de la Dares montre des différences marquées selon les départements, avec un taux d'absentéisme de 1,62% à Paris et de 5,31% dans les Hautes-Alpes. Ces disparités sont expliquées en grande partie par les caractéristiques de la main-d'œuvre. "Si l'on neutralise l'effet de ces caractéristiques, ces variations géographiques se réduisent fortement", note la Dares.

L'enquête montre que le taux d'absentéisme dans les grandes entreprises est de 3,7%, inférieur à celui des PME de moins de 250 personnes (4,3%) et à celui des entreprises intermédiaires (4,7%) :

"Ces dernières n'ont pas encore de politiques (RH) structurées", souligne Yannick Jarlaud, directeur du département santé-sécurité d'Alma Consulting Group, mais elles ne sont plus non plus dans un cadre où les salariés savent que leurs collègues vont pâtir de leur absence éventuelle."

François Dubreuil, directeur de projets à Entreprise & Personnel, voit une autre raison à cette disparité : "Les grandes entreprises utilisent, plus que les PME, les mesures d'âge pour accompagner le départ en retraite de leurs seniors", qui sont plus souvent en arrêt maladie que la moyenne des actifs. Avec le vieillissement de la population au travail, la peur du chômage et les contrôles seront insuffisants pour faire reculer l'absentéisme.

<http://www.lemonde.fr>

(¹) Ressources Humaines

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ?

1 point

- Les conditions de travail et la précarité.
- L'absentéisme au travail : fatalité ou symptôme ?
- Les conditions de travail, premier facteur de l'absentéisme.

2. D'après le texte, quelle serait la raison essentielle de l'absentéisme ?

1 point

3. La catégorie sociale la plus affectée par les absences liées à la maladie concerne...

1 point

- les patrons.
- les cadres.
- les ouvriers.

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

3 points*

	Vrai	Faux
L'absentéisme affecte le travail stable. Justification : _____ _____		
Les femmes sont plus touchées par l'absentéisme que les hommes. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Pour quelle raison les absences de jeunes femmes se multiplient entre 25-34 ans ?

1 point

6. On observe une santé fortement détériorée chez...

1,5 point

- les moins de 60 ans.
- les plus de 60 ans.
- les retraités.

7. Comment explique-t-on les différences d'absentéisme selon les zones géographiques ?

1 point

- Par les variations démographiques.
- Par les changements climatiques.
- Par les caractéristiques du travail.

8. L'absentéisme est moins fort dans...

1 point

- les grandes sociétés.
- les petites et moyennes entreprises.
- les intermédiaires.

9. Comment comprenez-vous la phrase suivante «...que leurs collègues vont pâtir de leur absence éventuelle.» ?

1,5 point

- Que leurs collègues feront le travail à leur place.
- Que leurs collègues assumeront leurs erreurs.
- Que leurs collègues refuseront d'accomplir leur travail.

10. Pourquoi il sera difficile de faire reculer l'absentéisme ?

1 point

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

À partir de ce mercredi 1^{er} mai, une nouvelle étiquette accompagnera les meubles en magasin : celle d'une contribution écologique mise en place pour financer la toute récente filière de collecte et de recyclage des déchets d'éléments d'ameublement (DEA).

Son montant ? Environ 20 centimes pour une chaise, 1,50 euro pour une table, 4 euros pour un matelas ou 18 euros pour une grosse armoire.

Aujourd'hui, près de 2 millions de tonnes de déchets d'ameublement sont produites chaque année en France, qui finissent le plus souvent en décharge ou dans un incinérateur, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (PDF). Environ 80% sont issues des ménages (1,7 million de tonnes, essentiellement du bois), le reste provenant des professionnels (600 000 tonnes, composées de nombreux métaux). Avec 26 kilogrammes par habitant et par an, c'est le troisième gisement le plus important au niveau national, après les emballages et les papiers.

Pour leur donner une seconde vie, une filière, unique en Europe, a été mise en place l'an dernier et vient d'entrer en fonctionnement. Son but : regrouper et recycler tous les déchets de meubles (PDF) conçus pour s'asseoir, travailler, manger, se coucher, à l'intérieur comme à l'extérieur. En sont exclus le mobilier urbain ainsi que les éléments de décoration (tapis, textiles, accessoires).

Comme dans d'autres filières de tri, la collecte et le traitement de ces meubles usagés ont été confiés à deux éco-organismes, créés par les industriels du secteur - à qui la loi impose de gérer leurs déchets - et certifiés fin 2012 : Éco-mobilier, pour les particuliers, et Valdelia, pour les professionnels (entreprises, collectivités, magasins et cafés-hôtels-restaurants).

Leur objectif : atteindre 45% de réutilisation et de valorisation des déchets d'ameublement ménagers et 75% des déchets professionnels d'ici à fin 2017. Pour cela, ils bénéficieront d'un budget de 400 millions d'euros, financé par l'éco-participation.

"60% du marché des meubles professionnels sont dans la boucle aujourd'hui, nous visons près de 80% à la fin de l'année", précise à l'AFP Arnaud Humbert-Droz, directeur général de Valdelia. *La collecte, qui se fait directement chez le détenteur ou dans des points d'apport volontaire que nous mettons en place, a débuté en mars."*

À ce jour, 22 centres de tri ont été sélectionnés. C'est le cas du site de Vert-le-Grand (Essonne), qui récupère 70 000 tonnes de déchets d'entreprises et de collectivités en Ile-de-France et arrive à en valoriser 40%. Les plastiques servent ainsi à faire du textile ou des équipements automobiles tandis que les bois des panneaux et l'acier peuvent être recyclés en chaises, selon un reportage de France Info. Une partie des meubles en bon état reviendra par ailleurs à Emmaüs pour être réutilisée.

Du côté des particuliers, la filière n'est pas encore opérationnelle, mais les milliers de vendeurs de meubles - grandes enseignes ou indépendants - adhèrent peu à peu à Éco-mobilier. L'organisme doit installer à partir de mai des bennes "meubles" dans les 4 500 déchetteries publiques du territoire.

"L'objectif est de proposer aux consommateurs des solutions de collectes de proximité, faciles, pratiques", livre Dominique Mignon, directrice générale d'Éco-mobilier, interrogée par France Info. Et ajouter : *"Pour le tri, les choix des prestataires auront lieu en juillet et l'exploitation démarrera véritablement en septembre."*

En parallèle des meubles, la France lance actuellement des filières sur les déchets dangereux des ménages, les déchets médicaux à risques infectieux et les bouteilles de gaz. Au total, elle compte dix-neuf filières qui organisent la collecte et le traitement des déchets aux frais des entreprises qui les ont fabriqués, distribués ou importés – ce que l'on appelle les filières à responsabilité élargie du producteur (REP). Un record en Europe.

<http://www.lemonde.fr>

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ?

1 point

- Une nouvelle écotaxe pour recycler les meubles usagés.
 Médiatiser un dispositif de recyclage de déchets.
 Annoncer un dispositif de recyclage de déchets d'éléments d'ameublement.

2. Selon l'article, d'où proviennent les déchets d'ameublement ?

1 point

3. D'où provient le plus grand pourcentage de déchets en France ?

1 point

- Des meubles.
- Des emballages.
- Des papiers.

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Tous les meubles peuvent être recyclés. Justification : _____ _____		
Les deux éco-organismes vont recevoir des subventions pour leur fonctionnement. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Combien de professionnels du meuble participent aujourd'hui à cette initiative ?

1 point

- Presque tous.
- Un peu plus de la moitié.
- Quelques-uns.

6. Les matériaux recyclés peuvent-ils donner vie à d'autres articles ? Lesquels ?

1 point

7. Certains meubles en bon état...

1 point

- seront quand même recyclés par les éco-organismes.
- seront envoyés sur le site de Vert-le-Grand.
- seront donnés à une association humanitaire.

8. Quelle solution est proposée pour augmenter la participation des particuliers à cette initiative ?

Pourquoi ?

2 points

9. Dans quels nouveaux domaines la France commence-t-elle aussi la collecte et le traitement ?

1 point

■ EXERCICE 1

/13 points

A. Comprendre un texte informatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

En Europe, la technologie Wi-Fi se retrouve plus largement dans les bus et les trains mais rarement dans les stations de métro. Les capitales européennes sont peu souvent équipées de bornes proposant gratuitement du Wi-Fi à leurs usagers dans le métro. Fait marquant, le mardi 26 juin 2012, la compagnie espagnole Gowex a inauguré à Paris une couverture Wi-Fi gratuite dans une quarantaine d'espaces consacrés aux transports - gares, quais, plateformes, parvis - mais seulement dans trois stations souterraines du métro.

Depuis quelques années, Paris a pour ambition d'être l'une des villes les plus « branchées » du globe grâce à son projet Paris Ville Numérique. Cela passe donc par le développement de la fibre optique, mais aussi la généralisation du Wi-Fi. Réalité depuis plusieurs mois maintenant.

Paris Wi-Fi est un service mis en place par la Ville de Paris et la région Île-de-France. Il vous permet de vous connecter gratuitement, sans fil et en haut débit, à Internet. Il est ouvert à tous : Parisiens, Franciliens et visiteurs de Paris.

Pour en profiter, rendez-vous dans un des 260 sites municipaux équipés d'une - ou plusieurs - borne d'accès utilisant le service Paris Wi-Fi : parc ou jardin, mairie d'arrondissement, bibliothèque ou encore musée de la Ville de Paris.

Développés par la Mairie de Paris et la région Île-de-France, ces spots Wi-Fi sont accessibles gratuitement à tous en journée. Les heures de connexions varient selon « *les horaires d'ouverture des sites municipaux équipés* » précise le site officiel Paris Wi-Fi.

Aujourd'hui, 315 bornes d'accès pour 225 sites sont disponibles. À terme, il sera possible de se connecter « *via 400 bornes réparties dans plus de 260 lieux municipaux : jardins, mairies, bibliothèques ou encore musées de la Ville* ». La Mairie de Paris insiste notamment sur ses jardins et ses bibliothèques. Des logos sont d'ailleurs disposés afin de vous assurer qu'une connexion est bien disponible.

Bien sûr, du fait de la gratuité et du libre accès du service, il serait sage d'éviter d'utiliser des mots de passe et autres codes de carte bancaire en utilisant un tel réseau. Paris Wi-Fi remarque tout de même qu'il interdit les « *communications entre utilisateurs (mode Ad Hoc)* ».

Le coût d'installation et de mise en service pour la ville de Paris et la région Île-de-France est de 2,5 millions d'euros, auxquels s'ajouteront les années suivantes 500 000 euros par an pour les communications et la maintenance des sites.

« *Nous savons que nous sommes à la limite de ce que permet la loi, mais nous voulons ouvrir une voie* », poursuit-on à la Mairie de Paris. En effet, l'Article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales interdit à une commune de fournir directement des services de télécommunications à l'utilisateur final, sauf s'il est constaté « *une insuffisance d'initiatives privées propres à satisfaire les besoins* ». Or, de l'aveu même de la Mairie, il n'y a aucune carence pour l'accès Wi-Fi à Paris, même si les hotspots ⁽¹⁾ des opérateurs privés sont le plus souvent payants. « *Nous avons contacté l'Arcep ⁽²⁾ qui ne s'est pas opposée à ce projet* », souligne-t-on à la Mairie de Paris.

Ne voulant nullement concurrencer les opérateurs existants, la municipalité s'est fixée certaines limites. Dans les endroits clos ou même les jardins ayant une grille, le Wi-Fi ouvrira et fermera en même temps que le lieu. Seuls des hotspots comme ceux du Champs-de-Mars ⁽³⁾ ou le parvis de l'Hôtel de Ville seront ouverts 24h/24.

Par ailleurs, la Mairie veut faciliter le déploiement de réseaux Wi-Fi par des opérateurs privés. Elle va, entre autres, ouvrir des concessions concernant les lampadaires de la capitale qui pourront accueillir des bornes Wi-Fi.

Paris n'est pas la seule grande ville à avoir lancé un projet de ce type. New York et San Francisco a fait de même, en partenariat avec Google et EarthLink.

<http://www.pcinpact.com/news>

⁽¹⁾ Hotspot est un point/une borne d'accès (AP) à Internet sans fil (Wi-Fi).

⁽²⁾ Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

⁽³⁾ Le Champ-de-Mars est un vaste jardin public, entièrement ouvert et situé à Paris dans le 7^e arrondissement, entre la tour Eiffel au nord-ouest et l'École militaire au sud-est.

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ? 1 point
- L'Europe à l'heure du Wi-Fi.
 - Enjeux et vision numériques en France.
 - Paris propose officiellement son réseau Wi-Fi gratuit.

2. La couverture Wi-Fi est... 1 point
- quasi-totale.
 - totale.
 - partielle.

3. Quelle est l'ambition de la Ville de Paris ? 1 point
-
-

4. Vrai ou Faux ? Cochez () la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Paris Wi-Fi est un service proposé exclusivement par la Ville de Paris. Justification : _____ _____		
Paris Wi-Fi est seulement accessible aux habitants de Paris. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Quels sont les endroits jugés prioritaires à la connexion Wi-Fi ? Citez deux endroits. 1 point
-
-

6. Combien de points d'accès Wi-Fi avons-nous, à ce jour, à Paris ? 1 point
- 225 260 315 400

7. Que conseille-t-on aux internautes pour avoir un accès sécurisé ? 1 point
-
-

8. Le service Wi-Fi de la capitale nuit-il aux opérateurs privés ? 1,5 point
-
-

9. Y a-t-il des endroits où l'accès Wi-Fi est disponible sans interruption ? 1 point
-
-

10. Quel projet envisage de réaliser la ville de Paris avec les opérateurs privés ? 1,5 point
-
-

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Plusieurs villes européennes comme Graz (Autriche), Berlin, Munich, Cologne et Karlsruhe (Allemagne) et d'autres aux Pays-Bas ont déjà imposé des zones 30 (*) dans la majorité de leurs rues. En France, Lorient, Sceaux ou Fontenay-aux-Roses l'appliquent aussi. Les zones 30 se multiplient, donc, dans les villes. Toutefois, des associations veulent aller plus loin en lançant une campagne de sensibilisation à l'échelle européenne. Leur credo est que la ville a été vampirisée par le trafic automobile. La généralisation du 30 km/h comme vitesse de référence en zones urbaines et résidentielles permettrait de lui rendre sa convivialité.

L'idée d'une ville où les automobilistes lèveraient enfin le pied, longtemps considérée comme un doux rêve, fait - lentement mais sûrement - son chemin. Alors que de nombreuses cités françaises et européennes ont adopté le concept de villes 30, plusieurs associations d'usagers des transports et de défense des cyclistes et des piétons lancent aujourd'hui une campagne nationale de pétition demandant la généralisation de la limitation de la vitesse à 30 km/h en ville. « Jusqu'à présent, les zones 30 étaient considérées comme des dérogations au 50 km/h en ville, souvent concédées sous la pression de parents ou de riverains devant une école ou dans certaines rues », expliquent les signataires, qui souhaitent que « l'exception devienne la règle ». Une vraie révolution urbaine qui permettrait, selon ses promoteurs, de réduire le nombre d'accidents et d'améliorer la qualité de vie dans les zones résidentielles.

Si les ONG européennes à la manœuvre recueillent un million de signatures (www.30kmh.eu) d'ici novembre, la Commission européenne pourrait alors se saisir de cette « demande citoyenne » et la transformer éventuellement en proposition de loi. Le Parlement de Strasbourg, lui, n'a pas attendu pour promouvoir l'idée. Lors d'une résolution adoptée le 27 septembre 2011, l'Assemblée européenne a vivement recommandé aux autorités responsables de plafonner à 30 km/h la vitesse maximale dans les zones résidentielles et sur toutes les routes à voie unique des zones urbaines qui ne présentent pas de piste distincte pour les cyclistes. Et ce, dixit le Parlement, « afin de mieux protéger les usagers de la route vulnérables ».

« Lors d'un choc avec un piéton ou un cycliste à 50 km/h, le risque de décès est multiplié par neuf par rapport à un accident à 30 km/h », martèlent les associations. « Abaisser la vitesse à 30 km/h permettra non seulement d'épargner des vies et des blessés, mais aussi de redonner une image apaisée de la ville et d'inciter des automobilistes à reprendre la marche ou le vélo pour leurs petits déplacements de proximité », estime de son côté Gilbert Lieutier, président de l'association Rue de l'avenir.

Autres arguments invoqués : le moindre bruit (2,5 décibels en moins), la meilleure qualité de l'air, mais aussi les substantielles économies réalisées. Rouler moins vite permet en effet de diminuer sa consommation de carburant. Quant aux temps moyens de parcours générés par le passage à 30 km/h, ils n'en seront pas pour autant allongés, assurent les pétitionnaires qui estiment ce rab à dix-huit secondes seulement en moyenne. De quoi laisser perplexes des automobilistes confrontés aux affres des bouchons sans fin qui transforment souvent les chaussées en zone... 5 km/h !

<http://www.leparisien.fr>

(*) La zone 30 est un périmètre urbain dans lequel la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules.

QUESTIONS

1. Quel pourrait être le titre de cet article ? 1 point

- Réduire la place de l'automobile.
- Faut-il plafonner la vitesse en ville à 30km/h ?
- Améliorer la sécurité routière.

2. Que souhaiteraient atteindre les associations au niveau européen ? 1 point

3. Comment comprenez-vous la phrase : « les automobilistes lèveraient enfin le pied » ? 1 point

- Les automobilistes appuieraient sur l'accélérateur.
- Les automobilistes rouleraient très vite.
- Les automobilistes réduiraient leur vitesse.

4. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Les zones 30 font partie de l'exception à la règle. Justification : _____ _____		
Des associations réclament le maintien de l'exception à la règle. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

5. Qu'est-ce qui est considéré comme « une vraie révolution urbaine » ? 1 point

- La généralisation de la vitesse à 30 km/h dans les villes en France.
- La généralisation de la vitesse à 30 km/h dans les grandes villes en France.
- La généralisation de la vitesse à 30 km/h dans la majorité des rues en France.

6. Quelle initiative risque de prendre la Commission européenne ? Pourquoi ? 1 point

7. Quelle instance européenne est déjà intervenue en faveur des zones 30 ? Comment ? 1 point

8. Limiter la vitesse à 30 km/h en milieu urbain cela permettrait aussi de... 1 point

- doubler le nombre des vies sauvées.
- prendre davantage les transports en commun.
- se déplacer à pied ou à vélo.

9. Quel effet pourrait engendrer les zones 30 sur le temps gagné de parcours ? 1 point

10. Rouler au-dessous de 30 km/h en ville cela provoquerait... 1 point

- des énervements entre les automobilistes.
- beaucoup d'embouteillages.
- une augmentation de la pollution atmosphérique.

■ EXERCICE 1*/13 points***A. Comprendre un texte informatif**

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Au fur et à mesure que l'informatique a fait sa poussée dans l'entreprise, le travail à domicile a enregistré une progression constante au cours de la dernière décennie. Nouveau mode de travail, il permet à certaines personnes de mieux allier leur vie familiale et professionnelle mais aussi de gagner un temps considérable en évitant d'emprunter les transports ou la voiture.

Pour autant, le télétravail ne fait pas l'unanimité car il est source de solitude et exige une plus grande organisation dans la mesure où il faut d'une part se motiver soi-même et d'autre part ne pas se laisser envahir par ses proches lorsqu'on travaille.

Très développé dans les pays anglo-saxons et scandinaves qui louent ses bénéfices sur l'environnement et le bien-être au travail, le télétravail reste encore marginal en France. Pourtant, selon une étude de l'institut ECaTT (Electronic Commerce and Telework Trends), 60% des Français seraient prêts à sauter le pas. Mais est-ce vraiment une bonne idée ?

Le télétravail séduit les salariés mais aussi les patrons de petites et grandes entreprises. Permettant aux employés de concilier plus facilement vie privée et professionnelle, le télétravail est également régulièrement mis en avant pour ses atouts écologiques nés d'une réduction des trajets domicile-travail. Côté employeurs, ce mode d'organisation peut s'inscrire dans le cadre d'une politique RH (Ressources Humaines) destinée à fidéliser les collaborateurs, tout en réduisant la taille (et donc le coût) des bureaux en ville si un grand nombre de salariés adoptent cette pratique.

On dit souvent que les plus grandes idées naissent autour de la machine à café... Aussi caricatural soit-il, l'adage traduit aussi, à l'inverse, l'isolement dont peuvent être victimes certains salariés en télétravail. Difficile en effet d'être associé aux nouveaux projets quand on n'est pas présent physiquement dans les locaux de l'entreprise. Le premier réflexe de l'équipe managériale pourra ainsi plutôt être d'impliquer un employé sur site, qui paraîtra plus disponible pour des réunions informelles ou avec des prestataires extérieurs. De même, si la direction de la société soutient à 100% cette démarche, des jalousies peuvent en revanche naître de la part de salariés travaillant au sein de l'entreprise : comment vérifier que vous réalisez bien vos 35 heures de travail alors que vous n'êtes pas au bureau pour « pointer » ? Les mentalités doivent encore évoluer pour que ce mode de fonctionnement soit pleinement accepté par l'ensemble des salariés... Pour maintenir le lien, la solution idéale reste aujourd'hui d'opter pour une solution mixte, avec une partie de la semaine en télétravail et le reste au sein de l'entreprise.

Le télétravail étant une nouvelle façon d'organiser le travail et non un nouveau type de métier, il n'est pas régi de façon particulière par le code du travail si ce n'est par les dispositions concernant le travail à domicile, lorsqu'il s'agit de télétravail à domicile. Si le salarié conserve ce statut, il faudra modifier le contrat de travail en fonction. Si le télétravailleur adopte le statut d'indépendant, ce que font la plupart, il lui faudra s'inscrire au registre national concernant son activité (registre du commerce, des agents commerciaux,...).

Le télétravailleur peut aussi adopter comme statut celui d'une EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, c'est à dire une SARL composée d'une seule personne physique) ou avoir recours au portage salarial (une personne se voit confier une mission par une entreprise ou un organisme qui ne souhaite pas ou ne peut pas l'embaucher. Cet intervenant s'adresse alors à l'entreprise de gestion salariale qui l'embauche pour l'exécution de cette mission. L'entreprise de portage présente la facture une fois la prestation réalisée puis verse un salaire à l'intervenant. Celui-ci perçoit donc le remboursement de ses frais et le salaire qui en découlent et l'employeur assure toutes les obligations administratives, sociales et fiscales).

<http://debats.netoo.net>

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ?

1 point

- Tout savoir pour vivre autrement.
- Manager à distance.
- Le télétravail gagne du terrain.

2. D'après le texte, quels sont les avantages du télétravail ?

1 point

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Le travail à domicile est apprécié par tout le monde. Justification : _____ _____		
Le télétravail n'est pas encore très développé en France. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Le travail à domicile attire plutôt... 1 point

- les salariés.
- les employeurs.
- les salariés et les employeurs.

5. Pour quelles raisons le télétravail séduit les employés ? 1,5 point

6. D'après l'article, ce mode de travail présenterait aussi un inconvénient. Lequel ? 1 point

7. Le travail à domicile peut créer des rivalités entre salariés concernant... 1 point

- l'horaire de travail.
- le poste de travail.
- les conditions de travail.

8. Comment comprenez-vous la phrase suivante « Les mentalités doivent encore évoluer... » ? 1,5 point

- Les mentalités doivent rester les mêmes.
- Les mentalités doivent se développer.
- Les mentalités doivent changer avec le temps.

9. Quelle semble être la meilleure solution pour les salariés et les employeurs ? 1 point

10. Le télétravailleur a la possibilité... 1 point

- de travailler en équipe dans son entreprise.
- de travailler en indépendant et d'ouvrir sa propre société.
- de confier des missions à des entreprises.

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Depuis leur apparition en France au début des années 2000, les machines à voter suscitent la controverse notamment sur leur fiabilité, leur sécurité et la confidentialité des données. Leurs détracteurs considèrent également que ces machines désacralisent le rituel républicain du vote.

Lors de l'élection présidentielle de 2007, près d'un million deux cent mille électeurs ont voté de façon dématérialisée, un principe adopté en France en... 1969.

En février 2012 le Conseil constitutionnel a adressé une circulaire aux élus relative à l'utilisation des machines à voter. Lors de l'élection présidentielle de 2004 aux États-Unis, la fiabilité des machines à voter a été remise en cause, certains experts évoquant la vulnérabilité de leurs programmes.

En France, la Commission nationale de l'informatique et libertés (CNIL) est réticente quant à l'utilisation du vote électronique lors d'élections politiques. En octobre 2010, elle a émis une nouvelle recommandation, la précédente datait de 2003, sur l'utilisation des machines à voter.

Elle porte principalement sur la sécurité, la confidentialité des données, l'authentification des électeurs, les « clés de chiffrement » et les « scellements informatiques » des machines à voter.

Le vote électronique pose également la question de la désacralisation du rituel républicain. En mai 2007, le président du Conseil constitutionnel, Jean-Louis Debré, rappelait que le vote électronique devait offrir aux électeurs la « certitude du respect de la sincérité du scrutin »; mais également leur permettre de « conserver intacte leur envie de prendre part au processus démocratique » et « éviter de désacraliser le scrutin ».

Après avoir expérimenté plusieurs dispositifs de vote électronique, y compris dans le cadre de programmes de recherche cofinancés par la Commission Européenne, la ville d'Issy-les-Moulineaux a généralisé les machines à voter pour toutes les élections depuis le printemps 2007. Cinq ans plus tard, aucune des menaces brandies par les opposants du vote électronique ne s'est concrétisée et les électeurs issus s'approprient à utiliser de nouveau des machines homologuées par le Ministère de l'Intérieur, sélectionnées après avoir respecté 114 critères techniques et fonctionnels, certifiées par un organisme officiel comme le Bureau Veritas, et qui respectent les recommandations de la CNIL.

Les machines à voter répondent à la désaffection grandissante des scrutateurs, ces citoyens chargés du dépouillement des bulletins de vote, et permettent une publication plus rapide des résultats. Elles correspondent, dans une ville comme Issy-les-Moulineaux où près de 9 habitants sur 10 naviguent sur Internet, y font leurs courses, s'inscrivent sur les listes électorales ou gèrent leurs comptes bancaires, à l'époque dans laquelle nous vivons.

Des experts autoproclamés refusent cette modernisation du vote en nous opposant des arguments reposant sur la peur (vous ne savez pas ce qui se passe dans la machine) et sur la suspicion (avec ce système, les politiques vont pouvoir mieux frauder).

Le président Lula, au Brésil, a été le premier chef d'État à avoir été élu sur des machines à voter. Plus de 400 000 machines à voter sont aujourd'hui installées dans tous les bureaux de vote du Brésil, y compris au fond de l'Amazonie. En Inde, souvent qualifiée de « plus grande démocratie du monde », on utilise des machines à voter pour élire le Parlement.

On vote de plus en plus souvent par Internet pour les élections professionnelles, à la SNCF, à l'Éducation Nationale, à l'ordre des avocats et même dans le domaine politique comme lors des élections primaires d'Europe Écologie Les Verts ou lors des prochaines élections législatives pour les Français vivant à l'étranger.

Plutôt que de diaboliser le vote électronique et de le balayer d'un simple revers de la main, expérimentons sereinement et mettons en place les conditions juridiques permettant de renforcer la confiance du public dans notre système électoral.

<http://www.newsring.fr>

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ?

1 point

- Vote électronique : progrès ou péril démocratique ?
 Le vote par mobile permettrait de diminuer l'abstention.
 Contre la diabolisation du vote électronique.

2. Selon l'article, comment réagissent les Français à l'apparition des machines à voter ?

1 point

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Aux États-Unis, aux élections présidentielles de 2004, les machines à voter ont été acceptées sans controverse. Justification : _____ _____		
En France, la Commission nationale de l'informatique et libertés (CNIL) est hésitante quant à l'utilisation de ce vote. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Sur quels domaines portent la directive d'octobre 2010 de la Commission nationale de l'informatique et libertés ? Citez-en trois. 1 point

5. Comment comprenez-vous l'expression suivante : « la certitude du respect de la sincérité du scrutin » ? 1,5 point

- Respecter le vote électronique aux élections.
- Être sûr que le résultat sera correct.
- Falsifier les résultats du scrutin.

6. Quel constat a été fait à Issy-les-Moulineaux après quelques années d'utilisation des machines à voter ? 1 point

7. Quel est le plus grand avantage de ces machines à voter ? 1 point

- Le dépouillement des votes se fait juste après l'élection.
- Les scrutateurs doivent travailler plus longtemps.
- Les résultats sortent plus rapidement.

8. En France, ce système de vote par Internet est-il utilisé dans d'autres domaines que politiques ? Lesquels ? 1 point

9. Que faudrait-il faire pour stimuler la confiance du public dans le système électoral ? 1,5 point

■ EXERCICE 1

/13 points

A. Comprendre un texte informatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage et la pauvreté, et l'âge de l'autonomie recule. Mais tous ne sont pas logés à la même enseigne.

Si l'on définit la jeunesse comme la période de la vie consacrée à la conquête de l'autonomie, on peut considérer qu'elle court de la fin de la scolarité obligatoire à l'accès au premier emploi stable. Dans ces conditions, force est de constater qu'elle s'est considérablement allongée ces soixante dernières années.

À la fin des années 1950, on était jeune de 14 à 20 ans environ. On l'est aujourd'hui, en moyenne, de 16 à 27 ans. Ce phénomène est d'abord le fait de l'allongement de la durée des études.

Dans un rapport, le Secours catholique s'alarme du risque très élevé de pauvreté chez les 18-25 ans.

L'intensité de la pauvreté augmente en France et les jeunes sont les plus touchés, s'inquiète le Secours catholique dans son rapport annuel publié mardi. Intitulé "Jeunes, une génération précaire", ce rapport statistique sur l'évolution de la pauvreté en France veut "provoquer une prise de conscience" nationale sur l'ampleur de la précarité chez les 18-25 ans. En 2010, le Secours catholique a rencontré 1 492 000 personnes, soit 2,3% de plus que l'année précédente.

"Les personnes que nous recevons sont parmi celles qui ont les ressources les plus faibles", dit Bernard Thibaud, secrétaire général du Secours catholique. "L'intensité de la pauvreté augmente, et les plus pauvres sont de plus en plus pauvres", ajoute-t-il, relevant que le revenu mensuel moyen des personnes accueillies est de 576 euros, très en-deçà du seuil de pauvreté. De plus en plus de familles avec enfants se présentent, et plus de la moitié viennent chercher une aide alimentaire. Signe d'un "durcissement de la pauvreté", d'après l'organisation, la proportion de situations déjà connues augmente légèrement.

Plus diplômés et plus qualifiés que les générations précédentes, les jeunes sont aussi plus précaires. En 2010, ils représentaient 12% des personnes rencontrées par l'organisation caritative, dont 92% vivent en-dessous du seuil de pauvreté. "Il n'y a pas de changement notable d'une année sur l'autre, en revanche, (...) on se rend compte que les jeunes sont aujourd'hui les plus touchés par la pauvreté", explique Bernard Thibaud. "La difficulté des jeunes à pouvoir s'autonomiser va croissante", ajoute-t-il, décrivant une précarité aux multiples visages, avec des travailleurs, des familles, des étudiants, ou encore des demandeurs d'emploi.

Une tendance que confirment les chiffres de l'Insee. D'après une étude de 2009, le taux de pauvreté est de 22,5% chez les 18-24 ans, contre 13,5% pour l'ensemble de la population. "Les trois facteurs qui soutenaient l'autonomie des jeunes - la famille, l'emploi CDI et le logement - sont très fragilisés aujourd'hui", explique Bernard Thibaud. Parmi les jeunes vus par l'organisation en 2010, 30% n'ont aucune ressource, plus de 40% sont au chômage et 36,1% vivent dans un "substitut de logement" (hôtel, pension, caravane, péniche, famille, rue, etc.) contre 20,1% des plus de 25 ans.

De nombreux jeunes en difficultés entre 22 et 25 ans habitent chez leurs parents. L'association constate ainsi que "la pauvreté des jeunes est aussi celle de leurs familles". D'après ses calculs, à revenus identiques, la présence d'un jeune sans revenu dans un foyer diminue de 25% le revenu d'un couple, et de 33% celui d'une mère seule. Au-delà de leur situation, le Secours catholique s'alarme également de l'inquiétude des jeunes quant à leur avenir. D'après une enquête menée en mars et avril derniers auprès de 1071 jeunes de 18 à 25 ans, 23,9% des jeunes redoutent de ne pas trouver un emploi.

"Il faut retisser de la confiance entre les jeunes (...) et la société", conclut le Secours catholique dans son rapport. Regrettant que l'État soit "globalement peu présent à leurs côtés", il préconise, entre autres mesures, la création d'une allocation de soutien à l'autonomie des jeunes, l'extension du RSA activité aux jeunes travailleurs dès 18 ans et le maintien des prestations familiales jusqu'à l'âge de 20 ans pour le dernier enfant à charge.

<http://www.lepoint.fr>

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ?

1 point

- Des jeunes de plus en plus précaires.
- Une génération perdue à cause de la crise ?
- Des jeunes moins formés et plus précaires.

2. Quelle définition de la jeunesse est donnée par le texte ?

1 point

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
En 1959, une personne de 25 ans était considérée comme jeune. Justification : _____ _____		
Aujourd'hui, on est jeune plus longtemps en raison de l'augmentation des années d'études. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Quelle partie de la population est la plus touchée par la pauvreté ?

1 point

- Les jeunes.
- Les familles avec des enfants.
- Les plus diplômés.

5. En France, le seuil de pauvreté se trouve...

1 point

- à moins de 576 euros par mois.
- à exactement 576 euros par mois.
- à plus de 576 euros par mois.

6. Quelles sont les trois caractéristiques données des jeunes d'aujourd'hui ?

1,5 point

7. D'après le texte, quels facteurs favorisaient l'autonomie des jeunes ?

1 point

8. Les jeunes doivent souvent vivre plus longtemps dans leur famille. Quelle en est la conséquence ?

1 point

- Une augmentation du taux de chômage.
- Une diminution du revenu de la famille.
- L'inquiétude des jeunes quant à leur avenir.

9. D'après une récente enquête, de quoi ont peur les jeunes ?

1 point

10. Quelles sont les solutions proposées pour redonner de la confiance aux jeunes ? Citez-en deux.

1,5 point

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Les experts et les chiffres l'attestent : avec un diplôme en poche, les jeunes ont plus de chance de trouver un emploi, sont moins exposés à la précarité et moins affectés par la crise.

« Décroche ton diplôme d'abord ! » Tel pourrait être le refrain égrené aux jeunes, par les parents, les professeurs mais aussi les chercheurs, pour leur éviter de passer par la case chômage. Plus que jamais, sous l'effet de la crise, l'entrée dans la vie active est semée d'embûches. Les derniers résultats de l'enquête de l'AFIJ (association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés) nous le confirment : au mois d'avril 2012, 57% des jeunes diplômés en 2011 étaient sans emploi.

Si ce constat est inquiétant, force est de constater que les jeunes diplômés s'en sortent mieux que ceux ayant quitté le système scolaire sans aucune qualification. Selon les dernières statistiques de l'Insee (2010), près de 6% des chômeurs sont détenteurs d'un diplôme supérieur à bac +2, contre 16,1% chez les non-diplômés. Un taux de chômage près de trois fois plus important que celui des diplômés de l'enseignement supérieur !

En outre, l'entrée dans la vie active des non-diplômés est souvent plus chaotique et plus longue, comme le révèle le dernier rapport du Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) : 56% des jeunes non-diplômés passent ainsi plus d'un an à rechercher un emploi après avoir quitté l'école, alors qu'ils ne sont que 27% chez diplômés du secondaire et 9% des diplômés de l'enseignement supérieur.

« Le diplôme n'améliore pas seulement les perspectives d'emploi, il augmente également les chances de garder cet emploi en période de crise », ajoute Aurélie Tricot, directrice déléguée de l'AFIJ. « Les emplois précaires, les missions d'intérim ou les CDD sont les premiers volets d'ajustement. Or, ces contrats sont majoritairement occupés par les non-diplômés. Qui plus est, dès que l'emploi se contracte, les employeurs ont tendance à embaucher des diplômés sur des postes moins qualifiés, au détriment des non ou peu diplômés ».

Pour autant, tout n'est pas rose pour les jeunes diplômés. Leur situation et leur insertion varient selon le diplôme et le secteur de formation. En général, on trouve ainsi en tête, les filières sélectives comme les grandes écoles mais aussi les Bac +2/+3 (BTS, DUT et licence pro).

Pour éviter la galère, certains jeunes optent pour l'apprentissage. Une stratégie qui se révèle payante, comme le prouve les résultats de l'enquête du Céreq : à niveau de formation équivalent, les apprentis s'insèrent mieux que les jeunes issus de formations classiques. « Ils ont plus de facilités à trouver un emploi car ils ont pu tisser un réseau de contacts efficaces », explique Jean-Jacques Arrighi, chargé d'études au Céreq. *Et leur expérience leur permet d'être immédiatement opérationnels, un atout décisif pour les employeurs. Mais quoi qu'il en soit, le diplôme, plus que l'apprentissage, reste le meilleur bouclier contre le chômage* », tient-il à préciser. Le problème majeur reste donc le nombre de jeunes qui quittent chaque année le système scolaire sans aucun diplôme. En 2007, ils étaient 18%. Un chiffre qui ne baisse pas.

Selon le Baromètre de l'humeur des jeunes diplômés, réalisé par l'Ifop pour Deloitte (février 2012) :

- 44% des jeunes diplômés au chômage jugent que le diplôme ne représente plus un sésame garantissant à coup sûr l'embauche.

- 51% de ceux qui recherchent un emploi pensent qu'ils ont peu de chances de trouver un poste dans les six prochains mois. Seuls les titulaires de diplôme des grandes écoles sont 71% à penser qu'ils parviendront à décrocher un poste dans le semestre.

<http://www.apprentis-auteuil.org>

- Brevet de technicien supérieur (BTS)

- Diplôme universitaire de technologie (DUT)

- Contrat à durée déterminée (CDD)

- La licence professionnelle est un diplôme national d'enseignement supérieur français.

- Institut français d'opinion publique (Ifop)

- Deloitte est l'un des quatre grands cabinets d'audit et de conseil (Big Four) avec PricewaterhouseCoopers, Ernst & Young et KPMG.

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ?

1 point

- Le diplôme, un atout gagnant pour les jeunes face à la crise.
 L'apprentissage reste le meilleur atout pour accéder à l'emploi.
 Les diplômés : un rempart efficace contre le chômage.

2. Selon l'article, que préserve le fait d'avoir un diplôme ?

1 point

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Il reste difficile d'entrer dans la vie active. Justification : _____ _____		
En 2011, plus de la moitié des jeunes diplômés n'avaient pas de travail. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Les non-diplômés ont... 1 point

- trois fois plus de difficultés que les diplômés à trouver un emploi.
- autant de difficultés que les diplômés à trouver un emploi.
- trois fois moins de difficultés que les diplômés à trouver un emploi.

5. Comment peut être caractérisée l'entrée dans la vie active des jeunes sans diplômes ? 1 point

6. Pour faire face au chômage, quels types d'emplois sont souvent proposés aux jeunes ? 1,5 point

7. De quoi dépend la situation des jeunes diplômés ? 1 point

- De la crise.
- De leurs contrats.
- De leur filière d'études.

8. Pourquoi les jeunes qui ont suivi un apprentissage trouvent-ils plus facilement du travail ?
Vous donnerez deux réponses. 1,5 point

9. D'après le texte, quel est le problème principal en France ? 1 point

■ EXERCICE 1*/13 points***A. Comprendre un texte informatif**

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Un médicament générique, similaire à un médicament autorisé (dit aussi princeps) doit l'être depuis au moins 10 ans dans l'Union européenne, et profite de la chute du brevet du princeps pour être commercialisé. Le médicament générique doit contenir la même quantité en principe actif et être de même forme pharmaceutique que le médicament original. Il ne peut pas avoir de nouvelles indications que la molécule princeps qu'il copie.

De même, sa notice scientifique ne peut être transformée qu'après modification de la notice de la molécule princeps. Un générique est donc conforme à la spécialité de référence, et présente les mêmes effets, même fabrication, même forme pharmaceutique. En revanche, le goût, la couleur, les excipients (substances intégrés aux médicaments pour lui donner sa consistance et améliorer son absorption) utilisés peuvent être différents.

Pour débiter une production de médicament générique, le laboratoire ou génériqueur doit obtenir :

- l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché (AMM),
- l'inscription sur la liste des médicaments remboursés par la sécurité sociale, et
- l'inscription au répertoire officiel des génériques.

Les médicaments génériques ne sont pas soumis à une procédure d'enregistrement complète, mais abrégée. De ce fait, ils sont vendus à un prix moindre, le laboratoire producteur de générique (ou génériqueur) n'ayant pas non plus à payer les frais de recherche et développement. Ainsi, les génériques sont vendus bien moins cher que les médicaments princeps qu'ils copient.

La réglementation oblige les fabricants à mener des essais cliniques pour prouver qu'aux mêmes doses, ils sont équivalents aux médicaments d'origine (princeps).

Cependant, un générique n'est pas toujours une copie conforme. La présentation, la forme pharmaceutique (gélule, comprimé, etc.) et les excipients peuvent être différents et jouer un rôle dans la façon dont il est toléré.

Pour les médicaments dits "à marge thérapeutique étroite" (anticoagulants, antiépileptiques, antidiabétiques, hormones thyroïdiennes etc.), une différence même légère de la dose libérée dans l'organisme peut entraîner une variation de leur effet. Dans ce cas, le médecin peut ajouter la mention "non substituable" sur l'ordonnance afin que le pharmacien fournisse le médicament d'origine et non le générique.

Il existe trois types différents de médicaments génériques :

- la copie-copie : c'est un générique qui est la copie conforme du médicament original : même substance active, même quantité, même forme galénique, même excipients. Ces génériques sont souvent produits par le laboratoire qui produit le princeps similaire.
- les médicaments similaires : le générique diffère du princeps par l'utilisation d'un excipient différent. Mais ni sa forme galénique, ni sa quantité ni sa substance active ne changent. Une étude de bioéquivalence doit prouver que le changement d'excipients ne modifie pas la biodisponibilité, les valeurs de C_{max} (pic de concentration plasmatique) et T_{max} (délai d'apparition de ce pic après la prise du médicament).
- les médicaments assimilables : les modifications par rapport au princeps concernent à la fois la forme galénique, la forme chimique de la substance active. Ces médicaments doivent également prouver leur bioéquivalence.

Selon l'assurance maladie, en 2012, le développement des médicaments génériques a généré plus de 2,6 Mds€ d'économies pour l'Assurance Maladie. Cette économie est liée à la progression du marché des génériques qui représente aujourd'hui plus de 25% des boîtes de médicaments remboursées.

<http://sante.lefigaro.fr>

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ?

1 point

- Médicaments et risques santé.
- La contrefaçon des médicaments, un fléau mondial.
- Les médicaments génériques.

2. D'après le texte, quelles sont les deux particularités du médicament générique ?

1 point

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Dans un médicament générique, la substance active du médicament est identique à celle du produit de marque. Justification : _____ _____		
Un médicament générique peut proposer une nouvelle molécule. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Qu'est-ce qui peut être différent dans un médicament générique ?

1 point

- La forme pharmaceutique.
- Le goût.
- La notice scientifique.

5. Pour commencer la production d'un médicament générique, le laboratoire doit demander...

1 point

- une autorisation de fabrication.
- une autorisation pour le lancer sur le marché.
- une autorisation de la sécurité sociale.

6. Pour quelles raisons les médicaments génériques sont-ils vendus moins cher ?

1,5 point

7. Que sont obligés de faire les fabricants pour respecter la réglementation ?

1 point

8. Comment comprenez-vous l'expression suivante « non substituable » ?

1,5 point

- Le médecin est obligé de prescrire un générique à son patient.
- Le médecin pense prescrire un générique à son patient.
- Le médecin ne peut pas prescrire un générique à son patient.

9. Quelles sont les caractéristiques d'un médicament similaire ?

1 point

10. D'après l'assurance maladie, quelle est la conséquence du développement des médicaments génériques ?

1 point

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Beaucoup de jeunes (et leurs parents) en recherche d'orientation ont tendance, faute de mieux, à se représenter l'orientation de façon pragmatique, comme de l'information sur les filières et les métiers : « S'orienter, c'est s'informer sur les possibilités et puis faire son choix ». Or, l'orientation ce n'est pas seulement de l'information.

S'informer sur les filières ne constitue pas l'essentiel de la démarche d'orientation, laquelle est avant tout une démarche nécessitant une réflexion personnelle. En orientation, réflexion et connaissance de soi sont un préalable indispensable à toute démarche. Car l'information, quand elle n'est pas maîtrisée et qu'elle ne s'inscrit dans aucune perspective, peut même dans certains cas « désorienter », tant elle est aujourd'hui devenue complexe et foisonnante.

C'est pourquoi, quand on n'a aucune idée de ce que l'on souhaite faire, il convient de ne pas « foncer tête première » dans la recherche d'informations (à travers les salons, les JPO ⁽¹⁾ ou les fiches métiers), surtout si on ne sait pas où l'on va. Pour pouvoir aujourd'hui se repérer dans la multitude des filières et des métiers qui existent, il est en effet important de savoir faire le tri entre ce qui nous convient et ce qui ne nous convient pas, c'est-à-dire qu'il faut déjà au minimum connaître ses goûts, ses centres d'intérêt, ses capacités, mais aussi ses limites, afin de pouvoir s'identifier à une filière et faire les bons choix.

De plus, s'orienter ne se résume pas à l'élaboration d'un projet scolaire et professionnel ; cela comporte une dimension plus profonde car c'est aussi savoir où l'on souhaite aller dans la vie : c'est trouver sa voie, dans une société où le travail est une composante essentielle de notre identité et de notre mode de vie. C'est pourquoi, il convient de prendre le temps de réfléchir et de faire le point, afin de construire petit à petit un projet, certes scolaire et professionnel, mais qui nous permette surtout de construire notre vie future sur un mode qui nous convienne (univers professionnel, rythme de travail, équilibre vie professionnelle/vie privée, salaire...).

Se mettre dans une telle démarche de réflexion ne signifie pas pour autant qu'il est nécessaire d'avoir un projet de vie immédiatement abouti, définitif et réaliste dès le lycée ! L'essentiel dans la notion de projet c'est avant tout le fait de se projeter dans ce que l'on souhaite comme vie future, quel que soit ce qui en ressort dans un premier temps. Un projet n'est donc jamais figé, c'est « une idée » qui se dessine petit à petit, au gré du développement de la maturité, et parfois sans même que l'on s'en rende compte.

S'orienter et orienter sa vie, cela consiste donc surtout en un cheminement de la pensée qui se fait le plus souvent inconsciemment, et qui évolue au fur et à mesure de la maturité mais également de la scolarité, des expériences personnelles, des choix d'orientation et des opportunités qui se présentent au cours de chaque parcours.

Mais alors à partir de quoi élabore-t-on son chemin ? Eh bien, s'orienter se définit en premier lieu à partir de soi, de ce qui nous motive dans la vie, et c'est en cela que cela doit rester personnel. Les choix d'orientation doivent en effet être pris pour soi et non pour faire comme ses amis ou faire plaisir à ses parents.

La connaissance de soi est donc un facteur déterminant en orientation. Car pour savoir ce que l'on souhaite faire et devenir dans la vie, il convient de se sonder librement et honnêtement afin de découvrir ses aptitudes et ses centres d'intérêt, mais aussi afin de déterminer ce qui compte réellement pour soi, que ce soit en termes d'envies, d'intérêts, de valeurs et de priorités.

Autrement dit, une orientation réussie demande de s'engager dans une véritable « découverte de soi » devant conduire à l'épanouissement personnel, social et bien sûr professionnel.

<http://www.biop.cci-paris-idf.fr>

(1) JPO : Journées portes ouvertes

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ?

1 point

- Le guide de l'orientation professionnelle.
 L'orientation, c'est d'abord une découverte de soi.
 Comment choisir son orientation scolaire ?

2. Selon l'article, comment la plupart des jeunes s'imaginent la notion d'orientation ?

1 point

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Il est nécessaire de bien se connaître avant de réfléchir à toute orientation. Justification : _____ _____		
Il est utile d'aller dans des salons de la formation et des métiers si on ne connaît pas encore la profession que l'on veut exercer dans la vie. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Afin de prendre la bonne décision, quelles données nous conseille-t-on de connaître sur nous-mêmes ?
Vous donnerez trois réponses. 1,5 point

5. Pourquoi faut-il prendre le temps de réfléchir et d'éclaircir ses idées ? 1 point

- Il faut organiser ses idées.
- Il faut réfléchir à un plan d'études et professionnel.
- Il faut hiérarchiser les professions qui nous plaisent.

6. Qu'est ce qui est le plus important pour faire un projet de vie ? 1 point

7. La notion d'orientation, c'est... 1 point

- une idée permanente qui se fait de façon consciente et pérenne.
- une évolution de la pensée qui se fait soudainement et qui devient fixe.
- une réflexion qui dépend de l'âge et qui se développe sans volonté précise.

8. Les choix d'orientation doivent... 1 point

- apporter une réponse à nos motivations personnelles.
- répondre aux attentes de nos parents.
- faire l'objet d'une discussion entre amis.

9. Que nous conseille-t-on à la fin de l'article ? 1,5 point

■ EXERCICE 1

/13 points

A. Comprendre un texte informatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

20 000 à 40 000 personnes par an seraient prêtes à payer 200 000 dollars pour un vol suborbital d'ici 2025. Ainsi donc, la société suisse S3 n'exclut pas de miser sur le tourisme spatial en amenant des "civils" dans sa navette. Pour l'instant, huit privilégiés ont déjà pu jouer les touristes de l'espace, via une forme particulière de tourisme spatial, le tourisme orbital. *"On passe une semaine ou dix jours dans la station internationale, avec les astronautes professionnels, explique Christophe Bonnal, spécialiste du tourisme spatial, et chef de projets à la Direction des lanceurs du CNES¹, l'agence spatiale française. C'est horriblement cher : 30 millions de dollars. Le touriste vit exactement comme un astronaute professionnel, avec les mêmes expériences. Là, la motivation est très claire, c'est une motivation de rêve, d'être astronaute depuis toujours. C'est limité à une frange de la population très riche, et il y a très peu de places disponibles".*

Mais selon lui, c'est un tout autre marché qui est en train de s'ouvrir en ce moment, celui du tourisme suborbital. *"On définit l'espace comme une ligne fictive à 100km d'altitude. À 99km, vous êtes un Terrien, à 101, vous êtes un astronaute, poursuit Christophe Bonnal. Le tourisme suborbital est bien plus facile d'accès. En théorie. Ce qu'il faut, c'est un petit avion qui vole à Mach 2, 3 ou 4. On tire sur le manche à balai, on monte à la verticale et on fait une parabole, avec une trajectoire qui culmine juste au-dessus des 100km. La partie intéressante du vol dure 3 à 4 minutes. Vous flottez en apesanteur, vous voyez la rotondité de la Terre, le ciel noir avec les étoiles même en plein jour, vous avez un rayon de vision de plus de 1000km. Il y a donc aussi ce côté rêve d'astronaute comme motivation très forte, voir quelque chose que les autres n'ont pas vu. Après, il y a aussi des motivations plus complexes : celle des aventuriers de l'extrême (chercher toujours plus d'adrénaline), et la population, plus dure à cerner, celle de la « frime ». Une étude Ipsos indique que 20 000 à 40 000 personnes par an seraient prêtes à payer 200 000 dollars pour un vol, à l'horizon 2025. "Vous visez alors les riches, les cadres de grosses sociétés. Forcément, 30 000 personnes à 200 000 dollars, cela donne lieu à des chiffres d'affaires qui donnent le tournis. Cela explique qu'un très grand nombre d'entreprises cherchent à développer cette activité dans le tourisme suborbital."*

Pour atteindre les bénéfiques, les business plans de ces projets s'accompagnent d'un "astroport", complexe hôtelier de luxe, avec des installations d'entraînement pour astronautes, où le touriste spatial et sa famille peuvent passer un séjour avant ou après le vol proprement dit. Mais avant cela, il s'agit de développer un système aérien capable de monter à 100 kilomètres d'altitude. *"Ça ne s'est jamais fait, et c'est complexe. Jusqu'ici, tous ceux qui ont essayé s'y sont un peu cassés les dents. L'aviation commerciale ne va quasiment jamais au-delà de 10km d'altitude. C'est le no man's land entre 10 et 100km".* Une des difficultés techniques : la conception d'un moteur-fusée. *"La propulsion fusée, c'est quelque chose de très complexe à maîtriser. En plus, au niveau des paramètres aérodynamiques, le véhicule va être « hypersonique », avec des Mach supérieurs à 4. Donc, quand il va revenir, il va passer d'hypersonique, à supersonique, transsonique, subsonique, jusqu'au sol. Faire une forme aérodynamique capable de s'accommoder à tous ces régimes de vol différents, c'est extrêmement complexe."* Il faut aussi imaginer pouvoir faire face, à tout instant, à n'importe quelle anomalie. L'un des écueils majeurs, et qui pourrait remettre en cause la totalité de ce business, serait la fiabilité : *"Les meilleurs moteurs-fusées du monde ont une fiabilité de 99%. En cas de problèmes, dans 10% des cas, ce sera une explosion. Dans un pour 1 000, il y a une explosion."*

Dans un marché de 5 000 vols par an, le tourisme spatial causerait alors 30 morts annuelles. Les constructeurs devraient gagner un facteur 100 en matière de fiabilité. *"Si c'était faisable, on l'aurait fait."* Une des questions tient aussi aux assurances : ce n'est ni de l'aviation ni de l'orbital ; le régime est-il celui du tourisme de luxe, du parc d'attractions ? Mais la vraie interrogation, c'est la réaction qu'aura le secteur après le premier mort : arrêter ou continuer ? *"Car il est quasiment inéluctable qu'il y aura des morts."* Le spécialiste pense que "SpaceShipTwo" réalisera son premier vol propulsé avant la fin de l'année, et en absence de décès, une activité pourrait démarrer avec une poignée de vols par mois. Quant à un réel business rentable, avec une quinzaine de vols par jour.

<http://www.lalibre.be>

(1) CNES : Centre national d'études spatiales

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ?

1 point

- Dans les étoiles.
 La fièvre du tourisme spatial.
 Le tourisme autrement.

2. Y a-t-il des personnes qui ont déjà participé au tourisme spatial ?

1 point

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
Le tourisme spatial ne coûte pas très cher. Justification : _____ _____		
Cette forme de tourisme est réservée à une catégorie spécifique de la population. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Quel nouveau marché se développe en ce qui concerne le tourisme spatial ?

1 point

- Le tourisme terrien.
- Le tourisme suborbital.
- Le tourisme d'altitude.

5. Quelles sont les motivations pour le tourisme spatial ? Citez-en deux.

1,5 point

6. D'après l'article, pourquoi de nombreuses sociétés sont intéressées par le tourisme suborbital ?

1 point

7. Le tourisme spatial entraîne aussi la construction...

1 point

- d'hôtels très chics.
- d'un aéroport.
- d'une autoroute.

8. Comment comprenez-vous la phrase suivante « Jusqu'ici, tous ceux qui ont essayé s'y sont un peu cassé les dents » ?

1,5 point

- Des sociétés ont essayé et ont connu la réussite.
- Des sociétés ont essayé et attendent le résultat.
- Des sociétés ont essayé et ont subi un échec.

9. Quelle est la raison principale pour laquelle les industriels pourraient revenir sur leur décision ?

1 point

10. D'après le spécialiste, qu'est-ce qui semble inévitable dans le tourisme spatial ?

1 point

B. Comprendre un texte argumentatif

Répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Les jeunes se méfient des organisations, quelles qu'elles soient, entreprises, syndicats, partis, associations. Pour autant, affirmer qu'ils refusent tout engagement est une contre-vérité. En réalité, ils s'engagent différemment. Les jeunes de la génération Y sont le reflet de la société actuelle. Leur vision est imprégnée par l'explosion des technologies de communication avec Internet et les réseaux sociaux, mais aussi par le 11 septembre 2001 et les 35 heures. Nés dans un monde incertain, ils sont aussi très marqués par le chômage de leurs parents, serviteurs zélés de l'entreprise, qui à 50 ans se retrouvent du jour au lendemain sans emploi. Fini le rêve de l'emploi à vie, du contrat social et de l'entreprise paternaliste.

Les jeunes ne font pas confiance aux organisations qu'elles soient entreprises, partis politiques et syndicats. Les professionnels de la politique manquent à leurs yeux de crédibilité.

À ce propos, il est intéressant de constater que le Congrès national de la CGT (1) a consacré en décembre 2009, à Nantes, une partie conséquente de son temps à la problématique du recrutement des jeunes. En effet, seulement 7% des syndiqués ont moins de 30 ans. Il a été décidé d'innover les modes d'organisation pour être efficace et plus proche d'un salariat en pleine mutation. Dans le même temps, nous savons que la CFDT (2) a mis en place une structure pour développer l'engagement des jeunes.

Les partis politiques ont bien compris l'enjeu et s'évertuent à attirer les jeunes sur leurs sites. Une enquête en 2010 du cabinet Medias permet de constater que seulement 2% des visites concernent la tranche 17/24 ans. De quoi s'inquiéter sur le fossé entre les attentes des jeunes et le discours des politiques. Certes, ce phénomène n'est pas typiquement français, il suffit de voir l'effondrement ces dernières années des adhésions des jeunes dans les partis politiques et les syndicats aux États-Unis et au Canada pour imaginer ce que cette réalité va provoquer en France dans les années à venir.

En même temps, il n'échappe à personne que les jeunes sont intéressés par les questions de justice et de protection de l'environnement. Le mouvement altermondialiste, dans sa diversité, incarne bien de nos jours cette sensibilité. La théorie de la « décroissance » recueille aussi de nombreux échos dans la jeunesse. Certains se définissent comme des « objecteurs de croissance » du fait de l'épuisement des ressources énergétiques, du dérèglement climatique et du problème posé par la destruction des déchets. Il faudrait de 3 à 8 planètes pour permettre à la population mondiale de vivre comme un Européen. Pour les citoyens du monde que sont nos jeunes, la maîtrise de la croissance est devenue un enjeu vital.

Dans le prolongement d'une telle approche, l'écoresponsabilité est un style de vie qui donne du sens et une application concrète. Chacun doit être exemplaire dans sa manière de consommer, voire de se déplacer. Nos jeunes préfèrent le pragmatisme aux grandes théories... et plus que d'en appeler à la toute-puissance de l'État, ils préfèrent croire à l'implication individuelle. Ils ne prétendent pas révolutionner cette société, mais ont l'ambition de peser sur les décisions qui les concernent.

Trouver des thèmes sur lesquels les jeunes se mobilisent n'est pas difficile. Il suffit pour cela d'apprécier la richesse des interactions sur Facebook, Twitter ou bien encore surfer sur cette kyrielle de blogs où l'information circule. Toutefois, l'interrogation subsiste lorsqu'on voit le faible nombre de jeunes impliqués au sein des associations dans lesquelles ils devraient trouver naturellement leur place.

Voici quelques idées qui devraient permettre de réduire la distance et l'intégration des jeunes dans la vie associative :

- Favoriser à travers le Web le travail collaboratif plutôt que la production individuelle. Développer son pouvoir d'influence pour un jeune passe par la capacité à partager l'information et à l'enrichir. Les jeunes ne veulent pas se retrouver anonymes au sein d'un groupe. Les réseaux sociaux savent à la fois privilégier l'émulation individuelle, mais aussi la coopération.

- Privilégier la motivation d'agir au statut ou à l'expertise reconnue. Le leadership est multiple et l'envie d'agir doit primer sur le statut ou l'expérience acquise. Il n'est pas certain que les associations soient plus performantes que les entreprises sur cette question. Les jeunes font peur parfois parce qu'ils ne respectent pas les convenances. Quelle est la place laissée aux jeunes ?... Est-il reconnu pour ce qu'il est ou pour ce qu'il représente ?

<http://www.biop.cci-paris-idf.fr>

(1) CGT : Confédération générale du travail

(2) CFDT : Confédération française démocratique du travail

QUESTIONS

1. Quel titre correspondrait le mieux à l'article que vous venez de lire ?

1 point

- La méfiance des jeunes à l'égard de la politique.
- Les jeunes et les réseaux sociaux.
- Comprendre la génération Y.

2. Selon l'article, comment peut-on caractériser l'engagement des jeunes à notre époque ? 1 point

3. Vrai ou Faux ? Cochez (☒) la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse. 3 points*

	Vrai	Faux
La vision des jeunes n'est marquée par aucun fait. Justification : _____ _____		
Les jeunes rêvent d'un emploi qu'ils garderont toute leur vie. Justification : _____ _____		

* 1,5 point par information à traiter. Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.

4. Qu'est-ce que les syndicats ont décidé de faire pour attirer les jeunes de moins de 30 ans ? 1 point

5. Le désintéret politique des jeunes est... 1,5 point

- un phénomène uniquement français.
- un phénomène européen.
- un phénomène mondial.

6. Quels sont les deux sujets qui préoccupent principalement les jeunes ? 1 point

7. Quel style de vie est promu par la jeunesse d'aujourd'hui ? 1,5 point

- Le respect de la mondialisation.
- L'écoresponsabilité.
- La défense des animaux.

8. Où peut-on trouver les sujets qui intéressent particulièrement les jeunes ? 1 point

9. Quels sont les avantages des réseaux sociaux dans l'approche des jeunes ? 1 point

DEUXIÈME PARTIE :

▶ **Compréhension de l'oral**

▶ **Production orale**

Consignes pour réussir la Partie Orale - DELF niveau B2

S'agissant de la **partie orale** du diplôme **DELF B2**, le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* définit le contenu des connaissances requises selon l'apprentissage par les tâches suivantes :

i. Comprendre : *l'apprenant peut comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet lui en est relativement familier ; il peut comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations ; il peut comprendre la plupart des films en langue standard.*

ii. Parler : *l'apprenant peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif ; il peut participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions ; il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d'intérêt ; il peut développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.*

La partie orale est composée de deux types d'épreuves :

A- Compréhension de l'oral : Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés :

- Exposé, conférence, discours, documentaires, émission de radio ou télévisée (2 écoutes) ;
- Interview, bulletin d'informations, ...etc. (1 seule écoute).

La durée maximale des documents est de 8 minutes.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

- Consigne pour le premier exercice :

*Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ.*

Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis, vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document. Ne cherchez pas à prendre de notes. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

- Consigne pour le second exercice :

*Vous allez entendre une **seule fois** un enregistrement sonore de 1'30 à 2 minutes environ.*

Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions. Répondez en cochant (☒) la bonne réponse. Lisez maintenant les questions.

B- Production orale : Cette épreuve d'expression orale durera 20 minutes environ avec, au préalable, 30 minutes de préparation. Elle compte pour un total de 25/100 points. La note minimale requise est de 5/25.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

- Consigne :

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examineur. La durée de passation de l'épreuve est de 20 minutes.

Quant à l'**évaluation** des compétences linguistiques **à l'oral**, elle tient compte des descripteurs proposés par le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*.

Nous vous rappelons que dans le cadre d'une préparation suivie et efficace de la **production orale**, nous proposons pour les sept premiers dossiers des éléments d'initiation, appelés, « supports écrits et oraux » liés au sujet de l'épreuve orale afin de dispenser des notions et des connaissances supplémentaires et variées utiles à *la présentation et la défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur.*

BARÈME DE NOTATION - PRODUCTION ORALE : 25 points

1ère partie - Monologue suivi : défense d'un point de vue argumenté										
Peut dégager le thème de réflexion et introduire le débat.	0	0,5	1	1,5						
Peut présenter un point de vue en mettant en évidence des éléments significatifs et/ou des exemples pertinents.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3			
Peut marquer clairement les relations entre les idées.	0	0,5	1	1,5	2	2,5				
2ème partie - Exercice en interaction : débat										
Peut confirmer et nuancer ses idées et ses opinions, apporter des précisions.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3			
Peut réagir aux arguments et déclarations d'autrui pour défendre sa position.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3			
Pour l'ensemble de l'épreuve										
Lexique (étendue et maîtrise) Possède une bonne variété de vocabulaire pour varier sa formulation et éviter des répétitions ; le vocabulaire est précis mais des lacunes et des confusions subsistent.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	
Morphosyntaxe A un bon contrôle grammatical, malgré de petites fautes syntaxiques.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5 5
Maîtrise du système phonologique A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3			

NB : Vous trouverez, incluse dans cet ouvrage, page 128, la grille d'évaluation pour la partie orale.

DOSSIER 1

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant () la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Le titre de cette émission pourrait être : 1 point
 - Comment gagner de l'argent sans travailler ?
 - Des entreprises offrent des vacances à volonté.
 - Des vacances pour relancer l'économie.

2. Comment Philippe Laval a-t-il été informé de l'idée qu'il allait adopter ? 1,5 point

3. Quelle est la profession de Philippe Laval ? 1,5 point

4. Quelle est l'idée adoptée par Philippe Laval ? 1,5 point
 - Offrir à ses salariés autant de congés qu'ils demandent.
 - Motiver les salariés de prendre de plus en plus de vacances.
 - Responsabiliser les salariés en leur proposant des revenus élevés.

5. Quels ont été les premiers résultats d'une telle initiative aux USA ? 1,5 point
 - Les salariés l'ont adoptée.
 - Les salariés l'ont boycottée.
 - Les salariés l'ont désapprouvée.

6. Quelle stratégie a été suivie par les deux start-up américaine et française ? 2 points
 - a. _____
 - b. _____

7. À quels moments les salariés font souvent recours aux vacances ? 1 point
 - En fin de mois.
 - Pendant les fêtes.
 - Lors des grandes vacances.

8. Comment comprenez-vous le mot souligné « il y a une grande transparence entre nous » ? 1,5 point
 - Probité.
 - Confiance.
 - Solidarité.

9. Comment évalue-t-on les salariés dans les start-up ? 2 points

10. Quelle est la contrepartie des congés à la carte ? Citez deux obligations. 2 points
 - a. _____
 - b. _____

11. Pour le journaliste une question de fond s'impose. Laquelle ? 1,5 point
- Le système des vacances illimitées serait-il un leurre ?
 - Les congés à la carte augmenteraient-ils le travail intérimaire ?
 - Les vacances à volonté entraîneraient-elles une dépendance au travail ?
12. Comment Philippe Laval répond au journaliste ? 1 point
- Trop de travail tue le travail !
 - Se déconnecter complètement du travail porte préjudice à l'entreprise.
 - Rester joignable maintient l'équilibre et le suivi du travail.

■ EXERCICE 2

/7 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 37" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant (☑) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel est le meilleur titre pour cette émission ? 1 point
- Bio ou local, faut-il choisir ?
 - Vers une agriculture bio locale.
 - Manger bio et local à la cantine.
2. Citez deux bénéficiaires de l'initiative municipale bretonne. 1 point
-
3. Les aliments choisis sont des produits... 1 point
- fabriqués essentiellement au niveau local.
 - entièrement naturels et bios.
 - destinés uniquement à la restauration collective.
4. La qualité de la restauration collective est soumise à des règles. Citez-en deux. 1 point
-
5. Le coût de revient de la restauration collective est... 1 point
- plus cher que celui de la restauration rapide.
 - moins cher que celui de la restauration rapide.
 - presque similaire à celui de la restauration rapide.
6. Comment le prix de revient de la restauration collective est-il maintenu à ce niveau ? 1 point
-
7. Selon l'élu local, outre des aliments bios, il y a plus d'une fois au menu... 1 point
- des légumes.
 - des frites.
 - du chocolat.

■ **NATURE DE L'ÉPREUVE:** Le candidat dispose de 30min de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examinateur. La durée de passation de l'épreuve est de 20min.

● **CONSIGNES AU CANDIDAT :** Vous dégagerez le problème traité par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée, et si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examinateur.

◆ **Sujet n°1 : 18 millions de Français lisent la presse sur le Web**

Le nombre de Français qui lisent la presse sur Internet est en augmentation de 3,9% sur un an, selon l'étude One d'Audipresse, soit 18 millions par mois. Ce qui marche dans les lectures numériques, c'est le "multi-reading".

L'étude fait le constat de la montée en puissance des lecteurs "numériques". Parmi les Français sondés, 86% se connectent tous les jours ou presque sur Internet. La possession de Smartphones a augmenté de 13% par rapport à l'an dernier. 2,6 millions ont l'intention d'en acheter un dans l'année. D'après l'étude, 18 millions de Français lisent la presse sur le Web, et sept millions d'entre eux le font sur mobiles et tablettes (+26% par rapport à 2011).

Ordinateurs, Smartphones, tablettes, ce qui fonctionne aujourd'hui, c'est le "multi-reading", c'est-à-dire l'usage et la consommation complémentaire des contenus sur différents supports numériques. Regarder une vidéo sur un ordinateur portable, recevoir un push sur son Smartphone et cliquer sur le lien pour en savoir plus ou encore chercher et lire un article sur sa tablette. Au niveau des pourcentages, selon l'étude, 76% des lectures numériques se font aujourd'hui sur ordinateurs, 13% sur Smartphones, et 11% sur tablettes.

<http://www.franceinfo.fr/high-tech>

- Et vous, qu'en pensez-vous ? Pourquoi ?

I. ÉLÉMENTS SUPPORTS ÉCRITS & ORAUX LIÉS AU SUJET n°1 POUR LA PRÉPARATION DE VOTRE PRODUCTION ORALE



a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT »

◆ **Document support-écrit : Des consommateurs hyper-connectés**

« Pour la première fois cette année, on passe plus de temps à s'informer sur Internet qu'à la télévision ». C'est un constat sans appel qui a été dressé par Francis Morel, PDG du groupe Les Échos.

Conséquence directe de cette « hyper-connection » des consommateurs, la presse et la publicité doivent s'adapter. Ainsi, « en 2013, les investissements publicitaires sur Internet seront supérieurs à ceux de la presse », constate Axel Ganz, gérant de la société de presse AG+J.

Pour le sociologue Jean-Marie Charon, spécialiste de la question, les groupes de presse se doivent d'être innovants, et doivent, par là même, renouveler « la relation entre journalistes et experts », ces derniers étant de plus en plus sollicités. En revanche, pour le directeur général du secteur numérique des Échos, Frédéric Filloux, pour survivre ou pour continuer à se développer les groupes de presse sont de plus en plus forcés de lier des « partenariats » avec des marques.

www.lesechos-conferences.fr



b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 Track 1, Track 2, Track 3



II. EXPRESSION D'UN POINT DE VUE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



III. DÉBAT: RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'EXAMINATEUR

1. Êtes-vous un lecteur "*numérique*" ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

2. La lecture "*numérique*" est-elle devenue un phénomène de société ?

.....

.....

.....

3. Quelles sont les raisons de la montée en puissance des lecteurs "*numériques*" ?

.....

.....

.....

4. Doit-on veiller sur l'impact du livre numérique à l'école ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

5. Comment concevez-vous le livre papier dans un monde de plus en plus numérisé ?

.....

.....

.....

.....

.....



IV. FAITES LA SIMULATION À HAUTE VOIX : SEUL(E) ou À DEUX

DOSSIER 2

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant () la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Le titre de cette émission pourrait être : 1 point
 - Des vacances en camping-car.
 - Le paradis des camping-cars.
 - Itinéraires de voyages en camping-car.
2. Quel type de permis faut-il avoir pour conduire un camping-car ? 1,5 point

3. Quand doit-on avoir sur notre permis la mention B96 ? 1,5 point

4. Quelle est la vitesse maximum sur l'autoroute d'un camping-car de plus de 3,5 tonnes ? 1,5 point
 - 110km.
 - 100km.
 - 80km.
5. La file de gauche sur une route à deux voies est réservée... 1,5 point
 - aux poids lourds.
 - aux véhicules de plus de 7 mètres de long.
 - aux autres véhicules.
6. Citez deux endroits où nous pouvons passer la nuit en camping-car. 2 points
 - a. _____
 - b. _____
7. Comment comprenez-vous la phrase « on n'est pas à la maison » ? 1,5 point
 - On peut tout faire.
 - On ne peut pas tout se permettre.
 - On est sorti en ville.
8. Comment trouve-t-on des aires de stationnement pour camping-car ? Citez deux moyens. 2 points
 - a. _____
 - b. _____
9. Où est-il permis de faire la vidange de son camping-car ? 1,5 point
 - N'importe où.
 - Seulement dans des endroits aménagés.
 - Dans toute station-service.
10. Qu'est-ce qu'on peut atteler aux camping-cars ? 1,5 point

11. Quel est le prix plafond d'un camping-car neuf ? 1 point

- Moins de 40 000€.
- Environ 45 000€.
- Plus de 100 000€.

12. Pour plus de renseignements, on peut appeler... 1,5 point

- la Fédération française des sociétés d'assurance FFSA sur Internet.
- la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
- la Fédération française de camping et de caravanning.

■ EXERCICE 2

17 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 2 min 49" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

*Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.*

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point

- Rester exigeant avec les enfants pendant les vacances.
- Être plus souple avec les règles de savoir-vivre pendant les vacances.
- Enfants : tout permettre pendant les vacances.

2. Citez un repas pendant les vacances où on est plus cool. 1 point

3. La spécialiste conseille aux parents... 1 point

- d'imposer les règles à l'enfant.
- de forcer l'enfant à respecter les règles.
- de faire comprendre les règles à l'enfant.

4. À quel moment de la journée ces règles sont-elles suivies par la famille ? 1 point

5. Ces règles sont associées... 1 point

- au respect de l'autre.
- aux traditions du passé.
- aux traditions bourgeoises.

6. Les vacances sont un moment où... 1 point

- on renforce les règles.
- on change ses habitudes.
- on perd le contrôle.

7. En conclusion, quel est le constat donné par la spécialiste ? 1 point

■ **NATURE DE L'ÉPREUVE:** Le candidat dispose de 30min de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examinateur. La durée de passation de l'épreuve est de 20min.

● **CONSIGNES AU CANDIDAT :** Vous dégagerez le problème traité par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée, et si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examinateur.

◆ **Sujet n°2 : L'impact économique du sport**

Le marché mondial du sport croît plus rapidement que l'économie mondiale, mais de manière cyclique en fonction des grands événements, pour atteindre 145 Mds de dollars en 2015.

PwC¹ prévoit en effet que le marché mondial progressera de 3,7% par an en moyenne entre 2011 et 2015, et même de 4,7% si l'on intègre les grandes manifestations sportives des années paires, comme les JO de Londres en 2012, ceux de Sotchi² en 2014 ou bien encore la Coupe du monde de football au Brésil.

Si l'Amérique du Nord reste actuellement le plus grand marché au niveau mondial, c'est l'Amérique Latine - Brésil en tête - qui connaîtra la plus forte croissance annuelle moyenne, avec + 4,9%, devant l'Amérique du Nord (+ 4%), suivie de près par l'Asie Pacifique (+ 3,9%) et la zone Europe/Moyen-Orient/Afrique (+ 2,9%).

« Pour les pays émergents, les enjeux du sport dépassent l'attrait économique, il s'agit d'obtenir à travers l'organisation d'événements une légitimité démocratique, de montrer un savoir-faire pour organiser un événement mondial, ou encore de se donner un poids géopolitique » souligne Matthieu Aubusson, associé, PwC.

(1) PricewaterhouseCoopers s'engage dans des missions d'audit, d'expertise comptable et de conseil créatrices de valeurs pour ses clients.

(2) Sotchi est une ville de Krasnodar, située sur la côte de la mer Noire, près de la frontière entre la Géorgie et la Russie.

<http://www.pwc.fr>

- Et vous, qu'en pensez-vous ? Pour quelles raisons ?

I. ÉLÉMENTS SUPPORTS ÉCRITS & ORAUX LIÉS AU SUJET n°2 POUR LA PRÉPARATION DE VOTRE PRODUCTION ORALE



a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT »

◆ **Document support-écrit : Sponsoriser pour véhiculer des valeurs**

Dans le cadre du sponsoring sportif, les marques prennent soin de choisir le ou les domaines sportifs qu'elles veulent soutenir en fonction des valeurs véhiculées par ceux-ci, de l'exposition médiatique qui en découle et des objectifs fixés par la direction marketing.

Les sports qui attirent le plus les marques de grande distribution sont ceux qui bénéficient d'une forte médiatisation et qui véhiculent des valeurs dans lesquelles les marques se reconnaissent.

Par exemple, les assureurs sont souvent représentés dans le monde du rugby car c'est un sport portant des valeurs de cohésion et d'unité familiale. Red Bull est la marque la plus active ces dernières années dans le sponsoring d'événements de sports extrêmes. À travers ce relais de communication, la marque cible une clientèle jeune, friande d'événements hors du commun.

<http://www.marketing-etudiant.fr>



b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 Track 4, Track 5, Track 6



II. EXPRESSION D'UN POINT DE VUE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



III. DÉBAT: RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'EXAMINATEUR

1. Pratiquez-vous un sport ? Lequel ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

2. Quel genre de manifestations sportives aimez-vous regarder ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

3. Quels sont les risques de la création d'un programme de marketing autour du sport ?

.....

.....

.....

4. Pour vous, une activité sportive collective peut-elle améliorer les liens entre les employés et instaurer ainsi une bonne ambiance ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

5. Les valeurs sportives telles que le désintéressement, la solidarité, le respect des règles, la non-violence,...etc.) pourraient-elles prétendre construire un modèle pour la société en général ?

.....

.....

.....



IV. FAITES LA SIMULATION À HAUTE VOIX : SEUL(E) ou À DEUX

DOSSIER 3

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Le titre de cette émission pourrait être : 1 point
 - Les exceptions françaises.
 - Huit siècles de gastronomie française.
 - La gastronomie française au Moyen Âge.

2. Quand apparaissent les premiers traités culinaires en langue française ? 2 points

3. Les traités culinaires sont-ils une originalité française ? 1,5 point

4. La grande cuisine est véhiculée en langue... 1,5 point
 - mondaine.
 - grégaire.
 - populaire.

5. Les grandes recettes répertoriées ont surtout été utilisées par... 1,5 point
 - le clergé.
 - la haute société.
 - les marchands.

6. Quel est l'objectif de la codification ? 1 point

7. Quelle était la condition requise, jusqu'à récemment, pour devenir cuisinier ? 1 point
 - Passer un examen.
 - Connaître par cœur l'ouvrage «Gringoire et Saunier».
 - Avoir une expérience pratique.

8. Que s'est-il passé dans les années 70 dans le domaine culinaire ? 1,5 point
 - L'apparition de la nouvelle cuisine.
 - L'ouvrage de «Gringoire et Saunier» est considéré dépassé.
 - Les recettes culinaires séduisent moins.

9. Comment comprenez-vous la phrase « prolifération d'appellations » ? 1,5 point
 - Une reproduction d'anciennes recettes.
 - Une limitation de recettes culinaires.
 - Une multiplication des noms de plats.

10. Quelle est la caractéristique constante des huit siècles d'évolution de la cuisine française ? 2 points

11. Comment pourrait-on définir la grande force de la cuisine française ? 1,5 point

- Des plats très bien cuisinés.
- Des recettes puisées dans les traditions du pays.
- L'esprit créatif des chefs lié à l'évolution de la société.

12. Quels sont les éléments qui font évoluer la gastronomie française ? Citez-en quatre. 2 points

■ EXERCICE 2

/7 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 59" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant () la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point

- L'histoire du sucre.
- L'histoire du goût.
- L'histoire de la gastronomie française.

2. Pour quelle raison consommait-on du sucre avant le XVI siècle ? 1 point

3. L'utilisation extrême du sucre s'est arrêtée... 1 point

- par réaction de dégoût exagérée.
- par crainte de maladies corporelles.
- par soucis de norme d'hygiène.

4. Pourquoi certains aliments sont-ils devenus rapidement comestibles ? 1 point

5. Quel aliment a longtemps attendu avant d'arriver dans nos assiettes ? 1 point

- La belladone.
- La patate douce.
- La tomate.

6. Pourquoi a-t-on aussi réalisé ce retour en arrière jusqu'à la Renaissance ? 1 point

7. D'après la personne interviewée, certains gestes de bonnes manières de l'époque... 1 point

- ne seraient pas acceptables aujourd'hui.
- seraient aujourd'hui les bienvenus.
- sont encore permis à table.

■ **NATURE DE L'ÉPREUVE:** Le candidat dispose de 30min de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examinateur. La durée de passation de l'épreuve est de 20min.

● **CONSIGNES AU CANDIDAT :** Vous dégagerez le problème traité par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée, et si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examinateur.

◆ **Sujet n°3 : Les activités extra-scolaires**

Une activité extra-scolaire doit avant tout être attirante, permettre d'apprendre quelque chose de nouveau et en tirer du plaisir. Mais il faut savoir rester modeste. Louise, élève en seconde vient de s'inscrire dans un cours de danse, alors qu'elle n'est ni souple, ni bonne en gym. Mais, explique-t-elle, cela lui fait du bien, et même si elle a du mal, et des courbatures, elle progresse, et c'est le principal.

Certaines activités comme la danse, le théâtre, peuvent apporter une véritable aisance qui servira pour les oraux, les exposés, et plus généralement dans la vie professionnelle. Par exemple, Gwendal, élève de terminale ES à Paris, se rend trois fois par semaine à l'AICOM (Académie Internationale de Comédie musicale). Il explique : *"Le fait de prendre des cours de chant, de théâtre, de danse, m'a beaucoup aidé pour le bac de Français, à l'oral, j'ai bien vu que j'avais une meilleure diction, une meilleure maîtrise de mes mouvements que d'autres candidats"*.

Une étude commandée par l'Institut Montaigne révèle que le fait de s'inscrire à un orchestre permettait d'améliorer sensiblement ses résultats scolaires. Selon cette étude, la participation à un orchestre augmente l'ambition des élèves, la confiance envers l'école et les notes bien sûr.

Pour développer son sens tactique et son esprit d'équipe, rien de mieux que le rugby, le foot. Le tennis, la boxe, le karaté, le judo développent plus l'esprit de compétition, la confiance en soi, un tempérament de battant.

<http://www.franceinfo.fr>

- Qu'en pensez-vous ? Êtes-vous d'accord avec l'opinion du journaliste ? Donnez votre avis.

I. ÉLÉMENTS SUPPORTS ÉCRITS & ORAUX LIÉS AU SUJET n°3 POUR LA PRÉPARATION DE VOTRE PRODUCTION ORALE

 **a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT »**

◆ **Document support-écrit : Les devoirs de vacances sont-ils nécessaires ?**

Les enseignants recommandent en général aux élèves de travailler un peu pendant les vacances, mais attention, il ne s'agit pas d'apprendre de nouvelles choses, mais plutôt d'entretenir les acquis. Ce qui n'est pas obligatoire, ce sont les cahiers de vacances publiés par diverses maisons d'édition chaque année, qui coûtent de 4 à 15 euros. Vous pouvez faire travailler vos enfants pendant les vacances sans acheter ces fameux cahiers, en utilisant les livres scolaires ou des sites Internet gratuits, mais cela vous demandera plus de temps pour préparer le programme des révisions.

Pour que les devoirs de vacances soient efficaces, il est nécessaire que l'enfant soit encadré par ses parents... Ou encore par les grands frères et sœurs, cousins, les grands-parents, etc. ! Certains sont plus autonomes que d'autres, mais d'une manière générale, plus l'élève est jeune, plus il a besoin d'être guidé avec des règles claires. Il faut également être disponible pour répondre aux questions et corriger les devoirs ! Après le lycée, si vous pensez que les devoirs de vacances, ce n'est plus de votre âge, vous vous trompez ! Les devoirs de vacances, c'est tout simplement de la gym de cerveau, et tout le monde en a besoin...

<http://ecoledessavoirs.blogs.rfi.fr>

 **b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 Track 7, Track 8, Track 9**

 **II. EXPRESSION D'UN POINT DE VUE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



III. DÉBAT: RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'EXAMINATEUR

1. Avez-vous des activités extra-scolaires/extra-professionnelles ? Lesquelles ?

.....

.....

.....

2. A-t-on vraiment besoin d'activités extra-scolaires ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

3. Comment choisir ses activités extra-scolaires ?

.....

.....

.....

.....

4. Quelle est votre opinion sur les devoirs de vacances ?

.....

.....

.....

.....

5. Croyez-vous qu'avec les cahiers d'activités et les autres stages d'été, l'école ne fait que continuer ?

.....

.....

.....

.....

.....



IV. FAITES LA SIMULATION À HAUTE VOIX : SEUL(E) ou À DEUX

DOSSIER 4

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point
 - Le monde adulte demain.
 - Comment obtenir un CDD.
 - La génération Y s'explique.

2. Quelles sont les deux difficultés soulevées pour obtenir un CDI ? 2 points
 - a. _____
 - b. _____

3. Les jeunes français signent, en général, leur premier CDI à l'âge de... 1,5 point
 - 30 ans.
 - 35 ans.
 - 27 ans.

4. Comment les jeunes diplômés qualifient-ils les critères des recruteurs ? 1,5 point
 - Objectifs.
 - Partiaux.
 - Préconçus.

5. L'engagement des jeunes se porte, surtout, sur deux types d'actions. Lesquelles ? 2 points

6. L'intérêt des jeunes se canalise davantage sur... 1 point
 - la paix.
 - l'amour.
 - les choses matérielles.

7. Pour choisir un métier, il est nécessaire de le défendre auprès de... 1,5 point
 - nos camarades.
 - nos professeurs.
 - nos amis.

8. Pourquoi les jeunes doivent-ils défendre leur choix professionnel auprès de leurs parents ? 1,5 point

9. Dans les projets des jeunes se profile... 1,5 point
 - un optimisme pour leur avenir.
 - une envie de s'établir à leur compte.
 - une réussite pécuniaire.

10. Quelles valeurs accompagnent les jeunes dans leurs réalisations ? Citez-en deux.

2 points

11. Comment comprenez-vous la phrase « ...porte un regard sans concession... » ?

1,5 point

- Exercer un jugement critique.
- Donner une réponse sans appel.
- Être un spectateur méfiant.

12. Quel regard ont les jeunes sur les hommes politiques ?

1 point

- Méfiant.
- Confiant.
- Crédule.

■ EXERCICE 2

17 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 52" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant () la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ?

1 point

- La consommation en ligne.
- La consommation des ménages.
- La consommation collaborative.

2. Ce nouveau modèle de consommation désigne un modèle économique où l'usage...

1 point

- réduit le partage d'un bien.
- prédomine sur la propriété.
- augmente l'achat d'objets neufs.

3. Depuis quand ce modèle de consommation est-il devenu un phénomène de société ?

1 point

4. Comment ce phénomène de société a-t-il commencé ?

1 point

5. Qu'observe-t-on dans le domaine de l'alimentaire ?

1 point

6. Quelle est la réaction de l'industrie automobile ?

1 point

- Elle préfère rester pour l'instant dans l'expectative.
- Elle est en train d'étudier plusieurs pistes d'intervention.
- Elle a déjà lancé plusieurs programmes de location de véhicules.

7. D'après la personne interviewée, les entreprises traditionnelles...

1 point

- doivent beaucoup réfléchir avant d'adopter ce modèle de consommation.
- n'ont pas intérêt à utiliser ce modèle de consommation.
- feraient bien de se servir de ce modèle de consommation.

■ **NATURE DE L'ÉPREUVE:** Le candidat dispose de 30min de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examinateur. La durée de passation de l'épreuve est de 20min.

● **CONSIGNES AU CANDIDAT :** Vous dégagerez le problème traité par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée, et si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examinateur.

◆ **Sujet n°4 : Les jeunes femmes refusent de sacrifier leur vie personnelle à leur carrière**

Les jeunes femmes de la "génération Y" (nées entre 1980 et 1995) n'auraient guère envie de suivre le chemin ouvert par certaines de leurs aînées, pour progresser en entreprise. L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle serait leur Saint Graal. Ce serait leur premier critère dans le choix d'un emploi.

Il ne faudrait pas y voir un manque d'ambition, selon une enquête internationale publiée début octobre et menée par WoMen'up, réseau de jeunes de la génération Y, et le cabinet Mazars. *"Les jeunes femmes ne sont pas prêtes à sacrifier, sur l'autel de la réussite professionnelle, cette quête du bonheur qu'elles placent dans l'équilibre des vies"*, explique Emmanuelle Duez, présidente de WoMen'up. *"Le contexte de crise tend à renforcer cette tendance, ajoute-t-elle. Vivre sa vie pleinement est devenu le leitmotiv d'une génération en quête de sens, biberonnée à la précarité et l'insécurité professionnelle."*

En mai 2010, une étude réalisée par l'IFOP et le magazine *Elle* avait même montré que près de la moitié (44%) des femmes entre 25 et 29 ans serait plus tentée par un retour au foyer. Pourtant, les jeunes femmes de cette génération sont plus diplômées que leurs aînées (elles représentent 60% des diplômés du supérieur). Elles ont les armes pour faire carrière mais semblent ne plus le vouloir.

Ces jeunes femmes ne renoncent, certes, pas à avoir une vie professionnelle accomplie. Mais, pour un certain nombre d'entre elles, elles semblent rejeter les modèles qui permettent de *"faire carrière"*. Car elles estiment qu'ils sont trop largement régis par des normes masculines...

www.lemonde.fr

- Qu'en pensez-vous ? Êtes-vous d'accord avec cet article ? Donnez votre opinion.

I. ÉLÉMENTS SUPPORTS ÉCRITS & ORAUX LIÉS AU SUJET n°4 POUR LA PRÉPARATION DE VOTRE PRODUCTION ORALE



a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT »

◆ **Document support-écrit : Carrière ou bébé ? Le dilemme des Trentenaires**

Elles ont la trentaine, un super-boulot, un mari ou un amoureux prévenant, une vie bien remplie... Et puis un beau jour surgit, comme un diable de sa boîte, la question cruciale : baby or not baby ? Un sacré dilemme. Car aujourd'hui, côté longévité tout a changé.

Dans les années 70, les filles voulaient bosser pour ne pas avoir la vie de couple de leur mère. Aujourd'hui, toutes celles que nous avons interviewées présentent un point commun : la décision, plus ou moins consciente, de reculer l'âge de leur premier enfant, qui reflète une tendance de fond dans la société française.

Un bébé, oui, mais prendre le temps de rentabiliser ses années d'études, de faire ses preuves, d'obtenir un salaire qui permette de profiter de la vie, de voyager, de partir en week-end seule ou à deux, ce n'est pas mal non plus. On veut aussi avoir un appartement, une chambre pour le bébé...

La bascule, qui correspond au fameux "meilleur moment", est difficile à définir. C'est comme cela qu'on se laisse piéger. Car l'horloge biologique, elle, fait de la résistance, on l'oublie trop souvent. L'allongement de la vie prolonge le désir d'enfant. Mais il existe désormais un écart croissant entre le calendrier de sa propre vie et celui de la mise au monde de sa progéniture. *« Actuellement, 30 ans, c'est l'âge courant pour une première grossesse en milieu urbain »*, confirme le professeur Michel Tournaire, chef de service à la maternité de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris.

<http://www.marieclaire.fr>



b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 Track 10, Track 11, Track 12



II. EXPRESSION D'UN POINT DE VUE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ

.....
.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



III. DÉBAT: RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'EXAMINATEUR

1. Quel dilemme taraude les jeunes femmes aujourd'hui ?

.....

.....

.....

2. Face à ce dilemme, quel comportement adoptent-elles ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

3. Comment expliquez-vous le prolongement du désir d'enfant chez les jeunes femmes ?

.....

.....

.....

4. À votre avis, y a-t-il des moyens capables de renverser la tendance actuelle ? Lesquels ?

.....

.....

.....

.....

5. Comment imaginez-vous la famille de demain ?

.....

.....

.....

.....



IV. FAITES LA SIMULATION À HAUTE VOIX : SEUL(E) ou À DEUX

DOSSIER 5

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNE :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point
 - Comment réussir son bac.
 - Les métiers favoris des bacheliers.
 - Où peut-on encore s'inscrire avec ou sans bac ?

2. Dans quelle filière hors université peut-on encore s'inscrire ? 1,5 point

3. Que faut-il faire, en premier lieu, pour s'inscrire dans un établissement public ? 1,5 point
 - Passer un examen de rattrapage.
 - Envoyer son dossier de candidature.
 - Joindre en ligne la plateforme d'admission complémentaire.

4. Sur quel site doit-on s'informer et s'inscrire ? 1,5 point

5. Combien de formations au maximum peut choisir un candidat sur le dossier en ligne ? 1 point
 - Plus de douze formations.
 - Douze formations.
 - Moins de douze formations.

6. Le temps de réponse du futur étudiant devient très court... 2 points
 - avant le 20 août.
 - le 1^{er} septembre.
 - au plus tard le 2 septembre.

7. Comment comprenez-vous le mot souligné « aucun bachelier ne reste sur le carreau » ? 2 points
 - À l'écart.
 - Aux oubliettes.
 - En retrait.

8. Comment opère-t-on en l'absence de places dans les universités ? 1 point
 - On propose une nouvelle université.
 - On propose une filière similaire de réorientation.
 - On propose une filière tout autre.

9. Quels sont les deux critères pour choisir les établissements privés ? 2 points
 - a. _____
 - b. _____

10. Relevez deux labels, au moins, de réorientation des établissements privés. 2 points
 - a. _____
 - b. _____

11. De quoi dépendent les perspectives professionnelles des études universitaires ? 1,5 point
- De l'établissement privé choisi.
 - De l'établissement public choisi.
 - Du choix des études faites.
12. Que conseiller aux sans le bac ? 1 point
- De choisir une matière technique.
 - De repasser le bac.
 - De passer un test de réorientation.

■ EXERCICE 2

/7 points

● **CONSIGNE :** Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 2 min 07" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant () la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point
- Les créneaux pour trouver un job.
 - Les nouvelles du monde des étudiants.
 - Les conditions de vie des étudiants.
2. Quelle est la profession qui défie la crise de l'emploi ? 1 point
-
-
3. Les moyens qui renforcent la recherche de l'emploi sont... 1 point
- les annonces sur Internet.
 - les associations d'anciens élèves.
 - les expériences professionnelles en entreprise.
4. Selon une étude, le salaire moyen annuel en France s'élève à... 1 point
-
-
5. Quel changement se produira dans les écoles d'architecture ? 1 point
- Les inscriptions se feront dans chaque école uniquement par Internet.
 - Le concours d'entrée aura lieu pour chaque école séparément.
 - Le concours d'entrée sera unique pour tous les candidats.
6. Quelle épreuve n'a pas été retenue ? Pourquoi ? 1 point
-
-
7. Selon la journaliste, l'avantage du partenariat de plusieurs universités est que... 1 point
- les étudiants pourront mieux choisir leurs filières.
 - les étudiants obtiendront un seconde diplôme.
 - ces universités seront très sollicitées par les étudiants.

■ **NATURE DE L'ÉPREUVE:** Le candidat dispose de 30min de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examinateur. La durée de passation de l'épreuve est de 20min.

● **CONSIGNE :** Vous dégagerez le problème traité par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée, et si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examinateur.

◆ **Sujet n°5 : La montre connectée... pour déconnecter ?**

La montre connectée sera très bientôt le dernier objet branché. Mais à quoi cette énième catégorie d'appareil peut-elle bien servir ? Aussi paradoxal que cela puisse paraître : à déconnecter !

L'IFA (International Franchise Association) devrait donner le vrai coup d'envoi du marché de la montre connectée. Il existe bien quelques montres plus ou moins abouties, telles que la Pebble, la I'm Watch ou la Sony SmartWatch, mais ce soir c'est le numéro un de l'électronique grand public Samsung qui devrait lancer la sienne. Apple lui aussi préparerait un modèle.

La montre connectée peut donc paraître redondante mais elle a selon les spécialistes un avantage non négligeable par rapport au Smartphone, qui justifie à lui seul son intérêt : portée au poignet, elle est on ne peut plus accessible, plus encore qu'un Smartphone dans une poche de pantalon ou dans un sac à main. On peut la consulter à tout moment d'un coup d'œil, littéralement.

<http://www.clubic.com>

- Et vous, êtes-vous d'accord avec ce que dit le journaliste ? Pourquoi ?

I. ÉLÉMENTS SUPPORTS ÉCRITS & ORAUX LIÉS AU SUJET n°5 POUR LA PRÉPARATION DE VOTRE PRODUCTION ORALE



a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT »

◆ **Document support-écrit : Un intérêt encore à démontrer**

Depuis près d'un an maintenant, les montres connectées, appelées aussi montres intelligentes, smart-watches ou encore montres high-tech, commencent à faire du bruit. Le concept en lui-même n'a strictement rien de nouveau, mais avec l'évolution des technologies et la possibilité de produire une puissance énorme grâce à une puce ridiculement petite, peu coûteuse et à faible chaleur, ces montres se veulent être leur complément.

Mais pour beaucoup, l'intérêt d'une telle montre est faible, pour ne pas dire nul. On ne peut pas publier un article sur le sujet sans qu'une personne se questionne sur le sujet. Après tout, tel que l'on nous vend ces montres, elles ne font que doublons avec les Smartphones. En résumé, une montre connectée, c'est un mobile, en moins bien, et dépend d'un téléphone pour certaines fonctions. De ce point de vue caricatural, effectivement, un tel marché n'a aucun avenir. Mais tentons de dépasser cette vision limitée.

<http://www.pcinpact.com>



b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 Track 13, Track 14, Track 15



II. EXPRESSION D'UN POINT DE VUE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



III. DÉBAT: RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'EXAMINATEUR

1. Quel est votre avis sur ce sujet ?

.....
.....
.....
.....

2. Êtes-vous prêt(e) à acheter une montre connectée ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

3. Quel conseil donneriez-vous à un(e) ami(e) qui est passionné(e) par le high-tech ?

.....
.....
.....
.....

4. Parmi les plus récents appareils de high-tech (iPad, Smartphone, mp4, montre, télé et lunettes intelligentes, etc.) y en a-t-il qui risquent d'avoir un bel avenir ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. D'après vous, quel est l'impact du high-tech sur les hommes ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....



IV. FAITES LA SIMULATION À HAUTE VOIX : SEUL(E) ou À DEUX

DOSSIER 6

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point
 - L'addiction aux jeux.
 - Les machines à sous.
 - Les plaisirs du jeu.

2. Quelle est la première information donnée par le journaliste ? 2 points

3. Le nombre des joueurs dits « excessifs » s'élève à... 1 point
 - 60 000.
 - 200 000.
 - 600 000.

4. Les joueurs dits « excessifs » préfèrent ... 1 point
 - jouer aux casinos.
 - jouer online.
 - jouer toutes sortes de jeux.

5. Citez deux indices caractérisant le profil du joueur « excessif ». 2 points
 - a. _____
 - b. _____

6. Comment comprenez-vous l'expression « ...craque son salaire... » ? 1,5 point
 - Rester sans rien faire.
 - Dépenser tout son argent.
 - Garder ses sous.

7. Qu'implique en général l'addiction au jeu ? 1,5 point
 - La solidité familiale.
 - La dislocation familiale.
 - Le rapprochement du ménage.

8. Quels sont les soutiens en cas d'addiction au jeu ? 1,5 point

9. Quel est l'objectif de l'Institut « Adalis » ? 2 points

10. Comment peut-on joindre l'Institut « Adalis » ? 1 point
- Par rendez-vous sur place.
 - Par courrier recommandé.
 - Par appel téléphonique.
11. Citez les deux structures d'aide proposées par l'Institut « Adalis ». 2 points
- a. _____
- b. _____
12. Le joueur « excessif » serait plutôt... 1,5 point
- une personne riche.
 - un homme au-dessous de la quarantaine.
 - un accoutumé à Internet.

■ EXERCICE 2

17 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 51" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point
- L'huile d'olive : une nouvelle mode.
 - Une autre façon de consommer l'huile d'olive.
 - La majorité des huiles d'olives viennent de l'étranger.
2. Citez deux pays de provenance de l'huile d'olive. 1 point
- _____
3. Que doit-on indiquer sur l'étiquette d'une bouteille d'huile d'olive vierge ? 1 point
- La maturité des fruits.
 - La provenance.
 - La variété.
4. En général, quel type d'huile d'olive est cultivé sur les bassins français ? 1 point
- _____
5. Que retrouve-t-on dans l'huile d'olive de Corse ? 1 point
- Une odeur très forte.
 - Le parfum des arbres.
 - La senteur du maquis.
6. Quel est l'objectif en termes de temps entre la récolte et le pressage ? 1 point
- _____
7. Pourquoi faut-il consommer l'huile d'olive assez rapidement ? 1 point
- L'huile d'olive perd ses vitamines.
 - L'huile d'olive obtient un arôme plus piquant.
 - L'huile d'olive ne se conserve pas bien en bouteille.

■ **NATURE DE L'ÉPREUVE:** Le candidat dispose de 30min de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examinateur. La durée de passation de l'épreuve est de 20min.

● **CONSIGNES AU CANDIDAT :** Vous dégagerez le problème traité par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée, et si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examinateur.

◆ **Sujet n°6 : Alimentation équilibrée**

La société dans laquelle nous vivons ne nous permet pas de consacrer beaucoup de temps à notre santé. Résultat : c'est souvent le temps dédié à notre alimentation qui en pâtit. Avec peu de temps pour manger, nous optons pour la restauration rapide et d'autres aliments peu recommandés.

L'alimentation est très importante, il est donc primordial de passer du temps à bien mastiquer les aliments, une étape importante dans le processus de digestion. Mieux vaut écourter d'autres activités que les repas.

On dit toujours qu'un verre de vin pendant un repas est bénéfique pour la santé, grâce à ses propriétés antioxydantes. Cela ne veut pas dire qu'il faille en boire à chaque repas et sans modération. Les boissons alcoolisées, surtout les alcools forts, n'apportent aucun nutriment, ni bienfait pour la santé. Voilà pourquoi il est conseillé de se passer d'alcool pendant les repas. Il ne vous apportera que des kilos en plus.

Le grignotage est la pire des mauvaises habitudes alimentaires... mais aussi la plus courante au quotidien. Elle va souvent de pair avec le manque d'activité physique, une alimentation peu équilibrée et une "motivation parfois fluctuante". Les experts recommandent 3 repas par jour, tout en maintenant un certain ordre, de façon à ce que l'organisme s'habitue à des pratiques saines et équilibrées. Éventuellement, les repas peuvent être plus fractionnés, jusqu'à cinq prises par jour, mais à condition de diminuer les portions.

Pour ne pas céder aux tentations, la meilleure solution reste de faire du sport. Vous faites alors d'une pierre deux coups : vous ne prenez pas de poids et vous vous maintenez en forme. Marcher pendant une heure à un bon rythme, tous les jours, vous aidera à garder la ligne.

<http://diaporamas.doctissimo.fr>

- Est-ce également votre avis ? Pour quelles raisons ?

I. ÉLÉMENTS SUPPORTS ÉCRITS & ORAUX LIÉS AU SUJET n°6 POUR LA PRÉPARATION DE VOTRE PRODUCTION ORALE



a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT »

◆ **Document support-écrit : Un jeune Français sur cinq est en surpoids ou obèse**

Se nourrir devant un écran, grignoter, contrôler le besoin de s'alimenter, téléphoner et envoyer des mails en mangeant, sauter un repas... Les jeunes accumulent les habitudes alimentaires "à risque". Résultat : près de 20% des Français âgés de 15 à 25 ans sont en surpoids ou obèses, comme le révèle une enquête Ipsos.

Les jeunes Français ont de mauvaises habitudes alimentaires et cela commence à se voir. Près d'un sur cinq est en surpoids ou obèse, selon une enquête réalisée par Ipsos auprès des 15-25 ans. Pire, trois jeunes concernés sur dix n'en ont pas conscience, s'estimant minces ou de corpulence normale. Principale raison donc : les mauvaises habitudes alimentaires qui sont massivement diffusées chez les jeunes.

Premier élément, cette étude réalisée pour Doing Good Doing Well, société conseil dans le domaine social, dévoile que plus de la moitié des jeunes prend ses repas devant la télévision, l'ordinateur ou les jeux vidéo, soit devant un écran, tandis que 54% des interrogés disent ne pas manger à heure fixe au moins un repas sur deux.

<http://www.franceinfo.fr>



b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS SUPPORTS-ORAUX : CD 2 Track 16, Track 17, Track 18



II. EXPRESSION D'UN POINT DE VUE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



III. DÉBAT: RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'EXAMINATEUR

1. Pourquoi devient-on obèse ?

.....

.....

.....

2. Faites-vous attention à votre alimentation ? Pensez-vous manger équilibré ?

.....

.....

.....

3. Quels conseils donneriez-vous à un jeune en surpoids ?

.....

.....

.....

.....

4. De plus en plus de gens mangent des produits bios. Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

**5. Certains spécialistes parlent d'une alimentation sur mesure pour demain.
Qu'en pensez-vous ?**

.....

.....

.....

.....



IV. FAITES LA SIMULATION À HAUTE VOIX : SEUL(E) ou À DEUX

DOSSIER 7

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point
 - L'argot de la langue française.
 - Dévoiler la richesse de la langue française.
 - L'histoire des expressions françaises.

2. Quel métier exerce Frédéric Gersal et où ? 1,5 point

3. Sur quoi porte le livre de Frédéric Gersal ? 2 points

4. En quoi cet ouvrage peut-il nous être utile ? 1,5 point
 - Pour bien comprendre la langue française.
 - Pour mieux s'exprimer en langue française.
 - Pour se mettre en valeur.

5. Le livre de Frédéric Gersal nous permet de... 1,5 point
 - connaître l'histoire de la France contemporaine.
 - nous reporter au temps de l'antiquité.
 - redécouvrir les temps modernes.

6. Quelle expression veut dire « ...on paye soit avec un sourire, soit trois fois rien. » ? 2 points

7. Qu'annonce l'expression « jeter l'éponge » ? 1,5 point
 - La perte d'estime.
 - Échapper à une atteinte grave.
 - Blessier l'amour-propre de quelqu'un.

8. Que sous-entend l'expression « Avoir un violon d'Ingres » ? 1,5 point
 - Bien jouer du violon.
 - Exercer un deuxième métier qui nous passionne.
 - Avoir un loisir séduisant.

9. Ingres fut, en fait, connu comme... 1,5 point

10. Quel objet trouve-t-on au musée de Montauban ? 1 point

11. Quel était le rôle des « manches » au Moyen Âge ? 1,5 point
 - Une preuve d'amour.
 - Une avance forfaitaire.
 - Une partie de jeu.

12. Comment comprenez-vous la phrase « ...c'est de l'art vivant les expressions... » ?

1,5 point

- C'est que les mots changent de sens.
- Les mots empruntés transmettent leur histoire.
- Les expressions ont toujours inclus des mots étrangers.

■ EXERCICE 2

17 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 2 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant () la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ?

1 point

- La tomate, un fruit de toutes les saisons.
- La tomate, une nouvelle production bio.
- La tomate, un légume typiquement français.

2. De quel continent provient la tomate ?

1 point

3. Les tomates que l'on trouve dans les supermarchés...

1 point

- sont des tomates d'origine inconnue.
- sont des tomates d'exportation.
- sont essentiellement d'origine française.

4. Pourquoi privilégie-t-on la tomate cultivée sous serre ?

1 point

5. L'avantage de la production hors-sol, c'est...

1 point

- que la tomate devient fragile aux parasites.
- qu'on apporte seulement à la tomate les éléments nécessaires.
- que la tomate peut être facilement traitée contre les maladies.

6. Que ne supporte pas la tomate ? Pourquoi ?

1 point

7. Selon la spécialiste, pourquoi doit-on choisir de préférence les producteurs locaux ?

1 point

- Leurs tomates sont récoltées très tôt.
- Leurs tomates sont très charnues.
- Leurs tomates sont toujours très fraîches.

■ NATURE DE L'ÉPREUVE: Le candidat dispose de 30min de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examinateur. La durée de passation de l'épreuve est de 20min.

● CONSIGNES AU CANDIDAT : Vous dégagerez le problème traité par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée, et si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examinateur.

◆ **Sujet n°7 : L'habillement chez les jeunes**

Depuis que l'industrialisation de la société le permet, l'habillement a été une manière pour le jeune de s'affirmer par rapport à ses pairs et ses parents. C'est devenu une étape importante de sa socialisation car le vêtement lui permet d'avoir confiance en soi, voire de séduire. L'habillement est également un code permettant aux jeunes de se reconnaître entre eux; c'est pourquoi on remarque que selon les classes sociales on rencontre différents styles vestimentaires. Enfin par ses vêtements un jeune peut donner un aperçu de sa personnalité, en effet un style peut refléter les goûts de l'individu, notamment musicaux.

Dans une société où l'on pourrait considérer que, contrairement à une expression bien connue, «l'habit fait le moine», l'habillement est une manière de se démarquer selon les milieux sociaux. En voyant l'accoutrement d'un individu, il doit être possible d'identifier sa classe sociale, et de deviner ses moyens financiers.

<http://lamodechezlesjeunes.e-monsite.com>

- Et vous, êtes-vous d'accord avec ce que dit le journaliste ? Pourquoi ?

I. ÉLÉMENTS SUPPORTS ÉCRITS & ORAUX LIÉS AU SUJET n°7 POUR LA PRÉPARATION DE VOTRE PRODUCTION ORALE



a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT »

◆ **Document support-écrit : L'habillement n'en a pas fini avec la crise**

Les ventes d'habillement reculeront en 2013 pour la cinquième année consécutive en France. Baisse du pouvoir d'achat, concurrence exacerbée et banalisation des promotions mettent à mal la plupart des enseignes.

« *La crise que nous vivons est la pire depuis 1930* », s'alarme Dominique Jacomet, directeur de l'Institut français de la mode (IFM). Les ventes d'habillement se sont effondrées plus que prévu en France, et pour la cinquième année consécutive. Du jamais-vu. Elles auront en effet reculé de 2,1% en 2012, selon les derniers chiffres de l'IFM, qui avait tout d'abord estimé cette baisse, en cours d'année, à 1,8%. Si on inclut le textile (linge de maison, etc.), le recul est même de 2,2%. Et la tendance n'a aucune chance de s'inverser. La baisse devrait, de fait, tourner autour de 2% en 2013.

Dans l'Union européenne, qui reste malgré tout le premier marché mondial de l'habillement, du haut de ses 310 milliards d'euros, rares sont les pays qui connaîtront un mieux en 2013. L'Italie devrait limiter la casse avec un repli de 2,5% après un plongeon de 5% en 2012.

<http://www.lefigaro.fr>



b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS SUPPORTS-ORAUX : CD 2 Track 19, Track 20, Track 21



II. EXPRESSION D'UN POINT DE VUE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



III. DÉBAT: RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'EXAMINATEUR

1. Quel est votre style vestimentaire ?

.....
.....
.....
.....

2. Achetez-vous des vêtements d'occasion ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

3. Quel type de vêtement achetez-vous en priorité et à quelle fréquence ?

.....
.....
.....
.....

4. Que faites-vous de vos vieux vêtements ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....

5. Comment va-t-on choisir nos vêtements dans le futur ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



IV. FAITES LA SIMULATION À HAUTE VOIX : SEUL(E) ou À DEUX

DOSSIER 8

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point

- La cuisine au quotidien variée et raffinée.
- La cuisine... une aventure intérieure !
- Des recettes simples et faciles.

2. Dans quel esprit étudie-t-on l'univers de la cuisine ? 1,5 point

- Culinaire.
- Gustatif.
- Psychologique.

3. Quel est le titre du livre d'Isabelle Filliozat ? 2 points

4. Selon Isabelle Filliozat cuisiner, c'est... 1,5 point

- bien manger sans stress ni pression.
- trouver un équilibre mental et social.
- rétablir l'équilibre énergétique et corporel.

5. Le désir de cuisiner passe... 1 point

- par l'assiette.
- par les odeurs.
- par les émotions.

6. Comment comprenez-vous la phrase « ...ça nous relie aux générations antérieures. » ? 2 points

7. Qu'implique, avant tout, la phrase « c'est la transformation des aliments » ? 1,5 point

- Se faire des amis.
- Faire la cuisine.
- Se faire plaisir.

8. Que reflète l'expression « je suis nul en cuisine » ? 1,5 point

- Un vieux traumatisme psychosomatique.
- Je n'aime pas faire la cuisine.
- Avoir une allergie pour certains aliments et recettes.

9. D'après Isabelle Filliozat, « faire la cuisine » c'est très utile pour soi-même. Pourquoi ? 1,5 point
Citez trois raisons.

10. La cuisine est aussi un lieu où... 1,5 point

- on prouve ses compétences.
- on éprouve des sentiments.
- on fait des connaissances.

11. Donnez un exemple de préparation en cuisine qui nous permet de décompresser. 1,5 point

12. Comment comprenez-vous la phrase « ...devenir conscient de notre petit plus... » ? 1,5 point

- Prendre tout son temps.
- Le bonheur, c'est apprécier les choses simples.
- Devenir conscient de la grande complexité de notre nature.

■ EXERCICE 2

/7 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 28" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

*Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.*

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? 1 point

- L'ouverture du premier hypermarché en France.
- Le développement des hypermarchés.
- Le piège des grandes surfaces.

2. Quelle année a été inauguré le premier supermarché ? 1 point

3. Comment est expliqué, à l'époque, le besoin en hypermarché ? 1 point

- Les gens consomment de moins en moins.
- Les personnes ont envie d'acheter plus qu'avant.
- Les consommateurs réclament des prix moins élevés.

4. Pourquoi les hypermarchés ont-ils rencontré un vif succès auprès du public ? 1 point

- Ils se trouvent proches de chez eux.
- On peut y trouver tous les produits nécessaires.
- On y trouve aussi des petits magasins.

5. Combien de petits commerces avaient disparu en 1962 ? 1 point

6. Comment était pensé, à l'époque, le problème de la distance ? 1 point

- Il serait résolu grâce au futur développement du marché automobile.
- Il n'y avait pas de solution prévue.
- Les responsables devraient attendre quelques années avant de se prononcer.

7. Quel anniversaire est fêté cette année ? 1 point

DOSSIER 9

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Le titre de cette émission pourrait être : 1 point
 - Prise en charge et orientation de l'enfant handicapé moteur.
 - L'éducation des enfants handicapés moteurs et psychiques.
 - La scolarisation des enfants handicapés.

2. La première question posée par le journaliste concerne... 1,5 point
 - le nombre d'enfants scolarisés.
 - le nombre d'enfants handicapés scolarisés.
 - le nombre d'établissements d'accueil recevant des enfants handicapés.

3. Depuis quand la loi assure l'accès à la scolarisation des enfants handicapés ? 1,5 point

4. De quels types de handicap fait-on mention ? 1,5 point
 - Physique et mental.
 - Moteur et physique.
 - Mental et moteur.

5. Les enfants handicapés sont scolarisés... 1,5 point
 - dès la maternelle.
 - à partir du collège.
 - à l'âge d'entrer au lycée.

6. Le premier repérage des enfants handicapés est effectué par... 2 points

7. Le rôle de l'enseignant référent est... 1,5 point
 - de conseiller les enfants handicapés en milieu scolaire.
 - de s'occuper de l'enseignement des enfants handicapés.
 - de garantir l'intégration des enfants handicapés à l'école.

8. Quelles sont les structures proposées aux enfants présentant un handicap lourd ? 1,5 point
Citez deux structures.

9. Que désigne-t-on par la phrase « ...une grande particularité française... » ? 1,5 point
 - Une politique de proximité pour les enfants handicapés.
 - Un grand choix d'accueil pour les enfants handicapés.
 - Un guide pour la scolarisation des enfants handicapés.

10. Que veut-on dire par « ...des plans personnalisés de scolarisation... » ? 1,5 point
 - C'est le parcours d'évaluation des élèves présentant un handicap.
 - C'est un document qui définit les modalités de scolarisation des élèves handicapés.
 - Ce sont des dispositions en faveur des jeunes scolarisés.

11. Pour la personne interviewée la formation des enseignants pour l'accueil des enfants handicapés à l'école est plutôt jugée... *1,5 point*
- convenable.
 - satisfaisante.
 - insuffisante.

12. Citez les deux éléments perturbateurs dans une classe. *1,5 point*
- a. _____
- b. _____

■ EXERCICE 2

17 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 53" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? *1 point*
- Les Français raffolent du surimi.
 - La pêche au surimi.
 - Une pâte difficile à préparer.
2. Quand le surimi est-il apparu en Europe ? *1 point*
- _____
3. Le surimi... *1 point*
- est très apprécié des Allemands.
 - de couleur orange est consommé par les Espagnols.
 - connaît un franc succès auprès des Français.
4. Où peut-on trouver le poisson du surimi ? *1 point*
- _____
5. La pâte du surimi est lavée afin de... *1 point*
- protéger les matières grasses.
 - conserver les substances qui pourraient s'abîmer.
 - retenir les protéines nécessaires.
6. Comment obtient-on la couleur orangée du surimi ? *1 point*
- _____
7. Comment explique-t-on l'utilisation de restes non commercialisables dans sa fabrication ? *1 point*
- Un bon filet n'est nécessaire pour sa fabrication.
 - On ne peut pas manger le merlan bleu tel qu'il est.
 - On peut utiliser des produits sans protéines.

DOSSIER 10

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Le titre de cette émission pourrait être : 1 point
 - La création de site Internet gratuitement.
 - Le financement participatif sur Internet.
 - La Web série humoristique « Noob ».

2. Le phénomène est apparu tout d'abord... 1 point
 - en France.
 - en Europe.
 - aux États-Unis.

3. Quel est le succès de ce phénomène en France ? 2 points

4. Que promettent les créateurs de la plus grande collecte de fonds sur Internet ? 1,5 point
 - Un film long métrage.
 - Une série en trois volets.
 - Un documentaire.

5. Diffuser leur réalisation sur une grande chaîne de télévision, se serait... 1,5 point
 - un grand succès.
 - un risque énorme.
 - un échec total.

6. Le vœu exprimé du créateur, c'est... 2 points

7. Quel est la profession d'Anice Bonin ? 1,5 point
 - Auteur.
 - Photographe.
 - Éditrice.

8. Quel projet a-t-elle déposé sur la Toile ? 1,5 point
 - Achever des études en photographie.
 - Éditer un livre photo.
 - Réaliser un reportage photo.

9. Que désigne-t-on par l'expression « ...la course de fond... » ? 1,5 point
 - S'entraîner trop souvent.
 - Garantir la relève.
 - Assurer la continuité.

10. Quel est le risque de la levée de fonds souligné dans le document ? 1,5 point

11. Sous quelles formes est versé l'argent pour participer à ces projets déposés sur la Toile ? *1,5 point*

12. Quel montant atteint ce phénomène au niveau mondial ? *1,5 point*

■ EXERCICE 2

17 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 41" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ? *1 point*

- La disparition des abeilles.
- Les produits de la ruche.
- La fabrication du miel en France.

2. Pourquoi les abeilles rencontrent-elles des problèmes ? *1 point*

- Il a fait trop chaud cette année.
- Elles sont devenues résistantes aux pesticides.
- Elles peuvent être attaquées par le frelon asiatique.

3. Quel constat peut-on faire sur les productions de miels ? *1 point*

4. Le miel de framboisiers est choisi par Henri Clément parce que... *1 point*

- c'est un miel qui fait ressortir le goût des fleurs.
- c'est un miel très foncé et très doux.
- c'est un miel qui est récolté en basse altitude.

5. Pourquoi y a-t-il une certaine préoccupation pour les abeilles cette année ? *1 point*

6. Où est-il préférable d'acheter les produits de la ruche en France ? *1 point*

7. À quoi faut-il faire attention lorsqu'on achète du miel en grande surface ? *1 point*

- Aux mélanges.
- Aux négociants.
- À l'étiquetage.

■ NATURE DE L'ÉPREUVE: Le candidat dispose de 30min de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examinateur. La durée de passation de l'épreuve est de 20min.

● CONSIGNES AU CANDIDAT : Vous dégagerez le problème traité par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée, et si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examinateur.

♦ Sujet n°10 : Recrutement et réseaux sociaux

« Si vous n'avez pas votre profil sur LinkedIn, vous n'existez pas ». Voilà l'avertissement adressé il y a quelques mois par le magazine Fortune aux chercheurs d'emploi américains. Si la phrase vaut probablement pour les États-Unis, il n'en est pas encore de même en France. Mais pour combien de temps encore ?

Ainsi, 24% des recruteurs français auraient déjà recruté une fois via un réseau social, selon l'une des rares enquêtes* menées sur le sujet et datant du mois de mai dernier. Profil type de ce "recruteur 2.0" version baguette et béret basque, convaincu de la valeur ajoutée des applications du Web social dans la chasse au candidat idéal ? Un homme de 25 à 34 ans, travaillant dans une entreprise de moins de 50 salariés. À contrario, les femmes de 45 à 54 ans travaillant dans une entreprise de 50 à 999 salariés seraient les moins utilisatrices de ces plateformes d'échange dans un objectif de recrutement.

Nul doute que la proportion de ces "recruteurs 2.0" progressera encore dans les mois et les années à venir, à l'image de ce qui se passe déjà outre-Atlantique, les Français étant en effet de plus en plus nombreux à fréquenter ces plateformes de socialisation et de mise en relation. Avec l'avènement de ces nouveaux usages du Web, c'est donc un immense "terrain de chasse" qui s'ouvre à tous les recruteurs en quête de candidats, pour peu qu'ils apprennent à tirer efficacement partie de l'incroyable potentiel de ces outils. Pour cela, il leur faudra faire preuve de méthode et de discernement pour aller à l'essentiel et éviter de se perdre dans la nébuleuse de sites et d'informations qu'ils engendrent !

<http://www.coaching.monster.fr>

- Qu'en pensez-vous ? Êtes-vous d'accord avec ce que dit le journaliste ? Donnez votre avis.



EXPRESSION D'UN POINT DE VUE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ

Large area with horizontal dotted lines for writing the response.

DOSSIER 11

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Le titre de cette émission pourrait être : 1 point
 - Les destinations préférées des Français.
 - Les Français en vacances se serrent la ceinture.
 - Les vacances restent une priorité pour les Français.

2. D'après ecotour.com, les Français passent aujourd'hui leurs vacances... 1 point
 - en Tunisie.
 - en Grèce.
 - en Turquie.

3. Quelles sont les raisons de ce choix ? 2 points

4. Quel temps a-t-il fait au printemps en France ? 1,5 point
 - Un temps lourd.
 - Un temps variable.
 - Un temps abominable.

5. Les Français sont surtout partis en vacances vers des pays... 1,5 point
 - très lointains.
 - déjà visités.
 - complètement inconnus.

6. Quel type de paquet de vacances propose-t-on en Espagne et en Grèce ? 2 points

7. Comment appelle-t-on la nouvelle tendance vestimentaire de la plage ? 1,5 point

8. Quels accessoires nous propose-t-elle ? 1,5 point
 - Un short avec des baskets.
 - Un chapeau et des lunettes.
 - Des bracelets brésiliens avec un pantalon rayé.

9. Que désigne-t-on par l'expression « ...politique du moindre effort... » ? 1,5 point
 - Le farniente.
 - Un air cool.
 - Une allure décontractée.

10. Quel type de séjour est le plus vendu par l'agence de voyage ecotour.com ? 1,5 point

11. Quel est le budget moyen et la durée du séjour proposés par ecotour.com ? 1,5 point

12. Comment comprenez-vous la phrase « ...On évite de faire des extras... » ?

1,5 point

- Pendant le séjour on reste dans le club de vacances.
- On évite les sorties et les visites payantes locales.
- On se contente de faire des achats de produits locaux.

■ EXERCICE 2

/7 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 59" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant () la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ?

1 point

- Peur de la vie professionnelle.
- La vie d'une étudiante en master.
- Les conditions de vie à l'université.

2. Quel type d'étudiante est Juliette ?

1 point

3. Juliette pense qu'elle fait un blocage...

1 point

- sur son entrée à l'université.
- sur la sortie du monde étudiant.
- sur son arrivée dans le monde du travail.

4. Quel est le paradoxe souligné par la spécialiste en ce qui concerne l'angoisse de Juliette ?

1 point

- Elle a fait toutes ses études dans la même université.
- Elle n'avait pas d'amis à l'université.
- Ce n'est pas la première fois qu'elle vit un changement.

5. Comment Juliette justifie le fait que jusqu'à présent tout s'est bien passé ?

1 point

6. Malgré son âge, quelle information importante n'est pas donnée par Juliette ?

1 point

7. La spécialiste voudrait connaître si...

1 point

- ses parents ont une vie de couple harmonieuse.
- ses parents ont réalisé que leur fille est devenue adulte.
- ses parents avaient un projet de vie pour eux-mêmes.

■ **NATURE DE L'ÉPREUVE:** Le candidat dispose de 30min de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examineur. La durée de passation de l'épreuve est de 20min.

● **CONSIGNES AU CANDIDAT :** Vous dégagerez le problème traité par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée, et si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examineur.

◆ **Sujet n°11 : Additifs alimentaires : attention danger !**

Arômes artificiels, conservateurs, colorants de synthèse, correcteurs d'acidité et autres agents de texture fourmillent dans les boissons et aliments ainsi transformés afin de ressusciter le goût perdu lors des processus industriels. Avec un but avoué : rendre leur apparence alléchante. Plus de 90% de ceux qui sortent en masse des usines en sont truffés, « même les produits diététiques et les compléments alimentaires », observe le Dr Franck Gigon. Or, malgré les contrôles auxquels ils sont soumis, ces additifs sont de plus en plus décriés. Une étude de l'Institut OpinionWay montre ainsi que près de la moitié des Français sont critiques à leur encontre et estime qu'il faudrait en interdire un certain nombre. Perçus comme des symboles de la malbouffe, ils sont fortement soupçonnés de nuire à notre santé. Au regard des dernières études scientifiques, ces maîtres de l'illusion des sens semblent en effet jouer un rôle non négligeable dans l'épidémie actuelle de diabète et d'obésité. Quelques-uns sont même suspectés d'être cancérigènes ou nocifs pour notre cerveau.

Que les accros au snacking et au « prêt-à-manger » se rassurent : ces péchés mignons ne sont pas dangereux en tant que tels, surtout à petites doses. Mais, avalés régulièrement en quantité, l'effet des additifs chimiques se potentialise. Notre corps, qui n'est pas conçu pour les assimiler et ne sait que faire de ces intrus inutiles, cherche à les évacuer en les envoyant vers le foie puis vers les reins, afin de les éliminer avec l'urine. À la longue, « les organes de détoxification finissent par être surmenés, explique le Dr Claude Chauchard, spécialiste de la médecine anti-âge et de l'amincissement. Pour protéger ses organes vitaux, l'organisme expédie alors ces substances étrangères sous forme de graisses vers des "zones poubelles" : ventre, hanches, fesses ou bras.» D'où une accumulation au fil des ans de bourrelets révélateurs d'un excès d'aliments toxiques.

<http://www.marieclaire.fr>

- Qu'en pensez-vous ? Êtes-vous d'accord avec cet article ? Donnez votre opinion.



EXPRESSION D'UN POINT DE VUE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOSSIER 12

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Le titre de cette émission pourrait être : 1 point
 - Les tendances de la mode printemps-été.
 - Les soldes d'été et l'électroménager.
 - Quel habillement choisir pour l'été ?

2. Quel est le secteur d'activités présenté dans le document sonore ? 1,5 point
 - Le bâtiment et les travaux publics.
 - La grande distribution.
 - Le textile et la confection.

3. Quand cet événement aura-t-il lieu ? 2 points

4. Ces dates sont-elles respectées sur l'ensemble du territoire français ? 1,5 point
 - Oui à part certains départements métropolitains.
 - Oui à part certains départements d'Outre-mer.
 - Oui à part certains départements métropolitains et d'Outre-mer.

5. Dans quelle partie du territoire français les dates de cet événement se situent en hiver ? 1,5 point
 - Les Pyrénées orientales.
 - La Corse du sud.
 - L'île de la Réunion.

6. Quelles sont les caractéristiques de cet événement ? Citez-en deux. 2 points

7. Quelle est la durée maximale de cet événement ? 1,5 point

8. Que désigne-t-on par l'expression « ...soldes flottants... » ? 1,5 point
 - Le dispositif permettant aux commerçants de choisir eux-mêmes deux périodes de ventes à perte.
 - Les périodes de soldes choisies par le commerçant juste avant les soldes d'été et d'hiver.
 - Les périodes de soldes choisies par le commerçant juste après les soldes d'été et d'hiver.

9. Comment calcule-t-on le prix de référence ? 1,5 point

10. Un article soldé bénéficie-t-il des mêmes garanties qu'un article non soldé ? 1,5 point

11. Que doit-on faire en cas de contentieux sur les articles achetés en solde ? 1,5 point

12. À quelle heure les magasins ouvrent-ils leurs portes au public ?

1 point

- À huit heures moins le quart.
- À huit heures.
- À huit heures et quart.

■ EXERCICE 2

17 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 51" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant () la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ?

1 point

- Les devoirs de vacances, comment se les procurer ?
- Les devoirs de vacances, est-ce une bonne idée ?
- Les devoirs de vacances, comment les imposer à nos enfants ?

2. Citez deux endroits où on peut se procurer des cahiers de vacances.

1 point

3. Quelle question est posée par la maman à la spécialiste ?

1 point

- Si elle doit absolument acheter un cahier de vacances à sa fille.
- Combien d'heures doit dédier son enfant à son cahier de vacances ?
- Comment laisser tranquille sa fille pendant les vacances ?

4. Pour quel type d'enfants conseille-t-on les cahiers de vacances ?

1 point

5. Comment peut-on apprendre différemment ?

1 point

- En lisant beaucoup de livres de géographie.
- En faisant du jardinage.
- En orientant l'instruction sur des moments de la vie.

6. Comment peut-on aider un enfant en arithmétique ?

1 point

7. Que doit-on faire pour qu'un enfant accepte des apprentissages pendant les vacances ?

1 point

- L'adulte doit se montrer sévère et insistant.
- L'apprentissage doit se faire dans une atmosphère de gaieté.
- Il faut réserver des instants précis à ces apprentissages.

■ **NATURE DE L'ÉPREUVE:** Le candidat dispose de 30min de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examinateur. La durée de passation de l'épreuve est de 20min.

● **CONSIGNES AU CANDIDAT :** Vous dégagerez le problème traité par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée, et si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examinateur.

◆ **Sujet n°12 : À 30 ans, encore chez papa et maman : un fléau planétaire**

Le phénomène est international, plus masculin que féminin - il concerne, par exemple, 35% des hommes européens de 25 à 34 ans, contre seulement 21% des Européennes de la même classe d'âge - et s'accroît depuis cinq ans, début de la crise des subprimes américaines. Baptisés génération "boomerang", "kangourou", "hôtel Mama", "nidicole" (espèce dont les petits naissent incapables de se nourrir et de se déplacer seuls) ou "célibataires parasites" par des faiseurs de formules de tous les continents, il ne s'agit pourtant pas d'une énième génération Tanguy¹ (notre symbole tricolore), représentant de jeunes velléitaires désireux de se faire cocooner le plus longtemps possible.

Tendance similaire en Australie, au Canada et bien sûr au Japon. Dans ce pays vieillissant, où un jeune adulte sur deux de 20 à 34 ans vit au domicile familial, la "nouveau-né" est la présence croissante de "quadras"² sous le toit parental : 16 % des 35-44 ans y ont élu domicile, contre 12 % en 2005, note le sociologue Yamada Masahiro dans son article "Le modèle familial japonais en pleine mutation" paru en septembre 2012 sur Nippon.com

(¹) Le phénomène Tanguy désigne un phénomène social selon lequel les jeunes adultes tardent à se séparer du domicile familial ou y reviennent après l'avoir précédemment quitté.

(²) Terme utilisé pour désigner les personnes qui ont entre quarante et cinquante ans, notamment dans les milieux politiques.

<http://www.lemonde.fr>

- Est-ce également votre avis ? Pour quelles raisons ?



EXPRESSION D'UN POINT DE VUE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOSSIER 13

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Le titre de cette émission pourrait être : 1 point
 - Monter un e-commerce sur Internet.
 - Le e-commerce explose en France.
 - Combien coûte un e-commerce ?

2. Quelle est la part du marché des petits sites en France ? 1,5 point

3. Comment peut-on régler les achats sur Internet ? 1 point
 - Par paiement en espèces.
 - Par virement bancaire.
 - Par carte bleue.

4. Comment comprenez-vous la phrase « ...c'est en plein boom... » ? 1,5 point
 - Se prendre un coup.
 - Être en plein essor.
 - Faire un carton.

5. Quelle est la condition principale dont dépend le e-commerce ? 1,5 point
 - Le délai de livraison.
 - Le mode de sécurisation des paiements.
 - La demande légitime.

6. Quels sont les secteurs les plus sollicités sur e-commerce ? Citez-en deux. 2 points

7. Comment appelle-t-on les créateurs et vendeurs de site e-commerce ? Pourquoi ? 2 points

8. Créer un site e-commerce, c'est... 1,5 point
 - assez facile.
 - plutôt facile.
 - pas si évident.

9. Quel est le défi que doit relever un site ? 1,5 point

10. Par quel moyen peut-on faire face à ce défi ? 1,5 point

11. À qui doit-on s'adresser pour concevoir et créer un site ? 2 points

12. La mise en place d'un site coûte environ...

1 point

- 200€ à 300€.
- 300€ à 1000€.
- 1000€ et plus.

■ EXERCICE 2

/7 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 28" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant () la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel pourrait être le titre de cette émission ?

1 point

- Le secourisme.
- Les accidents de la route.
- La prévention routière.

2. La première cause de mortalité en France est...

1 point

- la noyade.
- l'excès de vitesse.
- l'étouffement.

3. Que nous invite à suivre la Croix Rouge pour faire face aux premiers gestes d'urgence ?

1 point

4. Les deux premières étapes à suivre sont :

1 point

- S'auto-évaluer à l'aide des tests et regarder des cas pratiques.
- Faire un diagnostic de nos forces et en prendre conscience.
- Identifier les causes et apporter des solutions.

5. Dans des cas extrêmes, ce logiciel peut appeler directement...

1 point

6. Quels autres types de contact peut-on avoir à notre disposition ?

1 point

- E-mail.
- Sms.
- Message vidéo.

7. Citez les deux éléments que contient un message de secours.

1 point

- a. _____
- b. _____

DOSSIER 14

▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 5 minutes environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter les réponses.

Répondez aux questions en cochant (☒) la bonne réponse ou écrivant l'information demandée.
Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Le titre de cette émission pourrait être : 1 point
 - Que faire après avoir quitté le nid familial ?
 - Survivre au syndrome du nid vide.
 - Quand mon enfant quitte la maison...
2. Qu'appréhendent souvent les parents ? 1,5 point

3. Comment comprenez-vous le mot souligné « se trouver démuni au moment de quitter la maison » ? 1,5 point
 - Préparé.
 - Déterminé.
 - Indécis.
4. Quelles sont les principales causes de cette crainte ? Citez-en deux. 2 points

5. Quel est le vrai critère pour quitter le foyer familial ? 1,5 point
 - Les études supérieures.
 - Le mariage.
 - L'indépendance financière.
6. Comment comprenez-vous l'expression « coup de cafard » ? 1,5 point
 - Avoir des idées noires.
 - Avoir des idées fixes.
 - Avoir des idées arrêtées.
7. Quelle est souvent la réaction des parents juste après le départ de leurs enfants ? 1,5 point

8. Pour bien vivre le départ de leurs enfants, les parents vont... 1,5 point
 - leur rendre souvent visite.
 - entretenir un contact permanent.
 - diminuer la fréquence des appels.
9. Pour y parvenir, les parents doivent... 1,5 point
 - redéfinir leur vie de couple.
 - faire des projets de voyage.
 - se fixer des objectifs personnels.
10. Comment comprenez-vous l'expression « syndrome du nid vide » ? 1,5 point
 - C'est un état d'effroi vécu intensément.
 - C'est une forme de déchirement et de renoncement.
 - C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans sa vie.

11. Que doivent réapprendre les parents après le départ de leurs enfants ?

2 points

12. Comment peuvent-ils y parvenir ?

1 point

- S'efforcer à responsabiliser leurs enfants.
- Satisfaire tous leurs désirs.
- Leur offrir une aide financière constante.

■ EXERCICE 2

17 points

● **CONSIGNES :** Vous allez entendre **une seule fois** un enregistrement sonore de 1 min 40" environ. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez aux questions en cochant () la bonne réponse ou écrivant l'information demandée. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

1. Quel est le meilleur titre pour cette émission ?

1 point

- Quand l'ordinateur surchauffe et rame.
- Quand l'ordinateur ne s'allume pas.
- Quand l'ordinateur nous fait attendre.

2. Citez deux incidents de l'ordinateur causant des ennuis à l'homme moderne.

1 point

3. En France, un ordinateur met à peu près...

1 point

- sept minutes pour s'éteindre.
- onze minutes pour démarrer.
- cinq minutes pour s'allumer.

4. Quelle attitude peut-on observer pendant ce temps chez les usagers ?

1 point

- La résignation.
- L'indifférence.
- L'angoisse.

5. Les effets de cette attitude se concrétisent souvent par...

1 point

- un comportement de rejet.
- la mise au rebut de cet appareil.
- le recyclage des déchets.

6. Citez les deux constats révélés par une étude de la Mairie de Paris.

1 point

- a. _____
- b. _____

7. Selon la journaliste, certaines actions menées ne seraient pas assez...

1 point

- dissuasives.
- écologiques.
- préventives.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ORALE

25 POINTS

■ **NATURE DE L'ÉPREUVE:** Le candidat dispose de 30min de préparation. Il devra dégager le thème et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur. Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examinateur. La durée de passation de l'épreuve est de 20min.

● **CONSIGNES AU CANDIDAT :** Vous dégagerez le problème traité par le document ci-dessous. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée, et si nécessaire, vous la défendrez au cours du débat avec l'examinateur.

◆ **Sujet n°14 : Les bienfaits des animaux de compagnie**

Vous l'ignorez peut-être, mais les animaux de compagnie nous apportent bien plus qu'une simple présence. Soutien moral et affectif, éponge à émotions ou encore véritable gardien, notre fidèle compagnon sait généralement nous apaiser et nous rassurer. Ils ont bien plus à nous apporter que vous ne l'imaginez ! Voici tout ce qu'il faut savoir sur les bienfaits des animaux de compagnie et sur le rôle que ces derniers peuvent jouer dans votre vie.

- Les liens unissant les hommes aux animaux de compagnie ont des bienfaits surprenants. En effet, il semblerait que leur présence aide les gens à vivre mieux et plus longtemps. Nos compagnons ont des effets bénéfiques sur notre énergie physique, émotive et psychologique. Ils nous réconfortent et contribuent à notre sérénité, concrètement cela réduit notre pression sanguine et le risque d'infarctus.

- Par ailleurs, les animaux de compagnies sont de parfaits partenaires d'exercice. Ils procurent un sentiment d'utilité et rendent l'amour qu'on leur donne. En période de changement, leur soutien est particulièrement appréciable.

- Plus généralement, ils ont un impact sur notre bien-être et peuvent faciliter la socialisation de certains individus. Notez que la présence de nos compagnons favorise également les sourires et les discussions.

Pour résumer, les animaux ont une influence positive sur la forme physique, mentale et psychologique de leur propriétaire.

<http://www.loisirs-senior.com>

- Et vous, êtes-vous d'accord avec ce que dit le journaliste ? Pourquoi ?



EXPRESSION D'UN POINT DE VUE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

GRILLE D'ÉVALUATION - PARTIE ÉCRITE

Nom :	Classe / groupe :
Prénom :	Mois / année :

DOSSIER N°.....	Note :/ 50 p.
------------------------	---------------------

PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS / 25 p.
--

Exercice n°1 : Comprendre un texte informatif .../ 13 p.					Exercice n°1 : Comprendre un texte argumentatif .../ 12 p.			
Questions	1 point	1,5 point	3 points	4,5 points	Questions	1 point	2 point	3 points
1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE / 25 p.

Prise de position personnelle argumentée sous forme d'une contribution à un débat, lettre formelle, article, critique, etc.	Points accordés												
Respect de la consigne	0	0,5	1	1,5	2								
Correction sociolinguistique	0	0,5	1	1,5	2								
Capacité à présenter des faits	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3						
Capacité à argumenter une prise de position	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3						
Cohérence et cohésion	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4				
Compétence lexicale / orthographe lexicale													
Étendue	0	0,5	1	1,5	2								
Maîtrise	0	0,5	1	1,5	2								
Orthographe	0	0,5	1										
Compétence grammaticale / orthographe grammaticale													
À un bon contrôle grammatical	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4				
Degré d'élaboration des phrases	0	0,5	1	1,5	2								
Total points													

GRILLE D'ÉVALUATION - PARTIE ORALE

Nom :	Classe / groupe :
Prénom :	Mois / année :

DOSSIER N°.....				Note : / 50 p.	
PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL / 25 p.					
Exercice n°1 / 18 p.			Exercice n°2 / 7 p.		
Questions	1 point	1,5 point	2 points	Questions	1 point
1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1.	<input type="checkbox"/>
2.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2.	<input type="checkbox"/>
3.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.	<input type="checkbox"/>
4.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4.	<input type="checkbox"/>
5.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5.	<input type="checkbox"/>
6.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6.	<input type="checkbox"/>
7.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7.	<input type="checkbox"/>
8.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
9.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
10.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
11.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
12.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

PARTIE 2 : PRODUCTION ORALE / 25 p.												
1ère partie - Défense d'un point de vue argumenté											Points accordés	
Peut dégager le thème de réflexion et introduire le débat.	0,5	1	1,5									
Peut présenter un point de vue en mettant en évidence des éléments significatifs et/ou des exemples pertinents.	0,5	1	1,5	2	2,5	3						
Peut marquer clairement les relations entre les idées.	0	0,5	1	1,5	2	2,5						
2ème partie - Débat												
Peut confirmer et nuancer ses idées et ses opinions, apporter des précisions.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3					
Peut réagir aux arguments et déclarations d'autrui pour défendre sa position.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3					
Pour l'ensemble de l'épreuve												
Lexique (étendue et maîtrise)	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4			
Morphosyntaxe	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	
Maîtrise du système phonologique	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3					
Total points												

EDITIONS T TEGOS

Voutsina 39

155 61 Holargos

Athènes - Grèce

Tél. & Fax. (+30) 210 65 20 212

Mail : ktegos@yahoo.fr

Site : www.editionstegos.com

Copyright © - C. TEGOS - T - Tous droits réservés - 2015

(Nouvelle série de manuels « Je parle français » : A1, A2, B1, B2, C2 - Certification en langue française - DELF/DALF)